

GREAT-WEST
LIFECO^{INC.}



Rapport de gestion
Pour l'exercice 2013



RAPPORT DE GESTION
POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2013
DATÉ DU 13 FÉVRIER 2014

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2013, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2012, avec le trimestre clos le 30 septembre 2013 et avec la situation financière de la Compagnie au 31 décembre 2012. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des trois principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne.

ACTIVITÉS DE LIFECO

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial), de Putnam Investments, LLC (Putnam) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life).

Au Canada, la Great-West et ses filiales en exploitation, la London Life et la Canada-Vie (détenues par l'intermédiaire des sociétés de portefeuille Groupe d'assurances London Inc. [le GAL] et Corporation Financière Canada-Vie [la CFCV], respectivement), offrent un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes. Les produits sont commercialisés par l'entremise des conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55^{MC} et de la Great-West, et d'un réseau de multidistribution composé de courtiers, de conseillers, d'agents généraux et d'institutions financières.

Aux États-Unis, Great-West Financial est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. En outre, Great-West Financial fournit des produits de rentes et d'assurance-vie à l'intention des particuliers et des entreprises, des comptes de retraite individuels ainsi que des services de gestion de fonds, de placement et de consultation. Ses produits et services sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam offre des services de gestion de placements, des services de distribution, des services administratifs ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

Le secteur européen comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, qui offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'entremise des filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, et par l'entremise d'Irish Life en Irlande, ainsi que l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par l'intermédiaire de la Canada-Vie, de la London Life et de leurs filiales.

En Asie, Putnam détient une participation de 10 % dans Nissay Asset Management (NAM), une société partenaire de Nippon Life Insurance Company. Putnam agit principalement comme sous-conseiller pour certains fonds communs de placement individuels distribués par NAM et gère également l'actif des caisses de retraite des clients de NAM.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre titre et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait dans l'avenir faire d'autres placements.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés de la Compagnie pour la période close le 31 décembre 2013.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives visant la Compagnie, ses activités commerciales, ses stratégies ainsi que sa performance et sa situation financières prévues. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de la performance financière future (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), des stratégies ou des perspectives commerciales courantes et des mesures futures que pourrait prendre la Compagnie, notamment les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements, constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à l'égard d'événements futurs qui étaient établies à la date des états financiers et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la Compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et les événements et les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Les facteurs et les hypothèses importants qui ont servi à formuler les déclarations prospectives contenues dans le présent document comprennent l'hypothèse selon laquelle la conjoncture dans laquelle la Compagnie exerce ses activités demeurera essentiellement inchangée, ce qui comprend, de façon non limitative, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les impôts, l'inflation, les systèmes d'information, les conditions générales sur le plan économique et politique, les marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, et la capacité de la Compagnie à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions, et qu'aucun changement significatif imprévu ne surviendra à l'égard des installations, des clients, des relations avec les employés et des ententes liées aux créances de la Compagnie. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la Compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les changements technologiques, les changements au plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le présent rapport de gestion aux rubriques Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que tous les facteurs. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non définies par les IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice opérationnel », « taux de change constant », « primes et dépôts », « souscriptions » et d'autres expressions semblables. Les mesures financières non définies par les IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance. Toutefois, ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures définies par les IFRS.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012 ⁽³⁾	31 déc. 2013	31 déc. 2012 ⁽³⁾
Primes et dépôts :					
Produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie ⁽²⁾	5 850 \$	4 859 \$	4 972 \$	20 236 \$	19 257 \$
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS)	649	620	677	2 567	2 666
Dépôts des fonds distincts :					
Produits de l'Individuelle	2 757	2 352	2 072	8 308	6 557
Produits de la Collective	1 809	1 838	2 216	7 553	7 262
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	11 491	10 309	6 880	36 119	24 496
Total des primes et des dépôts	22 556	19 978	16 817	74 783	60 238
Honoraires et autres produits ⁽²⁾	1 001	955	787	3 585	3 030
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices ⁽¹⁾⁽²⁾	5 647	5 025	5 262	17 811	22 875
Bénéfice opérationnel – détenteurs d'actions ordinaires ⁽³⁾	491	523	491	2 052	1 946
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires ⁽³⁾⁽⁵⁾	717	523	351	2 278	1 806
Par action ordinaire					
Bénéfice opérationnel	0,491 \$	0,527 \$	0,517 \$	2,108 \$	2,049 \$
Bénéfice de base ⁽³⁾	0,717 \$	0,527 \$	0,370 \$	2,340 \$	1,902 \$
Dividendes versés	0,3075	0,3075	0,3075	1,230	1,230
Valeur comptable ⁽³⁾	15,33	14,39	12,64		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires⁽⁴⁾					
Bénéfice opérationnel ⁽³⁾	15,0 %	16,0 %	16,5 %		
Bénéfice net ⁽³⁾	16,6 %	14,9 %	15,3 %		
Total de l'actif ⁽³⁾	325 905 \$	312 473 \$	253 850 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽²⁾	185 243	167 619	134 598		
Total de l'actif géré ⁽³⁾	511 148	480 092	388 448		
Autres actifs administrés	247 139	225 187	157 455		
Total de l'actif administré ⁽³⁾	758 287 \$	705 279 \$	545 903 \$		
Total des capitaux propres ⁽³⁾	19 999 \$	19 435 \$	17 011 \$		

La Compagnie utilise le bénéfice opérationnel, une mesure financière non définie par les IFRS, qui exclut l'incidence de certaines provisions liées à des litiges décrites à la note 33 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2013.

- (1) Les sommes versées ou créditées aux titulaires de polices comprennent l'incidence de la variation de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.
- (2) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.
- (3) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective, s'il y a lieu, des nouvelles IFRS et des IFRS révisées entrant en vigueur en 2013, en particulier IAS 19R, *Avantages du personnel* et IFRS 10, *États financiers consolidés*.
- (4) Le rendement de l'avoir des actionnaires est présenté à la rubrique portant sur la gestion du capital.
- (5) Incidence sur le bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires :

	Trimestre clos le 31 décembre 2013	Par action ordinaire	Exercice clos le 31 décembre 2013	Par action ordinaire
Bénéfice net	717	0,717	2 278	2,340
Déduire : recouvrement lié à un litige	(226)		(226)	
Bénéfice opérationnel	491 \$	0,491 \$	2 052 \$	2,108 \$
Ajouter : coûts de restructuration et d'acquisition liés à Irish Life	23		97	
Ajouter : incidence de la macrocouverture du capital	26		26	
Total partiel	540	0,540	2 175	2,234
Moins : bénéfice d'Irish Life	(44)		(85)	
Bénéfice opérationnel, déduction faite de l'incidence d'Irish Life et de la macrocouverture du capital	496 \$	0,496 \$	2 090 \$	2,146 \$

POINTS SAILLANTS DE 2013

Acquisition d'Irish Life Group Limited

Le 19 février 2013, Lifeco a annoncé l'acquisition d'Irish Life Group Limited (Irish Life) pour 1,3 G€. La transaction a notamment été financée par le produit net de l'émission de reçus de souscription d'environ 1,25 G\$, effectuée le 12 mars 2013. En outre, le 18 avril 2013, la Compagnie a émis des obligations de 10 ans libellées en euros pour un montant de 500 M€, lesquelles sont assorties d'un coupon annuel de 2,50 %. Les obligations ont reçu une notation de A+ de Standard & Poor's Ratings Services et sont inscrites à la cote de l'Irish Stock Exchange. L'émission de titres de créance libellés en euros offre une couverture naturelle à une partie du montant net de l'investissement de la Compagnie dans des établissements à l'étranger libellé en euros.

Le 18 juillet 2013, la Compagnie a conclu, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Canada Life Limited, l'acquisition d'Irish Life pour 1,3 G€. À la conclusion de l'acquisition, le 18 juillet 2013, les 48 660 000 reçus de souscription ont été automatiquement échangés pour des actions ordinaires de la Compagnie, à raison de un reçu de souscription pour une action ordinaire.

Au quatrième trimestre de 2013, l'acquisition d'Irish Life a fait croître le bénéfice net de Lifeco de 44 M\$, à l'exclusion des coûts de restructuration, et de 85 M\$ depuis le début de l'exercice. Pour le trimestre considéré, le bénéfice de Lifeco comprend des coûts de restructuration et d'acquisition de 23 M\$ liés à l'acquisition d'Irish Life (97 M\$ depuis le début de l'exercice).

Depuis le début de l'exercice, Lifeco a réalisé des synergies annualisées au chapitre des coûts de 14,6 M€ qui se sont traduites par une réduction de 5,6 M€ avant impôt des charges opérationnelles d'Irish Life depuis l'acquisition. Les activités d'intégration progressent comme prévu et la réduction annuelle des coûts opérationnels de 40 M€ devrait être entièrement réalisée d'ici la fin de 2015. Ces synergies devraient se concrétiser grâce à des efficacités en matière de systèmes informatiques, au regroupement des activités d'assurance-vie et de retraite de Canada Life (Ireland) et de celles d'Irish Life (qui conserve la dénomination Irish Life), ainsi qu'à d'autres efficacités opérationnelles.

En vertu des normes sur les regroupements d'entreprises comprises dans les IFRS, le prix d'acquisition de 1,3 G€ est affecté à tous les actifs et les passifs d'Irish Life, en fonction essentiellement de leur juste valeur à la date de l'acquisition, soit le 18 juillet 2013. Le montant de la contrepartie de l'acquisition excédant la juste valeur des actifs et des passifs est affecté au goodwill. Au 31 décembre 2013, l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge était essentiellement achevée. Celle-ci comprend une mise à jour des montants provisoires au 30 septembre 2013 en ce qui a trait aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, aux passifs éventuels et aux autres provisions, et comprend également la détermination et l'évaluation des immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles comprennent un montant de 131 M\$ relatif à la valeur de la marque, dont la durée d'utilité est indéterminée, ainsi qu'un montant de 116 M\$ au titre des relations avec la clientèle qui sera amorti sur une durée d'utilité déterminée. Par conséquent, l'excédent de 378 M\$ du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis a été affecté au goodwill. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour plus de détails au sujet de l'acquisition d'Irish Life.

Normes internationales d'information financière révisées

Le 1^{er} janvier 2013, la Compagnie a adopté plusieurs IFRS nouvelles et révisées, comme il est expliqué à la rubrique Méthodes comptables du présent document. À l'exception d'IAS 19R, *Avantages du personnel*, les nouvelles normes portaient surtout sur la présentation d'informations supplémentaires et elles n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net ou sur les capitaux propres de la Compagnie. Conformément aux dispositions transitoires d'IAS 19R, ce changement a été appliqué de manière rétrospective, ce qui a donné lieu à une baisse des capitaux propres d'ouverture de 392 M\$ au 1^{er} janvier 2012 (diminution de 352 M\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 40 M\$ du surplus attribuable aux comptes de participation) et à une diminution additionnelle des capitaux propres d'ouverture de 183 M\$ au 1^{er} janvier 2013 (diminution de 169 M\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 14 M\$ du surplus attribuable aux comptes de participation). Le bénéfice

net pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2012 a diminué de 2 M\$ et de 9 M\$, respectivement, en raison de l'adoption d'IAS 19R. Tout au long du présent document, les chiffres des périodes antérieures ont été retraités afin de refléter l'adoption rétrospective de ces normes.

Événement postérieur

La Cour d'appel de l'Ontario a rendu un jugement le 3 février 2014 portant sur l'utilisation des comptes de participation de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie et de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, des filiales de Lifeco, pour le financement de l'acquisition du Groupe d'assurances London en 1997. Ce jugement infirmait la décision de la Cour supérieure de justice de l'Ontario du 24 janvier 2013 portant sur les montants devant être réaffectés du surplus attribuable aux comptes de participation. La Cour d'appel a réduit le montant de 284,6 M\$ qui avait été initialement prescrit, le faisant ainsi passer à 51,6 M\$ (27,0 M\$ à l'égard de la London Life et 24,6 M\$ à l'égard de la Great-West). En réponse au jugement de la Cour d'appel, la Compagnie a comptabilisé la reprise au cours de la période durant laquelle l'événement postérieur s'est produit, ce qui a eu une incidence favorable de 226 M\$ après impôt sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

Se reporter à la note 33 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir une description complète.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net consolidé de Lifeco comprend le bénéfice net de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West) et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam), ainsi que les résultats opérationnels de l'exploitation générale de Lifeco. Les résultats d'Irish Life sont inclus pour la période suivant la date d'acquisition du 18 juillet 2013.

Le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2013 s'est chiffré à 717 M\$, contre 351 M\$ il y a un an et 523 M\$ au trimestre précédent. Ce montant représente 0,717 \$ par action ordinaire (0,716 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2013, comparativement à 0,370 \$ par action ordinaire (0,369 \$ après dilution) il y a un an et à 0,527 \$ par action ordinaire (0,522 \$ après dilution) au trimestre précédent. Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2013 comprend la reprise liée à des litiges comptabilisée au cours de la période de prise en compte de l'événement postérieur, celle-ci ayant fourni un apport de 226 M\$ au bénéfice net. Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2012 comprend les ajustements au titre de provisions liées à des litiges, qui se rapportent à la même question juridique, qui ont eu une incidence défavorable de 140 M\$ après impôt sur le bénéfice net.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 2 278 M\$, contre 1 806 M\$ il y a un an, ce qui représente 2,340 \$ par action ordinaire (2,297 \$ après dilution) pour 2013, comparativement à 1,902 \$ par action ordinaire (1,891 \$ après dilution) il y a un an.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL (UNE MESURE FINANCIÈRE NON DÉFINIE PAR LES IFRS)

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, qui exclut l'incidence de la reprise liée à des litiges d'un montant de 226 M\$, s'est établi à 491 M\$, soit 0,491 \$ par action ordinaire (0,490 \$ après dilution).

Le bénéfice opérationnel pour le quatrième trimestre de 2013 comprend des coûts de restructuration et d'acquisition de 23 M\$ liés à l'acquisition d'Irish Life et des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 26 M\$ liées à une macrocouverture du capital. Le bénéfice opérationnel pour le trimestre, à l'exclusion de ces coûts, s'est chiffré à 540 M\$, comparativement à 491 M\$ pour le quatrième trimestre de 2012 et à 583 M\$ pour le trimestre précédent. Ce montant représente 0,540 \$ par action ordinaire (0,539 \$ après dilution), comparativement à 0,517 \$ par action ordinaire (0,514 \$ après dilution) il y a un an et à 0,588 \$ par action ordinaire (0,582 \$ après dilution) au trimestre précédent.

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net d'Irish Life, à l'exclusion des coûts de restructuration, s'est chiffré à 44 M\$, comparativement à 41 M\$ au troisième trimestre de 2013. À l'exclusion de l'incidence de l'acquisition d'Irish Life et de la macrocouverture du capital, le bénéfice opérationnel de Lifeco s'est chiffré à 496 M\$ pour le trimestre, contre 491 M\$ il y a un an et 542 M\$ au trimestre précédent.

Le bénéfice opérationnel attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'est chiffré à 2 052 M\$, ou 2,108 \$ par action ordinaire (2,070 \$ après dilution).

Le bénéfice opérationnel depuis le début de l'exercice 2013 comprend des coûts de restructuration et d'acquisition de 97 M\$ liés à l'acquisition d'Irish Life et des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 26 M\$ liées à la macrocouverture du capital. Le bénéfice opérationnel de Lifeco pour l'exercice, à l'exclusion de ces coûts, se chiffre à 2 175 M\$, contre 1 946 M\$ il y a un an. Ce montant représente 2,234 \$ par action ordinaire (2,194 \$ après dilution), comparativement à 2,049 \$ par action ordinaire (2,037 \$ après dilution) il y a un an.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net d'Irish Life, à l'exclusion des coûts de restructuration, s'est chiffré à 85 M\$. À l'exclusion de l'incidence de l'acquisition d'Irish Life et de la macrocouverture du capital, le bénéfice opérationnel de Lifeco s'est chiffré à 2 090 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, contre 1 946 M\$ il y a un an.

Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Exploitation canadienne					
Assurance individuelle	73 \$	102 \$	11 \$	302 \$	187 \$
Gestion du patrimoine	93	114	69	387	299
Assurance collective	97	115	136	425	439
Exploitation générale canadienne	7	1	47	34	113
	270	332	263	1 148	1 038
Exploitation américaine					
Services financiers	81	86	95	339	361
Gestion d’actifs	(25)	(10)	(19)	(63)	(40)
Exploitation générale américaine	–	–	–	–	–
	56	76	76	276	321
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	166	134	91	548	407
Réassurance	63	57	64	245	215
Exploitation générale européenne	(27)	(62)	(4)	(92)	(7)
	202	129	151	701	615
Exploitation générale de Lifeco	(37)	(14)	1	(73)	(28)
Bénéfice opérationnel	491 \$	523 \$	491 \$	2 052 \$	1 946 \$
Certaines provisions liées à des litiges ⁽¹⁾	226	–	(140)	226	(140)
Bénéfice net	717 \$	523 \$	351 \$	2 278 \$	1 806 \$

(1) Ce montant correspond à des provisions liées à des litiges, lesquelles sont présentées à la note 33 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats opérationnels sectoriels.

INCIDENCE DES MARCHÉS

Taux d’intérêt

Les taux d’intérêt dans les pays où la Compagnie exerce ses activités ont continué de suivre une tendance à la hausse en 2013 en raison de l’amélioration des perspectives économiques. La fluctuation des taux d’intérêt en 2013 a donné lieu à des variations du capital requis, ce qui a fourni un apport de +7 points au ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l’excédent (le MMRPCE) de la Great-West et de +9 points au ratio du MMRPCE de la Canada-Vie. La fluctuation des taux d’intérêt en 2013 n’a eu aucune incidence sur le bénéfice net par rapport aux prévisions de la Compagnie.

Au 1^{er} janvier 2013, la Compagnie a amélioré la méthode dont elle se sert pour estimer les provisions relatives aux taux d’intérêt. La provision totale a été restructurée en plusieurs provisions visant à couvrir les risques de modélisation à court terme ainsi que les risques inhérents à long terme et les risques liés à la non-concordance des flux de trésorerie; aucune incidence nette sur le total des provisions n’a été observée à la suite de la restructuration. Cette restructuration a toutefois eu une incidence sur le moment prévu de la comptabilisation de ces provisions en résultat net. Cette restructuration a fait croître le bénéfice net annuel prévu pour 2013 de 74 M\$, après impôt, par rapport au résultat enregistré en 2012 selon l’ancienne méthode.

Marchés boursiers

Dans tous les territoires où la Compagnie exerce ses activités, le rendement des marchés boursiers a été solide en 2013. À la clôture du quatrième trimestre, les principaux indices boursiers affichaient des hausses respectives de 6,5 %, de 9,9 %, de 4,4 % et de 24,0 % au Canada (indice S&P TSX), aux États-Unis (indice S&P 500), au Royaume-Uni (indice FTSE 100) et dans la grande région européenne (indice Eurostoxx 50) par rapport au 30 septembre 2013.

En 2013, la moyenne des niveaux des marchés boursiers a enregistré une hausse de 5,4 %, de 19,1 %, de 12,8 % et de 15,7 % au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la grande région européenne, respectivement, par rapport à 2012.

Au quatrième trimestre de 2013, le solide rendement des marchés a donné lieu à une hausse des honoraires liés aux actifs de la Compagnie et à une baisse du coût des garanties en cas de décès et à l'échéance ou aux prestations de revenu de certains produits de gestion du patrimoine offerts par la Compagnie. L'incidence nette de ces facteurs a ainsi surpassé de 15 M\$ (39 M\$ depuis le début de l'exercice) les attentes de la Compagnie.

Devises

En 2013, le taux de change moyen entre le dollar américain, la livre sterling et l'euro a augmenté. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la Compagnie s'est traduite par une croissance de 16 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2013 (24 M\$ depuis le début de l'exercice). La baisse du dollar canadien au 31 décembre 2013 par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro a donné lieu à des profits de change latents de 450 M\$ (806 M\$ depuis le début de l'exercice) sur la conversion des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes; ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du bénéfice global au cours du trimestre.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique portant sur la conversion des devises à la fin du présent rapport de gestion.

Marchés du crédit

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)

	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013		
	(Charges) recouvrements de dépréciation	Variation des pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	Total	(Charges) recouvrements de dépréciation	Variation des pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	Total
Exploitation canadienne	– \$	(1) \$	(1) \$	– \$	(1) \$	(1) \$
Exploitation américaine	3	–	3	8	(1)	7
Exploitation européenne	5	10	15	3	4	7
Total	8 \$	9 \$	17 \$	11 \$	2 \$	13 \$

Au quatrième trimestre de 2013, la Compagnie a enregistré des recouvrements nets sur les placements ayant subi une perte de valeur, ce qui a eu une incidence favorable de 8 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (une charge nette de 5 M\$ en 2012). Aucune nouvelle perte de valeur n'a été enregistrée au quatrième trimestre. La modification des notations de crédit du portefeuille d'obligations de la Compagnie a donné lieu à une diminution nette des provisions actuarielles pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 9 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre (une charge nette de 32 M\$ en 2012).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Compagnie a enregistré des recouvrements nets sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, recouvrements qui ont eu une incidence favorable de 11 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (un recouvrement net de 27 M\$ en 2012). La modification des notations de crédit du portefeuille d'obligations de la Compagnie a donné lieu à une diminution nette des provisions actuarielles pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 2 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires depuis le début de l'exercice (une incidence défavorable de 47 M\$ en 2012).

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

Les primes et dépôts comprennent les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS), les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs.

Les souscriptions comprennent la totalité des primes uniques et des primes récurrentes annualisées sur les produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective, les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs et les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.

Primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Exploitation canadienne					
Assurance individuelle	1 112 \$	1 035 \$	1 037 \$	4 177 \$	3 926 \$
Gestion du patrimoine	2 368	2 191	2 869	9 619	9 382
Assurance collective	1 886	1 852	1 880	7 503	7 453
	5 366	5 078	5 786	21 299	20 761
Exploitation américaine					
Services financiers	1 755	1 710	1 712	6 311	6 234
Gestion d'actifs	8 668	8 679	6 683	31 279	23 784
	10 423	10 389	8 395	37 590	30 018
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	5 229	3 775	1 567	11 521	5 021
Réassurance ⁽¹⁾	1 538	736	1 069	4 373	4 438
	6 767	4 511	2 636	15 894	9 459
Total	22 556 \$	19 978 \$	16 817 \$	74 783 \$	60 238 \$

Souscriptions

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Exploitation canadienne ⁽²⁾	2 852 \$	2 389 \$	2 917 \$	10 800 \$	9 870 \$
Exploitation américaine ⁽²⁾	14 263	10 973	9 359	44 212	32 788
Exploitation européenne – Assurance et rentes	4 773	3 299	1 289	9 922	3 738
Total	21 888 \$	16 661 \$	13 565 \$	64 934 \$	46 396 \$

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(2) Les souscriptions (une mesure non définie par les IFRS) de 2012 ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie et les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des primes et dépôts et des souscriptions de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats opérationnels sectoriels.

PRODUITS DE PLACEMENT NETS

Produits de placement nets

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Produits de placement gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement) ^{(1) (2)}	1 400 \$	1 423 \$	1 335 \$	5 548 \$	5 545 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et créances	4	(4)	(6)	(2)	9
Profits nets réalisés	40	17	29	134	163
Produits de placement réguliers	1 444	1 436	1 358	5 680	5 717
Frais de placement	(14)	(25)	(19)	(76)	(75)
Produits de placement nets réguliers	1 430	1 411	1 339	5 604	5 642
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	(225)	(19)	207	(2 979)	2 668
Produits de placement nets	1 205 \$	1 392 \$	1 546 \$	2 625 \$	8 310 \$

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(2) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Au quatrième trimestre de 2013, les produits de placement nets, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont diminué de 341 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les fluctuations des justes valeurs au quatrième trimestre de 2013 se sont soldées par une diminution de 225 M\$, comparativement à une croissance de 207 M\$ au quatrième trimestre de 2012. Le recul de la juste valeur des obligations, qui tient à la hausse des rendements des obligations d'État, a été partiellement contrebalancé par le raffermissement des marchés boursiers au quatrième trimestre de 2013. Au quatrième trimestre de 2012, la valeur des obligations de la Compagnie avait progressé pour refléter une baisse du rendement des obligations d'État, et la juste valeur des actions avait augmenté en raison du raffermissement des marchés boursiers.

Au quatrième trimestre de 2013, les produits de placement nets réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont crû de 91 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2012. Irish Life a fourni un apport de 38 M\$ aux produits de placement nets réguliers au quatrième trimestre de 2013. À l'exclusion de l'incidence d'Irish Life, les produits de placement nets réguliers ont augmenté de 53 M\$, en raison essentiellement du raffermissement du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar canadien, de l'augmentation des profits nets réalisés et des recouvrements nets de provisions sur les prêts et créances au cours du trimestre considéré. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 8 M\$ pour le quatrième trimestre de 2013, comparativement à 20 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits de placement nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont diminué de 5 685 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La juste valeur a reculé de 2 979 M\$ pour l'exercice 2013, alors qu'elle avait progressé de 2 668 M\$ au cours de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des rendements des obligations d'État en 2013, alors qu'ils avaient diminué en 2012. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les produits de placement nets réguliers ont reculé de 38 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Irish Life a fourni un apport de 59 M\$ aux produits de placement nets réguliers en 2013. À l'exclusion de l'incidence d'Irish Life, la baisse de 97 M\$ des produits de placement nets réguliers tient essentiellement à la baisse du rendement des titres à revenu fixe et à la diminution des profits nets réalisés. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 66 M\$ en 2013, comparativement à 126 M\$ en 2012.

Les produits de placement nets enregistrés au quatrième trimestre de 2013 ont diminué de 187 M\$ par rapport à ceux du troisième trimestre de 2013, essentiellement en raison de diminutions nettes de la juste valeur de 225 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2013, comparativement à des diminutions nettes de 19 M\$ au trimestre

précédent. Au quatrième trimestre de 2013, les hausses des rendements des obligations d'État ont été plus marquées qu'au troisième trimestre, ce qui a exacerbé les diminutions de la juste valeur des obligations au quatrième trimestre.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la Compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la Compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013 ⁽¹⁾	31 déc. 2012 ⁽¹⁾	31 déc. 2013	31 déc. 2012 ⁽¹⁾
Exploitation canadienne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	295 \$	285 \$	265 \$	1 130 \$	1 029 \$
Contrats SAS	35	36	37	146	149
	330	321	302	1 276	1 178
Exploitation américaine					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	395	365	319	1 446	1 247
Exploitation européenne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	276	269	166	863	605
Total des honoraires et autres produits	1 001 \$	955 \$	787 \$	3 585 \$	3 030 \$

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la Compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats opérationnels sectoriels.

SOMMES VERSÉES OU CRÉDITÉES AUX TITULAIRES DE POLICES

Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Exploitation canadienne	2 629 \$	2 207 \$	2 171 \$	8 345 \$	9 770 \$
Exploitation américaine	927	1 014	1 163	3 067	4 437
Exploitation européenne ⁽¹⁾	2 091	1 804	1 928	6 399	8 668
Total	5 647 \$	5 025 \$	5 262 \$	17 811 \$	22 875 \$

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Les sommes versées ou créditées aux titulaires de polices comprennent les règlements des sinistres liés à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, les rachats de police, les rentes, les versements échus, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices, les bonifications et la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. La variation des passifs relatifs aux contrats comprend l'incidence des variations de la juste valeur de certains actifs investis couvrant les passifs et des variations de la provision pour pertes sur créances futures. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, aux fonds distincts et aux fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices se sont chiffrées à 5,6 G\$, y compris un montant de 4,6 G\$ au titre des paiements de prestations aux titulaires de polices et un montant de 1,0 G\$ au titre de l'augmentation des passifs relatifs aux contrats. L'augmentation de 385 M\$ par rapport à la période correspondante de 2012 comprend une hausse de 276 M\$ des passifs relatifs aux contrats, qui s'explique essentiellement par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance en raison de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe et par l'augmentation de 109 M\$ des paiements de prestations. L'augmentation des paiements de prestations reflète la croissance normale dans la plupart des secteurs, exacerbée par la croissance favorable des activités de réassurance au cours du trimestre; ce facteur a été partiellement contrebalancé par la commutation d'un traité de réassurance-maladie.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices se sont chiffrées à 17,8 G\$, y compris un montant de 18,1 G\$ au titre des paiements de prestations aux titulaires de polices et un montant de 0,3 G\$ au titre de la diminution des passifs relatifs aux contrats. La diminution de 5,1 G\$ par rapport à l'exercice 2012 comprend une diminution de 5,3 G\$ des passifs relatifs aux contrats, qui s'expliquent essentiellement par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance en raison de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe, ainsi que par une augmentation de 257 M\$ des paiements de prestations. L'augmentation des paiements de prestations reflète la croissance normale au cours de l'exercice, partiellement contrebalancée par la commutation d'un traité de réassurance-maladie.

Par rapport au trimestre précédent, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices ont augmenté de 622 M\$. L'augmentation comprend une hausse de 367 M\$ des passifs relatifs aux contrats et une augmentation de 255 M\$ des paiements de prestations. L'augmentation reflète la croissance normale dans la plupart des secteurs, exacerbée par une croissance favorable des activités de réassurance au cours du trimestre; ce facteur a été partiellement contrebalancé par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance en raison de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe.

AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES

Autres prestations et charges

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Commissions	531 \$	463 \$	515 \$	1 869 \$	1 781 \$
Charges opérationnelles et frais administratifs ⁽¹⁾	929	814	670	3 159	2 684
Taxes sur les primes	83	84	75	313	293
Charges financières ⁽²⁾	76	75	74	292	299
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	33	28	24	117	103
Coûts de restructuration et d'acquisition	27 \$	63 \$	– \$	104 \$	– \$
Total	1 679 \$	1 527 \$	1 358 \$	5 854 \$	5 160 \$

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(2) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Les autres prestations et charges pour le quatrième trimestre de 2013 ont crû de 321 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour atteindre 1 679 M\$, principalement en raison de la hausse des charges opérationnelles et frais administratifs et des coûts de restructuration et d'acquisition liés à l'acquisition d'Irish Life et de l'augmentation de la rémunération à base de primes et des ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions de Putnam. En outre, au quatrième trimestre de 2012, des provisions relatives à certains régimes de retraite canadiens ont été libérées, ce qui a réduit les charges de 2012.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les autres prestations et charges ont augmenté de 694 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation tient principalement aux mêmes raisons que celles évoquées pour le trimestre. La libération des provisions liées à des poursuites judiciaires relatives à l'exploitation américaine en 2012, fait qui ne s'est pas reproduit en 2013, a également contribué à l'augmentation des charges au cours de l'exercice considéré.

Au cours du quatrième trimestre de 2013, les autres prestations et charges ont augmenté de 152 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette croissance tient essentiellement à la hausse des charges opérationnelles et des frais administratifs liés à Irish Life, à l'augmentation de la rémunération à base de primes et aux ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions de Putnam, ainsi qu'à la hausse des commissions au Canada. La diminution des coûts de restructuration et d'acquisition liés à Irish Life a compensé en partie ces augmentations.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la Compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 26,5 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits de placement non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au quatrième trimestre de 2013, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 18 %, comparativement à 14 % au quatrième trimestre de 2012. Au cours du quatrième trimestre de 2012, la Compagnie a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 18 M\$ liés essentiellement à des pertes fiscales non comptabilisées précédemment. Par conséquent, le taux d'imposition effectif de la Compagnie pour le quatrième trimestre de 2012 a été réduit de 3 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 17 %, comparativement à 14 % pour l'exercice 2012. Au cours du deuxième trimestre de 2012, la Compagnie a conclu une entente de vérification avec l'Agence du revenu du Canada. L'entente a réglé plusieurs questions en suspens, y compris le prix de transfert et d'autres questions de fiscalité internationale pour les exercices 2004 à 2011. La Compagnie a constitué des provisions au titre de l'impôt incertain pour ces éléments, ce qui a eu, au moment de la reprise, une incidence positive de 47 M\$ et a occasionné une réduction de 2 % du taux d'imposition effectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. La constatation susmentionnée d'actifs d'impôt différé en 2012 (25 M\$ pour l'exercice) a réduit le taux d'imposition effectif de 1 % pour 2012.

Pour le quatrième trimestre, le taux d'imposition effectif s'est chiffré à 18 %, contre 12 % au troisième trimestre de 2013. Cette hausse s'explique par la quasi-adoption de la réduction de 23 % à 20 % du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi au Royaume-Uni, au troisième trimestre. Le rajustement apporté à la charge d'impôt de l'exercice précédent en fonction des déclarations a également contribué à la baisse du taux d'imposition effectif au troisième trimestre de 2013.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
ACTIF

Actif administré

	31 décembre 2013			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Actif				
Actif investi	59 735 \$	31 206 \$	41 001 \$	131 942 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 103	1 828	2 337	9 268
Autres actifs	2 941	3 356	17 619	23 916
Actif net des fonds distincts	62 204	28 168	70 407	160 779
Total de l'actif	129 983	64 558	131 364	325 905
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	4 114	164 515	16 614	185 243
Total de l'actif géré	134 097	229 073	147 978	511 148
Autres actifs administrés	14 607	192 490	40 042	247 139
Total de l'actif administré	148 704 \$	421 563 \$	188 020 \$	758 287 \$
	31 décembre 2012			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	58 506 \$	28 722 \$	32 828 \$	120 056 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 098	1 721	1 693	8 512
Autres actifs ⁽¹⁾	3 229	3 051	13 570	19 850
Actif net des fonds distincts ⁽²⁾	54 638	23 809	26 985	105 432
Total de l'actif	121 471	57 303	75 076	253 850
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	3 585	131 013	—	134 598
Total de l'actif géré	125 056	188 316	75 076	388 448
Autres actifs administrés	13 184	144 164	107	157 455
Total de l'actif administré	138 240 \$	332 480 \$	75 183 \$	545 903 \$

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(2) Certains chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Au 31 décembre 2013, le total de l'actif administré avait crû de 212,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2012 pour atteindre 758,3 G\$, essentiellement en raison de l'acquisition d'Irish Life, des fluctuations favorables des devises et de la croissance des nouvelles affaires. Les autres actifs administrés ont augmenté de 89,7 G\$.

L'acquisition d'Irish Life a donné lieu à une croissance de 10,2 G\$, de 38,2 G\$, de 16,6 G\$ et de 39,9 G\$ des actifs du fonds général, de l'actif net des fonds distincts, de l'actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et des autres actifs administrés, respectivement.

ACTIF INVESTI

La Compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La Compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques globales, qu'elle révisé et rajuste périodiquement pour tenir compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la Compagnie.

Répartition de l'actif investi

	31 décembre 2013				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'État et d'organismes publics	16 621 \$	5 964 \$	15 053 \$	37 638 \$	29 %
Obligations de sociétés et autres obligations	19 014	16 127	17 135	52 276	40
Total partiel des obligations	35 635	22 091	32 188	89 914	69
Prêts hypothécaires	12 135	3 556	3 372	19 063	14
Actions	7 540	234	780	8 554	6
Immeubles de placement	1 513	4	2 771	4 288	3
Total partiel des titres en portefeuille	56 823	25 885	39 111	121 819	92
Trésorerie et équivalents de trésorerie	413	572	1 806	2 791	2
Avances consenties aux titulaires de polices	2 499	4 749	84	7 332	6
Total de l'actif investi	59 735 \$	31 206 \$	41 001 \$	131 942 \$	100 %

	31 décembre 2012				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'État et obligations connexes	16 028 \$	5 655 \$	11 235 \$	32 918 \$	27 %
Obligations de sociétés et autres obligations	19 567	14 952	15 144	49 663	41
Total partiel des obligations	35 595	20 607	26 379	82 581	68
Prêts hypothécaires	11 908	3 060	2 907	17 875	15
Actions	6 529	279	243	7 051	6
Immeubles de placement	1 315	8	2 249	3 572	3
Total partiel des titres en portefeuille	55 347	23 954	31 778	111 079	92
Trésorerie et équivalents de trésorerie	671	250	974	1 895	2
Avances consenties aux titulaires de polices	2 488	4 518	76	7 082	6
Total de l'actif investi	58 506 \$	28 722 \$	32 828 \$	120 056 \$	100 %

Au 31 décembre 2013, l'actif investi totalisait 131,9 G\$, soit une augmentation de 11,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2012, y compris 5,7 G\$ d'actifs investis d'Irish Life. À l'exclusion d'Irish Life, la hausse des valeurs attribuable aux fluctuations favorables des devises a été partiellement contrebalancée par une diminution de la juste valeur des obligations découlant de la hausse des rendements des obligations d'État. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations – La Compagnie a pour politique d'acquies seulement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Au 31 décembre 2013, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 89,9 G\$, soit 69 % de l'actif investi, contre 82,6 G\$, ou 68 % de l'actif investi, au 31 décembre 2012. L'acquisition d'Irish Life a permis d'accroître les placements en obligations de 4,5 G\$ en 2013. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 80 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Qualité des obligations du portefeuille

	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
AAA	30 626 \$	34 %	29 302 \$	35 %
AA	15 913	18	13 463	16
A	25 348	28	23 812	29
BBB	16 809	19	14 662	18
BB ou inférieure	1 218	1	1 342	2
Total	89 914 \$	100 %	82 581 \$	100 %

Au 31 décembre 2013, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,2 G\$, soit 1,4 % du portefeuille d'obligations, comparativement à 1,3 G\$, ou 1,6 % du portefeuille d'obligations, au 31 décembre 2012. La baisse nette des obligations de qualité inférieure découle essentiellement des hausses nettes des notations et des cessions.

Titres de créance de gouvernements

	Valeur comptable selon la notation – Au 31 décembre 2013						Coût amorti*
	AAA	AA	A	BBB	BB ou inférieure	Total*	
Canada	9 307 \$	3 033 \$	3 144 \$	70 \$	18 \$	15 572 \$	15 385 \$
Royaume-Uni	8 300	1 183	189	528	–	10 200	9 780
États-Unis	6 005	1 377	163	3	–	7 548	7 489
Irlande	–	–	–	733	–	733	720
	23 612	5 593	3 496	1 334	18	34 053	33 374
Portugal	–	–	–	–	10	10	10
Italie	–	–	–	83	–	83	83
Grèce	–	–	–	–	–	–	–
Espagne	–	–	–	11	–	11	13
	–	–	–	94	10	104	106
Allemagne	1 734	9	–	–	–	1 743	1 762
France	–	1 213	–	–	–	1 213	1 220
Pays-Bas	572	159	–	–	–	731	725
Autriche	390	22	–	–	–	412	422
Australie	93	–	–	–	–	93	94
Entités supranationales	1 175	128	–	–	–	1 303	1 290
Autres (9 pays)	547	293	132	21	–	993	992
	4 511	1 824	132	21	–	6 488	6 505
Total	28 123 \$	7 417 \$	3 628 \$	1 449 \$	28 \$	40 645 \$	39 985 \$

* Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'une valeur comptable de 3 007 M\$ et d'un coût amorti de 2 892 M\$.

Au 31 décembre 2013, la Compagnie détenait des titres de créance de gouvernements et d'organismes gouvernementaux (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants) dont la valeur comptable globale s'établissait à 40,6 G\$, soit une hausse par rapport à 37,2 G\$ au 31 décembre 2012. L'augmentation comprend des obligations de 3,7 G\$ détenues par Irish Life. À l'exclusion de l'incidence d'Irish Life, les placements en obligations d'État ont diminué de 0,3 G\$, l'essentiel de la baisse des valeurs de marché découlant de la hausse des rendements des obligations d'État, compensée par le raffermissement du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar canadien, et des achats nets d'obligations d'État. Les titres de créance de gouvernements et d'organismes gouvernementaux comprennent des placements dans des partenariats public-privé. Au 31 décembre 2013, 18 M\$ de ces titres de créance étaient de qualité inférieure. Le portefeuille comprend des titres de créance émis par les gouvernements du Portugal, de l'Italie et de l'Espagne dont la valeur comptable globale s'établissait à 104 M\$, en hausse par rapport au montant de 45 M\$ enregistré au 31 décembre 2012 en raison de l'acquisition d'Irish Life. La Compagnie ne détient aucun titre de créance émis par le gouvernement de la Grèce.

Titres de créance de banques et d'autres institutions financières

	Valeur comptable selon la notation – Au 31 décembre 2013						Coût amorti*
	AAA	AA	A	BBB	BB ou inférieure	Total*	
Canada	68 \$	502 \$	1 022 \$	177 \$	– \$	1 769 \$	1 721 \$
Royaume-Uni	237	486	1 850	1 105	381	4 059	3 884
États-Unis	99	1 587	1 889	583	11	4 169	3 909
Irlande	–	–	–	101	10	111	130
	404	2 575	4 761	1 966	402	10 108	9 644
Portugal	–	–	–	–	–	–	–
Italie	–	–	29	81	–	110	112
Grèce	–	–	–	–	–	–	–
Espagne	68	–	55	106	–	229	230
	68	–	84	187	–	339	342
Allemagne	5	27	197	2	–	231	225
France	122	104	260	243	–	729	699
Pays-Bas	16	268	216	45	16	561	541
Australie	130	334	80	85	–	629	616
Autres (17 institutions)	67	239	388	98	16	808	780
	340	972	1 141	473	32	2 958	2 861
Total	812 \$	3 547 \$	5 986 \$	2 626 \$	434 \$	13 405 \$	12 847 \$

	Valeur comptable selon le rang – Au 31 décembre 2013							Coût amorti*
	Titres couverts	Créances de premier rang	Créances de second rang	Capital de deuxième catégorie la tranche supérieure	Titres de capital	Capital conditionnel	Total*	
Canada	74 \$	1 210 \$	176 \$	63 \$	246 \$	– \$	1 769 \$	1 721 \$
Royaume-Uni	298	1 740	903	524	385	209	4 059	3 884
États-Unis	438	2 551	1 009	–	171	–	4 169	3 909
Irlande	63	38	–	–	10	–	111	130
	873	5 539	2 088	587	812	209	10 108	9 644
Portugal	–	–	–	–	–	–	–	–
Italie	29	–	–	–	81	–	110	112
Grèce	–	–	–	–	–	–	–	–
Espagne	81	–	65	38	45	–	229	230
	110	–	65	38	126	–	339	342
Allemagne	44	121	66	–	–	–	231	225
France	208	191	151	50	129	–	729	699
Pays-Bas	16	436	24	32	53	–	561	541
Australie	141	375	65	–	48	–	629	616
Autres (17 institutions)	76	455	110	91	76	–	808	780
	485	1 578	416	173	306	–	2 958	2 861
Total	1 468 \$	7 117 \$	2 569 \$	798 \$	1 244 \$	209 \$	13 405 \$	12 847 \$

* Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'une valeur comptable de 2 977 M\$ et d'un coût amorti de 2 715 M\$.

Au 31 décembre 2013, la Compagnie détenait des titres de créance, y compris des titres de créance à court terme, de banques et d'autres institutions financières (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants) dont la valeur comptable globale s'établissait à 13,4 G\$, en hausse par rapport au montant de 12,8 G\$ enregistré au 31 décembre 2012. La hausse tient essentiellement à l'inclusion des placements de 630 M\$ d'Irish Life dans des obligations d'institutions financières (367 M\$ à long terme; 263 M\$ à court terme).

Sont inclus dans ce portefeuille des titres de créance émis par des banques et d'autres institutions financières domiciliées en Italie et en Espagne, d'une valeur de 339 M\$, par rapport à 342 M\$ au 31 décembre 2012. Les titres espagnols, d'un montant de 229 M\$, comprennent des obligations libellées en livres sterling d'un montant de 202 M\$ émises par les filiales d'institutions financières espagnoles réglementées par la Prudential Regulation Authority (la PRA) et domiciliées au Royaume-Uni. La Compagnie ne détient pas de titres émis par des banques et d'autres institutions financières domiciliées en Grèce ou au Portugal.

Au 31 décembre 2013, 97 % de la valeur comptable de 13,4 G\$ des titres de créance de banques et d'autres institutions financières se rapportait à des titres de première qualité.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La Compagnie a pour politique d'acquérir uniquement des prêts commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La Compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts hypothécaires commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la Compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites.

Portefeuille de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires par type de bien	31 décembre 2013				31 décembre 2012	
	Assurés	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	913 \$	845 \$	1 758 \$	9 %	1 676 \$	9 %
Résidences multifamiliales	2 648	2 164	4 812	25	4 358	25
Biens commerciaux	205	12 288	12 493	66	11 841	66
Total	3 766 \$	15 297 \$	19 063 \$	100 %	17 875 \$	100 %

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 19,1 G\$, soit 14 % de l'actif investi au 31 décembre 2013, comparativement à 17,9 G\$, ou 15 % de l'actif investi, au 31 décembre 2012. Le total des prêts assurés s'élevait à 3,8 G\$, soit 20 % du portefeuille de prêts hypothécaires.

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
Ontario	826 \$	47 %	757 \$	45 %
Québec	392	22	398	24
Alberta	123	7	122	7
Colombie-Britannique	109	6	109	7
Terre-Neuve	93	5	86	5
Nouvelle-Écosse	63	4	63	4
Saskatchewan	63	4	54	3
Manitoba	45	3	43	3
Nouveau-Brunswick	41	2	40	2
Autres	3	–	4	–
Total	1 758 \$	100 %	1 676 \$	100 %

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 561 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 34 %. Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la Compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la Compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et la valeur du prêt à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 22 ans au 31 décembre 2013.

Prêts hypothécaires commerciaux

	31 décembre 2013				31 décembre 2012			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Magasins et centres commerciaux	3 422 \$	488 \$	1 298 \$	5 208 \$	3 239 \$	403 \$	1 247 \$	4 889 \$
Immeubles de bureaux	1 365	429	613	2 407	1 431	272	639	2 342
Bâtiments industriels	1 733	1 276	744	3 753	1 848	1 301	444	3 593
Autres	422	311	392	1 125	464	163	390	1 017
Total	6 942 \$	2 504 \$	3 047 \$	12 493 \$	6 982 \$	2 139 \$	2 720 \$	11 841 \$

Portefeuille de participations

	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
Portefeuille de participations par type				
Actions cotées en Bourse	7 678 \$	60 %	6 351 \$	60 %
Actions non cotées en Bourse (au coût)	876	7	700	7
Total partiel	8 554	67 %	7 051	67 %
Immeubles de placement	4 288	33	3 572	33
Total	12 842 \$	100 %	10 623 \$	100 %

Immeubles de placement

	31 décembre 2013				31 décembre 2012			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Immeubles de bureaux	748 \$	– \$	816 \$	1 564 \$	730 \$	1 \$	531 \$	1 262 \$
Bâtiments industriels	287	–	539	826	137	–	480	617
Commerces de détail	203	–	1 075	1 278	199	2	961	1 162
Autres	275	4	341	620	248	5	278	531
Total	1 513 \$	4 \$	2 771 \$	4 288 \$	1 314 \$	8 \$	2 250 \$	3 572 \$

Portefeuille de participations – Au 31 décembre 2013, le total du portefeuille de participations s'établissait à 12,8 G\$, ou 9 % de l'actif investi, contre 10,6 G\$, ou 9 % de l'actif investi, au 31 décembre 2012. Le portefeuille de participations se compose d'actions de sociétés cotées en Bourse, d'actions de sociétés non cotées en Bourse et d'immeubles de placement. En 2013, les actions cotées en Bourse ont augmenté d'environ 1,3 G\$ en raison principalement des hausses nettes de la valeur de marché et de l'acquisition d'Irish Life, qui a fourni un apport de 0,2 G\$. Les actions non cotées en Bourse comptabilisées au coût ont crû de 0,2 G\$ en raison de l'acquisition d'Irish Life. L'augmentation de 0,7 G\$ liée aux immeubles de placement s'explique principalement par l'acquisition d'Irish Life, qui a fourni un apport de 0,3 G\$, par les hausses de la valeur de marché nette et par le raffermissement de la livre sterling par rapport au dollar canadien.

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis, les immeubles de placement saisis et d'autres actifs pour lesquels la direction n'a plus l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels sera reçue.

Placements ayant subi une perte de valeur

	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Montant brut	Recouvrement de (dotation à la provision pour) perte de valeur	Valeur comptable	Montant brut	Recouvrement de (dotation à la provision pour) perte de valeur	Valeur comptable
Placements ayant subi une perte de valeur par catégorie						
Juste valeur par le biais du résultat net	355 \$	29 \$	384 \$	411 \$	(46) \$	365 \$
Disponibles à la vente	21	(2)	19	33	(6)	27
Prêts et créances	59	(25)	34	62	(21)	41
Total	435 \$	2 \$	437 \$	506 \$	(73) \$	433 \$

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur totalisait 435 M\$, ou 0,3 % du portefeuille de placements (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants), au 31 décembre 2013, comparativement à 506 M\$, ou 0,4 %, au 31 décembre 2012, soit une diminution nette de 71 M\$. La diminution des placements ayant subi une perte de valeur découle principalement des cessions et des remboursements de 110 M\$, qui ont été contrebalancés en partie par des pertes de valeur de 9 M\$ au cours de l'exercice et un raffermissement du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien de 30 M\$.

Au 31 décembre 2013, le recouvrement net s'établissait à 2 M\$, contre une provision nette de 73 M\$ au 31 décembre 2012. La variation tient essentiellement à une hausse de la juste valeur des placements ayant déjà subi une perte de valeur. Si la juste valeur de certains actifs ayant subi une perte de valeur a augmenté, ces actifs demeurent dépréciés en fonction d'autres facteurs décrits dans les principales méthodes comptables de la Compagnie.

Provision pour pertes sur créances futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la provision pour pertes sur créances futures est déterminé conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes et comprend des provisions pour couvrir les écarts défavorables.

Au 31 décembre 2013, le total de la provision pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 2 795 M\$, comparativement à 2 559 M\$ au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 236 M\$ découlant essentiellement de l'incidence de l'acquisition d'Irish Life, laquelle se chiffre à 70 M\$, de la fluctuation des devises ainsi que des activités normales.

À l'exclusion de l'évaluation à la valeur de marché positive, les provisions pour perte de valeur de 40 M\$ (7 M\$ au 31 décembre 2012), 38 M\$ (80 M\$ au 31 décembre 2012) et 2 795 M\$ (2 559 M\$ au 31 décembre 2012) pour pertes sur créances futures liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance représentaient ensemble 2,4 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants au 31 décembre 2013 (2,4 % au 31 décembre 2012).

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés au cours du quatrième trimestre de 2013. Les transactions sur dérivés de la Compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la Compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédettes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la Compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés. Le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 19 M\$ (25 M\$ au 31 décembre 2012) et un montant de 222 M\$ a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (118 M\$ au 31 décembre 2012).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 7,6 G\$. Cette augmentation comprend des instruments financiers dérivés de 660 M\$ détenus par Irish Life. À l'exclusion d'Irish Life, le montant nominal en cours a crû de 6,9 G\$, en raison essentiellement de l'achat d'options de vente de titres de capitaux propres de six mois sur le S&P 500 lié à une macrocouverture du capital d'un montant nominal de 7,1 G\$ au 31 décembre 2013. Les autres activités liées aux dérivés en 2013 comprennent l'expiration des options de vente de titres de capitaux propres d'un montant de 849 M\$, l'ajout de contrats de change à terme qui fixent le taux de change entre l'euro et la livre sterling sur une tranche d'environ 300 M€ de l'investissement dans Irish Life et des activités de couverture normales visant les positions de l'actif et du passif de la Compagnie.

Le 16 octobre 2013, la Compagnie a acheté des options de vente de titres de capitaux propres de six mois sur le S&P 500 d'un montant nominal de 6,8 G\$, pour une contrepartie de 41 M\$, à titre de macrocouverture du capital contre un recul important des marchés boursiers causé par l'incertitude politique à l'égard du pouvoir d'emprunt du gouvernement des États-Unis.

L'exposition de la Compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 593 M\$ au 31 décembre 2013, comparativement à 997 M\$ au 31 décembre 2012. La valeur de marché des swaps de devises entre le dollar américain et le dollar canadien utilisés aux fins de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif a reculé en raison du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien. Les valeurs de marché des swaps de taux d'intérêt qui reçoivent habituellement des taux fixes et paient des taux variables ont également reculé en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill et immobilisations incorporelles

	31 décembre	
	2013	2012
Goodwill	5 812 \$	5 397 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	2 655	2 442
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	801	673
Total	9 268 \$	8 512 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la Compagnie ont principalement trait à l'acquisition de la London Life, de la Canada-Vie, de Putnam et d'Irish Life. Le goodwill et les immobilisations corporelles ont augmenté de 756 M\$ depuis le 31 décembre 2012 pour atteindre 9 268 M\$ au 31 décembre 2013.

Le goodwill a progressé de 415 M\$ pour atteindre 5 812 M\$, en raison du goodwill de 378 M\$ lié à l'acquisition d'Irish Life et des fluctuations favorables des devises.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée ont crû de 341 M\$, en raison essentiellement de l'acquisition d'Irish Life. À la date d'acquisition, les immobilisations corporelles à durée indéterminée étaient évaluées à 131 M\$, et les immobilisations corporelles à durée déterminée, à 116 M\$. Les fluctuations favorables des devises ont également contribué à la hausse, laquelle a été partiellement contrebalancée par la réduction de valeur des immobilisations incorporelles au cours de la période.

Conformément aux IFRS, la Compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Au cours du quatrième trimestre de 2013, la Compagnie a mené son test annuel de dépréciation du goodwill et des immobilisations corporelles. Des suites du test, la Compagnie a constaté une réduction de 37 M\$ de la valeur des immobilisations corporelles (32 M\$ après impôt), dont une tranche de 34 M\$ (30 M\$ après impôt) a trait aux immobilisations incorporelles à durée indéterminée liées à la valeur de la bannière Canada-Vie en Irlande. Cette réduction de valeur reflète l'abandon de la bannière Canada-Vie en raison de la transaction liée à Irish Life. La charge de dépréciation comprend également un montant de 3 M\$ (2 M\$ après impôt) lié aux logiciels (immobilisations corporelles à durée déterminée) pour l'exploitation canadienne.

Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

Autres actifs du fonds général

	31 décembre	
	2013	2012
Fonds détenus par des assureurs cédants ⁽¹⁾	10 832 \$	10 599 \$
Actif de réassurance	5 070	2 064
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêt à recevoir	3 068	2 647
Autres actifs ⁽¹⁾	2 220	1 571
Actif d'impôt différé	1 167	1 142
Instruments financiers dérivés	593	997
Immeubles occupés par leur propriétaire	590	514
Immobilisations	211	154
Impôt exigible	165	162
Total	23 916 \$	19 850 \$

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2013 totalisaient 23,9 G\$, soit 4,1 G\$ de plus qu'au 31 décembre 2012. À l'exclusion de l'incidence de l'acquisition d'Irish Life de 3,8 G\$, dont une tranche de 3,3 G\$ a trait aux cessions en réassurance, les autres actifs du fonds général ont augmenté de 260 M\$.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les sommes payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des polices de fonds distincts

Fonds distincts

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	1 ^{er} janvier 2012
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire ⁽¹⁾	62 882 \$	35 154 \$	32 651 \$
Fonds communs de placement ⁽¹⁾	41 555	34 100	31 234
Obligations	34 405	24 070	21 594
Trésorerie et autres	10 454	3 172	3 343
Immeubles de placement	8 284	6 149	5 457
Prêts hypothécaires	2 427	2 303	2 303
Total partiel	160 007 \$	104 948 \$	96 582 \$
Participations ne donnant pas le contrôle – fonds communs de placement ⁽¹⁾	772	484	403
Total	160 779 \$	105 432 \$	96 985 \$
Variation d'un exercice à l'autre	52 %	9 %	

(1) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Les placements pour le compte des polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, ont augmenté de 55,3 G\$ pour s'établir à 160,8 G\$ au 31 décembre 2013, en raison essentiellement de l'incidence des montants acquis dans le cadre de l'acquisition d'Irish Life, qui se chiffrent à 36,3 G\$. Cette augmentation tient également aux profits sur la valeur de marché et aux produits de placement réinvestis de 12,9 G\$ et à l'incidence des fluctuations des devises de 7,2 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par des retraits nets de 1,3 G\$.

Fonds communs de placement exclusifs

Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels

	31 décembre	
	2013	2012
Fonds communs de placement		
Combinaison d'actions	26 808 \$	16 827 \$
Actions de croissance	12 314	9 380
Actions – valeur	18 202	13 518
Revenu fixe	28 001	25 658
Marché monétaire	119	129
Fonds de Great-West Financial ⁽¹⁾	5 986	3 967
Total partiel	91 430	69 479
Comptes institutionnels		
Actions	58 414	36 831
Revenu fixe	35 167	28 288
Autres	232	–
Total partiel	93 813	65 119
Total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	185 243 \$	134 598 \$

(1) Compte non tenu d'actifs de 819 M\$ pour lesquels Putnam est sous-conseiller.

Au 31 décembre 2013, le total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprenait des fonds de Putnam et de Great-West Financial, pour un montant de 164,5 G\$, des fonds Quadrus, pour un montant de 4,1 G\$ et d'Irish Life, pour un montant de 16,6 G\$. À l'exclusion de l'incidence de l'acquisition d'Irish Life, l'actif géré des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a crû de 34,0 G\$, principalement en raison d'une hausse de 21,8 G\$ des valeurs de marché, de l'incidence favorable des fluctuations des devises de 10,7 G\$ et de rentrées nettes de 1,5 G\$.

PASSIF

Total du passif

	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ⁽¹⁾	132 063 \$	120 712 \$
Autres passifs du fonds général ⁽¹⁾	13 064	10 695
Placements et contrats d'assurance pour le compte des polices de fonds distincts ⁽²⁾	160 779	105 432
Total	305 906 \$	236 839 \$

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(2) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Le total du passif a augmenté de 69,1 G\$ depuis le 31 décembre 2012, passant ainsi à 305,9 G\$ au 31 décembre 2013, en raison essentiellement de l'acquisition d'Irish Life.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 11,4 G\$, en raison essentiellement de l'incidence de l'acquisition d'Irish Life, qui se chiffre à 7,0 G\$. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts ont crû de 55,3 G\$, en raison essentiellement de l'incidence de 36,3 G\$ des montants acquis dans le cadre de l'acquisition d'Irish Life. Cette augmentation tient également aux profits sur la valeur de marché et aux produits de placement réinvestis de 12,9 G\$ et à l'incidence des fluctuations des devises de 7,2 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par des retraits nets de 1,3 G\$.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	Compte de participation	Sans participation			Total
		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
31 décembre 2013					
Obligations	17 342 \$	16 157 \$	15 508 \$	27 273 \$	76 280 \$
Prêts hypothécaires	7 881	3 769	2 911	3 290	17 851
Actions	5 066	1 796	-	225	7 087
Immeubles de placement	1 192	3	-	2 460	3 655
Autres actifs	8 210	4 173	619	14 188	27 190
Total de l'actif	39 691 \$	25 898 \$	19 038 \$	47 436 \$	132 063 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	39 691 \$	25 898 \$	19 038 \$	47 436 \$	132 063 \$
31 décembre 2012					
Obligations	17 999 \$	17 519 \$	14 280 \$	22 420 \$	72 218 \$
Prêts hypothécaires	7 131	4 428	2 464	2 827	16 850
Actions	4 336	1 565	-	127	6 028
Immeubles de placement	998	3	-	2 173	3 174
Autres actifs	7 570	3 768	612	10 492	22 442
Total de l'actif	38 034 \$	27 283 \$	17 356 \$	38 039 \$	120 712 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	38 034 \$	27 283 \$	17 356 \$	38 039 \$	120 712 \$

Les autres actifs comprennent : les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, l'impôt exigible, les charges payées d'avance, les débiteurs et les coûts d'acquisition différés.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés avec soin, dans des limites raisonnables, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt. Cette pratique est en vigueur depuis plusieurs années et aide à protéger la situation financière de la Compagnie des variations des taux d'intérêt.

Autres passifs du fonds général

Autres passifs du fonds général

	31 décembre	
	2013	2012 ⁽¹⁾
Débitures et autres instruments d'emprunt	5 740 \$	4 283 \$
Autres passifs	2 807	2 956
Créditeurs	1 583	1 258
Impôt exigible	981	649
Passif d'impôt différé	776	708
Instruments financiers dérivés	744	342
Fonds détenus en vertu de traités de réassurance	270	335
Débitures de fiducies de capital	163	164
Total	13 064 \$	10 695 \$

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Le total des autres passifs du fonds général a augmenté de 2,4 G\$ pour atteindre 13,1 G\$, en raison essentiellement de l'émission d'obligations de 10 ans libellées en euros de 0,7 G\$ au deuxième trimestre de 2013 et d'autres passifs du fonds général d'Irish Life de 1,1 G\$.

Les autres passifs comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour la ventilation des soldes et à la note 18 pour le détail des débiteures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux placements à l'égard des produits de gestion du patrimoine

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

La Compagnie utilise des traités de réassurance internes pour regrouper les activités et ainsi atténuer le risque. Le regroupement permet à la Compagnie de profiter de la diversification des risques liés aux fonds distincts au sein d'une seule entité juridique, d'un processus de couverture plus efficient et rentable et d'une meilleure gestion du risque de liquidité associé à la couverture. Puisqu'il permet à la Compagnie de refléter les opérations de sens inverse sur une base consolidée, le regroupement de plusieurs profils de risques a également pour effet de réduire le montant de capital requis et les provisions techniques de la Compagnie.

Au Canada, la Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation ou à l'échéance. En 2009, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont lancé de nouveaux fonds distincts offerts aux particuliers, offrant trois niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance, des avenants de rétablissement de garantie et des garanties de retrait minimum à vie.

Pour les affaires souscrites avant juin 2012, les garanties liées aux activités de fonds distincts offerts aux particuliers au Canada de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie ont été réassurées par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL), ce qui exclut les nouveaux produits canadiens lancés en 2009, qui ont été réassurés par la London Life. Outre les garanties de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie que le GRL a réassurées, ce dernier détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties au décès, de prestations minimales garanties de capitalisation ou à l'échéance et de prestations

minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance-vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

En Europe, la Compagnie offre des produits unitaires à profit par l'entremise de la Canada-Vie et des produits à capital variable assortis de garanties de placement par l'entremise d'Irish Life. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux. La Canada-Vie a lancé un produit assorti d'une garantie de retrait minimum en Allemagne au premier trimestre de 2009, et en Irlande au quatrième trimestre de 2011. Depuis le 30 septembre 2013, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum n'est plus offert en Irlande.

Aux États-Unis, la Compagnie offre des rentes variables assorties de prestations minimales garanties au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial et de Great-West Life & Annuity Insurance Company of New York. La plupart prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à échéance lorsque le titulaire de police atteint 70 ans. Au cours du deuxième trimestre de 2010, un produit assorti d'une garantie de retrait minimum offert par l'intermédiaire de Great-West Financial a été lancé aux États-Unis.

En ce qui a trait aux polices liées à ces garanties, la Compagnie calcule généralement les provisions mathématiques selon un niveau d'ECU (75) (l'espérance conditionnelle unilatérale 75). L'ECU (75) permet de déterminer le montant des provisions mathématiques comme étant le montant requis en excédent des fonds des titulaires de polices selon la moyenne de la tranche de 25 % des scénarios les plus défavorables parmi les pires envisagés, générés selon des processus de création de scénarios qui cadrent avec les normes de pratiques de l'Institut canadien des actuaires. De façon générale, si ce montant est inférieur à zéro, aucune provision mathématique n'est constituée à l'égard des garanties.

Aux fins du calcul du capital requis pour ces garanties, le total brut du capital requis (le TBCR) est calculé et le capital requis correspond au TBCR moins les provisions mathématiques détenues. Le TBCR était de 218 M\$ au 31 décembre 2013 (30 M\$ au 31 décembre 2012). Les règles du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) en matière de TBCR exigent une ECU (98) pour les flux de trésorerie à moins de un an, une ECU (95) pour les flux de trésorerie de un an à cinq ans et une ECU se situant entre (90) et (95) pour les flux de trésorerie au-delà de cinq ans. Le TBCR est déterminé séparément pour les affaires souscrites à compter du 1^{er} janvier 2011, puisque ces affaires sont assujetties à des normes plus strictes et ne peuvent être contrebalancées par des affaires souscrites avant 2011. Toutes les affaires de l'exploitation canadienne sont évaluées au moyen des modèles internes approuvés par le BSIF ou au moyen des facteurs approuvés par le BSIF.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la Compagnie au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne offrent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la Compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La Compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, de par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la Compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum, et pourrait exposer la Compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la Compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. En particulier, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la Compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2013, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne représentaient 2 674 M\$ (2 110 M\$ au 31 décembre 2012).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

	Valeur de marché	31 décembre 2013			
		Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total*
Exploitation canadienne	26 779 \$	– \$	32 \$	101 \$	101 \$
Exploitation américaine	8 853	–	–	42	42
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	7 537	–	16	52	52
Réassurance**	1 146	260	–	22	282
	8 683	260	16	74	334
Total	44 315 \$	260 \$	48 \$	217 \$	477 \$

* Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2013 pour chaque police.

** L'exposition de l'unité Réassurance est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment donné, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2013. Le coût réel pour la Compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à environ 2 M\$ pour le trimestre et à 24 M\$ pour l'exercice 2013, la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'exploitation européenne.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Les débetures et autres instruments d'emprunt ont augmenté de 1 457 M\$ par rapport à 2012, en raison essentiellement de l'émission d'obligations de 10 ans libellées en euros pour un montant de 500 M€ effectuée par la Compagnie afin de financer son acquisition d'Irish Life. Les obligations sont assorties d'un coupon annuel de 2,50 % et leur prix a été fixé à 99,755 % de la valeur nominale, pour un rendement à l'échéance de 2,528 %. Les obligations ont reçu une notation de A+ de Standard & Poor's Ratings Services et sont inscrites à l'Irish Stock Exchange. Il s'agit de la première émission de titres de créance de Lifeco dans un marché libellé en euros. Dans le cadre de l'acquisition d'Irish Life, Lifeco a acquis un billet à durée indéterminée à taux progressif en cours de 200 M€ et un prêt hypothécaire de 50 M€, deux transactions précédemment liées à Irish Life. Le billet à durée indéterminée de 200 M€ est assorti d'un coupon fixe de 5,25 % jusqu'en février 2017, après quoi il peut être

racheté à la valeur nominale ou laissé en cours à un taux réinitialisé correspondant au taux interbancaire offert en euros de trois mois majoré de 203 points de base. Le coupon fixe de 5,25 % a été remplacé par un taux variable correspondant au taux interbancaire offert en euros de trois mois majoré de 99,75 points de base jusqu'en février 2017.

En 2013, Lifeco a renouvelé une facilité de crédit renouvelable auprès d'un syndicat de banques pour un montant de 500 M\$ US pour une durée de trois ans. Cette facilité de Putnam garantie par Lifeco arrivera à échéance le 17 juin 2016. Au 31 décembre 2013, un montant de 450 M\$ US (200 M\$ US au 31 décembre 2012) avait été prélevé.

Sollicitation de consentement

Le 31 octobre 2013, Lifeco a conclu avec succès une sollicitation de consentement auprès des porteurs de ses débetures à 6,67 % arrivant à échéance le 21 mars 2033, et a modifié l'acte de fiducie connexe daté du 21 mars 2003. La Compagnie a versé à chaque porteur de débenture de 2033 un montant de 17,50 \$ par tranche de 1 000 \$ du montant en capital pour supprimer l'engagement relatif au remplacement de capital lié à certaines actions privilégiées (séries F, G, H, I, L et M de Lifeco) et aux débentures subordonnées à 5,691 % et à 7,127 % de Great-West Lifeco Finance (Delaware).

La suppression de cet engagement permettra à la Compagnie de réagir promptement aux notations accordées par les agences ainsi qu'aux exigences en matière de capital réglementaire, tout en profitant d'une souplesse accrue pour gérer la structure de son capital.

Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus de détails sur les débentures et autres instruments d'emprunt de la Compagnie.

TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Titres de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS) – Au 31 décembre 2013, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$, dont une tranche de 47 M\$ est incluse dans l'actif investi de la Compagnie (45 M\$ au 31 décembre 2012).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en espèces par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS, en tout ou en partie, en tout temps, et ceux-ci sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

CAPITAUX PROPRES

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la Compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la Compagnie.

Au 31 décembre 2013, le capital social en circulation se chiffrait à 9 426 M\$, dont 7 112 M\$ d'actions ordinaires, 2 064 M\$ d'actions privilégiées à taux fixe de premier rang et 250 M\$ d'actions privilégiées à taux rajusté de premier rang.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2013, 999 402 079 actions ordinaires de la Compagnie d'une valeur attribuée de 7 112 M\$ étaient en circulation, comparativement à 950 596 440 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 5 848 M\$ au 31 décembre 2012.

Les actions en circulation comprennent 48 660 000 reçus de souscription qui ont été échangés à raison de un reçu de souscription pour une action ordinaire de Lifeco à la conclusion de l'acquisition d'Irish Life, le 18 juillet 2013. Cet échange a donné lieu à une hausse du capital déclaré d'environ 1,2 G\$, déduction faite des coûts de transaction.

Conformément aux modalités des reçus de souscription, un équivalent de dividende de 0,3075 \$ par reçu de souscription a été payé aux porteurs de reçus de souscription en raison de la déclaration par Lifeco d'un dividende de 0,3075 \$ par action ordinaire payable aux porteurs d'actions ordinaires inscrits au 31 mai 2013. L'équivalent de dividende a totalisé 15 M\$ et comprenait un remboursement de 11 M\$ aux porteurs de reçus de souscription ainsi que des charges d'intérêts de 4 M\$ qui correspondent à l'intérêt gagné sur le produit des fonds de reçus de souscription détenus en mains tierces.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Compagnie a racheté et annulé 1 885 381 actions ordinaires (néant en 2012) au coût moyen par action de 31,32 \$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie, cette dernière a renouvelé pour un an son offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 9 décembre 2013, ce qui lui a permis de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 6 000 000 de ses actions ordinaires au cours du marché.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2013, la Compagnie avait en circulation neuf séries d'actions privilégiées perpétuelles à taux fixe et une série d'actions privilégiées perpétuelles à taux rajusté dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 064 M\$ et à 250 M\$, respectivement. Lifeco a racheté toutes ses actions privilégiées à taux rajusté, série J, d'un montant de 230 M\$ le 31 décembre 2013 au prix de 25,00 \$ par action, majoré d'un montant équivalent à tous les dividendes déclarés et impayés, déduction faite de tout impôt devant être soustrait et retenu par la Compagnie. Les modalités des actions privilégiées en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

	Great-West Lifeco Inc.				
	Série F	Série G	Série H	Série I	Série L
Type	Perpétuelle à taux fixe				
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	10 juillet 2003	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009
Actions en circulation	7 740 032	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000
Montant en cours (valeur nominale)	193 500 800 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$
Rendement	5,90 %	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %
Première date de rachat par l'émetteur	30 septembre 2008	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014

	Great-West Lifeco Inc.				
	Série M	Série N ⁽¹⁾	Série P	Série Q	Série R
Type	Perpétuelle à taux fixe	Taux rajusté tous les cinq ans	Perpétuelle à taux fixe	Perpétuelle à taux fixe	Perpétuelle à taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	4 mars 2010	23 novembre 2010	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012
Actions en circulation	6 000 000	10 000 000	10 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	150 000 000 \$	250 000 000 \$	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	5,80 %	3,65 %	5,40 %	5,15 %	4,80 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 mars 2015	31 décembre 2015	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017

- (1) Le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série N, de Lifeco sera ajusté pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur, plus 1,30 %. Lifeco aura le droit de racheter ses actions privilégiées de premier rang, série N, en totalité ou en partie le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, contre un montant en espèces de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés. Sous réserve du droit de rachat de Lifeco et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les statuts de Lifeco, chaque action privilégiée de premier rang, série N, de Lifeco peut être convertie, au gré du détenteur, le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite en une action privilégiée de premier rang, série O, de Lifeco, assortie d'un dividende en espèces privilégié non cumulatif variable, dont le montant et la date de paiement seront déterminés par le conseil d'administration.

Les modalités des actions de séries F, G, H, I, L, M, N, P, Q et R ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la Compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la Compagnie. Ce type d'actions privilégiées est communément appelé « actions privilégiées perpétuelles » et constitue une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle de la Compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus de détails.

Participations ne donnant pas le contrôle

	31 décembre	
	2013	2012
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Great-West	549 \$	552 \$
London Life	1 661	1 822
Canada-Vie	132	66
Great-West Financial	12	11
	2 354 \$	2 451 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	8 \$	5 \$

LIQUIDITÉS, GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

La Compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité adéquate de placements liquides. La Compagnie détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie directement par l'intermédiaire de la société de portefeuille de Lifeco et des filiales consolidées de Lifeco. Au 31 décembre 2013, la Compagnie détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 6,4 G\$ (5,0 G\$ au 31 décembre 2012) et des obligations d'État de 28,3 G\$ (25,8 G\$ au 31 décembre 2012). Irish Life a fourni un apport de 0,4 G\$ à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en 2013. Au 31 décembre 2013, la Compagnie détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie d'environ 0,6 G\$ (0,5 G\$ au 31 décembre 2012) par l'intermédiaire de la société de portefeuille Lifeco. De plus, la Compagnie dispose d'importantes marges de crédit auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées, au besoin, pour répondre à des besoins imprévus en matière de liquidités.

La Compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur les actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur les actions ordinaires de la Compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités. La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la Compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la Compagnie.

Liquidités et autres titres négociables

	31 décembre	
	2013	2012
Liquidités		
Trésorerie, bons du Trésor et certificats de dépôt	6 404 \$	4 992 \$
Obligations d'État	28 330	25 792
Total des liquidités	34 734	30 784
Autres titres négociables		
Obligations de sociétés	35 135	32 548
Actions ordinaires ou privilégiées (négociées sur le marché)	7 678	6 395
Prêts hypothécaires résidentiels (assurés)	3 561	3 433
Total	81 108 \$	73 160 \$

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre	
	2013	2012
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables		
Valeur de marché	15 727 \$	14 483 \$
Valeur comptable	38 631	35 721
Total	54 358 \$	50 204 \$

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur est inversement liée aux taux d'intérêt. Par conséquent, une hausse importante des taux d'intérêt en vigueur se traduirait par une baisse de la valeur de ces actifs liquides. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la Compagnie.

La valeur comptable des actifs liquides et des autres titres négociables de la Compagnie est d'environ 81,1 G\$, ou 1,5 fois le total prévu des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La Compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant d'actifs liquides pour répondre aux exigences imprévues en flux de trésorerie avant leur échéance.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2013	2012	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Opérations	1 213 \$	1 347 \$	5 026 \$	4 722 \$
Financement	(451)	(345)	493	(1 037)
Investissement	(880)	(1 001)	(4 813)	(3 838)
	(118)	1	706	(153)
Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	113	23	190	(8)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(5)	24	896	(161)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 796	1 871	1 895	2 056
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 791 \$	1 895 \$	2 791 \$	1 895 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits de placement nets et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la Compagnie. De façon générale, ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges opérationnelles et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 5 M\$ par rapport au 30 septembre 2013. Au cours du quatrième trimestre de 2013, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont chiffrés à 1 213 M\$, en baisse de 134 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2012. Les flux de trésorerie affectés au financement se sont chiffrés à 451 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes de 340 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées et au remboursement d'actions privilégiées de 230 M\$, partiellement compensés par une hausse de 147 M\$ de la marge de crédit d'une filiale. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 880 M\$ à l'acquisition d'actifs d'investissement additionnels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 896 M\$ par rapport au 31 décembre 2012. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont chiffrés à 5 026 M\$, une hausse de 304 M\$ par rapport à 2012. Les flux de trésorerie liés au financement se sont chiffrés à 493 M\$, principalement en raison du produit de 1,25 G\$ et de 659 M\$ provenant de l'émission d'actions ordinaires liées aux reçus de souscription et de l'émission d'obligations libellées en euros, respectivement, pour l'achat d'Irish Life, facteurs contrebalancés en partie par le paiement de dividendes de 1 330 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées. En 2013, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 4 813 M\$ à l'acquisition d'actifs d'investissement additionnels.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Engagements et obligations contractuels

Au 31 décembre 2013

	Paiements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
1) Débentures et autres instruments d'emprunt	5 757 \$	658 \$	322 \$	– \$	294 \$	200 \$	4 283 \$
2) Contrats de location simple							
– bureaux	421	93	83	73	62	50	60
– matériel	16	7	5	3	1	–	–
3) Obligations d'achat	197	61	33	28	25	17	33
4) Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	466	466	–	–	–	–	–
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous.						
5) Cotisations au titre des régimes de retraite	168	168	–	–	–	–	–
Total des obligations contractuelles	7 025 \$	1 453 \$	443 \$	104 \$	382 \$	267 \$	4 376 \$

1) Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de Lifeco.

2) Les contrats de location simple comprennent des locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.

3) Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.

4) a) Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

b) Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 3,0 G\$ US, montant duquel une tranche de 2,6 G\$ US a été émise au 31 décembre 2013.

L'unité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains traités de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. Plusieurs filiales de Lifeco ont émis des lettres de crédit, de la façon suivante :

À des parties externes

En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la Compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la Compagnie à l'égard de certains traités de réassurance.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie détient une facilité de lettres de crédit de 650 M\$ US obtenue d'un syndicat de banques, laquelle peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2013, les filiales de la Great-West avaient ainsi délivré des lettres de crédit d'un montant de 174 M\$ US à des parties externes.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie détient également une facilité de lettres de crédit de 325 M\$ US qui peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. En vertu de cette facilité, la Canada-Vie a délivré des lettres de crédit d'un montant de 69 M\$ US à des parties externes afin de couvrir les traités de réassurance.

De plus, la London Life ainsi que certaines filiales du Groupe de réassurance London ont délivré des lettres de crédit d'un montant total de 7 M\$ US à des parties externes.

À des parties internes

GWL&A Financial Inc. détient une facilité de lettre de crédit de 1,2 G\$ US. Au 31 décembre, des lettres de crédit d'un montant de 1 171 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie en tant que bénéficiaire pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire à l'égard des réserves cédées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina.

GWL&A détient également une facilité de lettres de crédit de 70 M\$ US. Au 31 décembre, des lettres de crédit de 70 M\$ US avaient été délivrées à GWL&A Insurance Company of South Carolina en tant que bénéficiaire, pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie a émis une lettre de crédit de 117 M£ à l'intention de Canada Life Limited (CLL), pour laquelle cette dernière est le bénéficiaire. Cette lettre de crédit permet à CLL d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire au Royaume-Uni à l'égard d'un prêt consenti à The Canada Life Group (UK) Limited.

Canada Life Reinsurance détient une facilité de lettre de crédit de 500 M\$ US. Au 31 décembre, des lettres de crédit d'un montant de 369 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie.

De plus, des filiales de la Great-West ont utilisé les facilités susmentionnées afin de délivrer des lettres de crédit d'un montant de 532 M\$ US à d'autres filiales.

- 5) Les cotisations au titre des régimes de retraite sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Au niveau de la société de portefeuille, la Compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la Compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques.

La Compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. D'autres établissements et filiales à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Il s'agit du ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MPRCE). La fourchette cible interne de la Compagnie au chapitre du ratio du MPRCE pour les principales filiales d'exploitation canadiennes de Lifeco a été révisée et se situe maintenant entre 175 % et 215 % (antérieurement entre 175 % et 200 %), sur une base consolidée.

Le ratio du MPRCE de la Great-West au 31 décembre 2013 s'établissait à 223 % (207 % au 31 décembre 2012). Le ratio du MPRCE de la London Life au 31 décembre 2013 s'établissait à 238 % (243 % au 31 décembre 2012). Le ratio du MPRCE de la Canada-Vie au 31 décembre 2013 était de 231 % (203 % au 31 décembre 2012). Le ratio du MPRCE ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,6 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille.

Au 31 décembre 2013, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Financial, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 480 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Financial présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année.

Toute l'activité liée au capital, combinée aux exigences additionnelles en matière de capital réglementaire relatives à l'acquisition d'Irish Life, ont eu une incidence de +1 point sur le ratio du MPRCE de la Great-West. L'incidence connexe pour la Canada-Vie et la London Life était de +4 points de pourcentage et de néant, respectivement.

IAS 19R a eu une incidence totale de 575 M\$, et les filiales de la Compagnie qui sont sous réglementation fédérale ont choisi d'appliquer progressivement, sur huit trimestres, une tranche de 454 M\$ aux fins de l'information à fournir sur le MPRCE. Après la transition à IAS 19R, le 1^{er} janvier 2013, aux termes de la ligne directrice du BSIF sur le MPRCE pour 2013, les nouvelles évaluations trimestrielles des régimes à prestations définies qui ont une incidence sur le capital disponible pour les filiales de la Compagnie qui sont sous réglementation fédérale seront amorties sur douze trimestres.

Au 31 décembre 2012, les filiales de la Compagnie qui sont sous réglementation fédérale avaient achevé l'application progressive de l'incidence sur le capital de la conversion aux IFRS. En raison des modifications proposées à l'IFRS portant sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et de la nature évolutive des IFRS, il pourrait y avoir de nouvelles modifications aux exigences en matière de capital réglementaire et aux normes comptables, dont certaines pourraient être importantes.

Aux fins du calcul de la situation du MPRCE, on soustrait du capital réglementaire disponible le goodwill et les immobilisations incorporelles, sous réserve de l'inclusion obligatoire d'une tranche des immobilisations incorporelles.

Les décisions de capitalisation de la Compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent compte de l'incidence que pourraient avoir les mesures prises sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie.

La Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance financière, en vertu de laquelle le montant du risque garanti transféré au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité.

La Compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques importants. La direction est responsable de l'établissement des procédures d'évaluation du capital relatives à la mise en œuvre et à la surveillance du plan de capital. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la Compagnie, en tenant compte de la stratégie et des plans d'affaires de celle-ci. Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF a commencé à travailler sur un certain nombre d'initiatives qui auront, ou pourraient avoir, une incidence sur le calcul et la présentation du MPRCE de la Compagnie ou de certaines de ses filiales.

Ces initiatives sont présentées dans le cadre de la réglementation des compagnies d'assurance-vie du BSIF pour 2013 et sont classées selon trois grandes catégories, en ce qui concerne les montants du capital réglementaire : l'examen de la méthode utilisée pour déterminer les exigences en matière de capital relativement aux garanties de fonds distincts, l'examen des critères d'admissibilité et des composantes du capital disponible, ainsi que le nouveau modèle servant à calculer les exigences en matière de capital relatives aux risques de crédit, aux risques de marché, aux risques d'assurance et aux risques opérationnels. En outre, le BSIF tiendra compte des avantages de la diversification et des crédits de couverture dans son nouveau cadre.

La Compagnie évalue actuellement les propositions du BSIF présentées aux intervenants du secteur et participe à des discussions continues avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et d'autres participants du secteur. De plus, la Compagnie participe activement aux études d'impact quantitatives du BSIF dans le cadre de la réglementation des compagnies d'assurance-vie. À l'heure actuelle, la Compagnie n'est pas en mesure de déterminer l'issue de ces initiatives.

MÉTHODE DE RÉPARTITION DU CAPITAL

Selon la méthode de répartition du capital de la Compagnie, les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne l'exploitation canadienne et l'exploitation européenne (essentiellement la Great-West), cette méthode de répartition est orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que pour les activités des Services financiers et de la Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam), la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio emprunts/capitaux propres de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la Compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital.

Rendement des capitaux propres

	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012 ⁽³⁾
Exploitation canadienne	23,9 %	25,3 %	22,7 %
Services financiers, exploitation américaine⁽¹⁾	17,8 %	19,4 %	20,9 %
Gestion d'actifs, exploitation américaine (Putnam)	(3,7) %	(3,3) %	(2,4) %
Exploitation européenne	14,9 %	15,0 %	18,2 %
Exploitation générale de Lifeco⁽²⁾	(12,6) %	(6,7) %	(5,9) %
Total du bénéfice opérationnel de Lifeco⁽²⁾	15,0 %	16,0 %	16,5 %
Total du bénéfice net de Lifeco	16,6 %	14,9 %	15,3 %

(1) Comprend l'exploitation générale américaine.

(2) La Compagnie utilise le bénéfice opérationnel, une mesure financière non définie par les IFRS, qui exclut l'incidence de certaines provisions décrites à la note 33 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2013.

(3) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence de l'adoption d'IAS 19R, *Avantages du personnel*.

Le rendement des capitaux propres correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires calculé sur quatre trimestres. La Compagnie a présenté un rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires fondé sur le bénéfice net de 16,6 %, comparativement à 15,3 % au 31 décembre 2012. Le rendement de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires de la Compagnie relativement au bénéfice d'exploitation de 491 M\$ s'est élevé à 15,0 %, ce qui cadre avec son objectif à long terme. Le rendement des capitaux propres en fonction du bénéfice opérationnel ajusté de 540 M\$, ce qui exclut l'incidence des coûts de restructuration et d'acquisition liés à l'acquisition d'Irish Life et de la macrocouverture du capital, s'est chiffré à 15,9 %.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Lifeco et ses principales filiales en exploitation ont affiché d'excellentes notations de crédit, attribuées par les cinq agences de notation et présentées dans le tableau suivant. Les sociétés en exploitation ci-dessous ont reçu une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la Compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont en commun leur direction, leur gouvernance et leurs stratégies, ainsi qu'une plateforme d'affaires intégrée. Toutes ces sociétés en exploitation profitent d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et sont détenues par cette dernière. Les notations de crédit de la Compagnie n'ont subi aucune modification au cours du quatrième trimestre de 2013.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Great-West	London Life	Canada-Vie	Great-West Financial
A.M. Best Company	Santé financière		A+	A+	A+	A+
DBRS Limited	Capacité de paiement des sinistres Créances de premier rang Créances de second rang	AA (faible)	IC-1	IC-1	IC-1 AA (faible)	n.c.
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur Créances de premier rang	A	AA	AA	AA	AA
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3	Aa3	Aa3	Aa3
Standard & Poor's Ratings Services	Santé financière de l'assureur Créances de premier rang Créances de second rang	A+	AA	AA	AA AA-	AA

Standard & Poor's Ratings Services et Fitch Ratings ont accordé la notation BBB- et BBB, respectivement, aux billets perpétuels de 200 M€ d'Irish Life pris en charge à l'acquisition. Au 31 décembre 2013, Irish Life avait conservé sa propre notation et n'était pas incluse dans la notation groupée.

GOVERNANCE DU RISQUE

Le conseil d'administration a la responsabilité finale de la gouvernance et de la supervision du risque de l'ensemble de la Compagnie; il examine et approuve régulièrement le cadre de tolérance au risque ainsi que la politique de gestion des risques d'entreprise de la Compagnie.

Le comité de gestion des risques offre au conseil d'administration des conseils en matière de surveillance des risques d'entreprise. Ce comité assure la conformité à des politiques précises en matière de risque, et en fait le suivi. Il s'assure également que des processus efficaces sont en place en vue de repérer, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques, et de produire des rapports sur ces risques.

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) supervise toutes les formes de risques et examine la conformité aux politiques en matière de risque et au cadre de tolérance au risque.

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la Compagnie repose sur un modèle de gouvernance des risques à trois lignes de défense. La première ligne de défense relève des unités d'exploitation, à qui il incombe de gérer le risque au final, et qui sont les principaux responsables des processus en matière de risque. La forte culture de sensibilisation au risque au sein de la Compagnie fait partie intégrante des unités d'exploitation de la première ligne. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions liées au risque, à l'actuariat, à la conformité et aux finances, lesquelles sont responsables de la supervision indépendante de la prise de risques. L'audit interne, qui constitue la troisième ligne de défense, est responsable de vérifier et de valider la conception et l'efficacité du cadre de gestion des risques de l'entreprise.

GESTION DU RISQUE ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

L'activité commerciale des compagnies d'assurance consiste à évaluer, à structurer, à prendre en charge et à gérer des risques et à en fixer le prix. Les types de risques sont nombreux et variés, et ils peuvent être influencés par des facteurs internes et externes liés aux activités exercées par l'assureur. Ces risques, et les processus relatifs au contrôle servant à gérer ces risques, peuvent être répartis en quatre catégories :

1. Risques d'assurance
2. Risques d'investissement ou risques de marché financier
3. Risques opérationnels
4. Autres risques

Les risques propres à l'unité Gestion d'actifs sont présentés à la rubrique Risques opérationnels. Il faut noter, cependant, que les éléments inclus dans la troisième et la quatrième catégories, c'est-à-dire les risques juridiques et les risques liés aux notations de crédit, à la réglementation ou à la réputation, peuvent néanmoins être substantiels, même s'il est moins probable qu'ils se réalisent ou s'ils sont de moindre importance.

RISQUES D'ASSURANCE

GÉNÉRALITÉS

En raison de leur nature, les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir la rentabilité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et le revenu de placement gagné sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges. Bien que les taux de certains produits soient garantis pendant toute la durée du contrat, les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques. La rentabilité finale dépendra de la relation entre les résultats réels et les hypothèses utilisées lors de l'établissement de taux sur la durée du contrat.

La Compagnie a instauré des politiques de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des politiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée, lesquelles sont passées en revue et approuvées par les conseils d'administration des principales filiales en exploitation. Ces types de politiques visent à s'assurer que des directives et des normes uniformes au chapitre des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits et des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée relativement aux activités d'assurance sont appliquées au sein de la Compagnie. Ces politiques décrivent chacune les normes respectives (y compris les processus d'approbation) que chaque unité d'exploitation doit élaborer, mettre en place et respecter. Une fois par année, les actuaires en chef présentent aux comités d'audit des rapports confirmant la conformité avec les politiques de la Compagnie.

La Compagnie a instauré une politique d'évaluation actuarielle qui établit les normes de documentation et de contrôle conçues pour s'assurer que les normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires et de la Compagnie sont appliquées au sein de toutes les unités d'exploitation et de tous les territoires. Les actuaires chargés de la certification attestent trimestriellement qu'ils sont en conformité avec ces politiques.

La Compagnie émet des polices d'assurance-vie avec participation et sans participation. La Compagnie tient les comptes liés aux polices avec participation séparément des comptes liés aux autres polices, comme l'exige la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Les polices avec participation permettent à leur titulaire de participer aux bénéfices des comptes de participation de la Compagnie, conformément à une politique qui détermine les dividendes qui seront versés aux titulaires de polices avec participation. La Compagnie a établi des politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation ainsi que des politiques liées aux comptes de participation, approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation. Ces politiques régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice net dans le

compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation. La Compagnie a également établi des méthodes de répartition des montants liés aux charges et à l'impôt relatives au compte de participation de la Compagnie ainsi que du revenu de placement, des pertes et des charges. Ces méthodes ont également été approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation, et les actuaires désignés présentent l'information annuellement au conseil d'administration des principales filiales en exploitation en exprimant une opinion sur le caractère fidèle et équitable de ces méthodes et sur la conformité des participations versées aux titulaires de polices avec participation avec les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation.

Les paragraphes ci-dessous présentent les principaux risques d'assurance ainsi que les mesures de gestion du risque prises par la Compagnie.

Risque	Gestion du risque
<p>Sinistres (mortalité et morbidité)</p> <p>La mortalité a trait à la fréquence des décès et la morbidité, à l'incidence et à la durée des sinistres liés à l'assurance-invalidité, à l'incidence des affections graves à l'égard de l'assurance contre les maladies graves et au recours aux prestations de soins de santé. Il existe un risque que la Compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle accepte des clients dont le taux de mortalité ou de morbidité se révèle plus élevé que prévu.</p>	<p>Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la Compagnie est active.</p> <p>Les limites de souscription contrôlent l'exposition aux risques. Des pratiques en matière de souscriptions permettent de contrôler le choix des risques garantis conformément aux prévisions en matière de sinistres.</p> <p>Des politiques en matière de souscriptions ont été conçues afin de soutenir la viabilité à long terme des affaires. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes de la profession. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.</p> <p>La Compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque.</p> <p>La Compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée.</p> <p>Pour certaines polices, les frais d'assurance pourraient être augmentés, si nécessaire, à leur maximum contractuel.</p> <p>Le risque lié à la morbidité est atténué par des pratiques efficaces d'élaboration des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres.</p>
<p>Concentration</p> <p>En ce qui concerne les produits d'assurance-vie collective, l'exposition à un risque de décès multiples, en raison de la concentration d'employés couverts en un même lieu, par exemple, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers.</p>	<p>Les concentrations de risque à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. Les caractéristiques d'élaboration des régimes et les souscriptions médicales limitent le montant d'assurance couvrant une seule et même personne. La Compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuse d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.</p>

<p>Augmentation du prix des soins de santé</p> <p>En ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement dépend de l'inflation et de l'utilisation. Il peut être difficile de prévoir les demandes de règlement. Le vieillissement de la population, qui joue un rôle dans l'utilisation, est bien documenté. Cependant, le lancement de nouveaux services, comme des pharmacothérapies de pointe, peut faire monter de façon marquée les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel.</p>	<p>La Compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties à long terme au moyen d'une tarification qui tient compte de la démographie et des autres facteurs tendanciels.</p>
<p>Longévité</p> <p>Les rentiers pourraient vivre plus longtemps que ce qui est estimé par la Compagnie.</p>	<p>La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité prudentes qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité à l'égard des rentes.</p> <p>Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque.</p> <p>La Compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à restreindre les paiements de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification soient aussi complètes que possible.</p>
<p>Résiliation de polices</p> <p>Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat. Il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que les charges puissent être recouvrées, dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats. Il existe également un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu. Le risque englobe également le coût éventuel résultant d'une discordance des flux de trésorerie liés aux produits à la valeur comptable.</p>	<p>La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses prudentes en matière de résiliation de polices. Ces hypothèses tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures. Les hypothèses font régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour pour tenir compte des nouveaux aspects, si nécessaire.</p> <p>La Compagnie inclut également des charges pour rachat anticipé dans ses contrats ainsi que des droits de reprise des commissions dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.</p> <p>Les règles d'imposition des titulaires de polices dans plusieurs des territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.</p>
<p>Gestion des dépenses</p> <p>L'augmentation des frais d'exploitation pourrait entraîner une diminution des marges bénéficiaires.</p>	<p>Les programmes de gestion des dépenses sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires et constituent une composante des régimes de rémunération à base de primes de la direction.</p>

<p>Établissement et modification des taux d'intérêt</p> <p>Les produits sont évalués et tarifés en fonction du rendement de placement des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Si les rendements réels des placements diffèrent de ceux présumés en vertu des hypothèses en matière d'établissement des taux, les rendements réels pour une période donnée peuvent se révéler insuffisants pour couvrir les garanties et les engagements contractuels ou les exigences en matière de passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits à rentrées de fonds à long terme et à taux garantis comportent davantage de risques.</p>	<p>Les responsables de l'établissement des taux, de l'évaluation et de la gestion des placements communiquent de façon régulière et continue pour établir des hypothèses appropriées en matière de taux d'intérêt et s'efforcent d'apparier adéquatement les actifs et les passifs dans le but de réduire au minimum les risques de réinvestissement, en tenant compte du fait qu'il est possible qu'aucun actif ne puisse être apparié au passif, particulièrement lorsque la durée est longue.</p>
<p>Appariement des flux de trésorerie</p> <p>Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas favorables, les marges bénéficiaires peuvent être réduites s'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif.</p>	<p>Les marges sur les produits non ajustables sont protégées grâce à l'appariement, dans les limites raisonnables, de l'actif et du passif. Les marges sur les produits ajustables sont protégées grâce à la surveillance fréquente des positions de l'actif et du passif. L'évaluation de ces deux types de produits s'appuie sur la modélisation à partir de multiples scénarios de taux d'intérêt futurs ainsi que sur la constitution de réserves prudentes, y compris des provisions pour écarts défavorables.</p> <p>La Compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est ciblé et géré en fonction du passif du secteur. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont essentiellement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement.</p>
<p>Réassurance prise en charge</p> <p>Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux catastrophes naturelles, qui entraînent des dommages matériels. À titre de récessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la Compagnie est généralement exposée à un risque de perte de plus haut niveau que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la Compagnie ait à régler un sinistre.</p>	<p>La Compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats.</p> <p>La Compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et intègre ces résultats dans les modèles d'établissement des taux pour s'assurer que la contrepartie est adéquate compte tenu du risque pris en charge.</p>
<p>Garanties à l'égard des placements</p> <p>Une baisse importante des valeurs de marché pourrait faire augmenter le coût engagé par la Compagnie pour les garanties en cas de décès, à l'échéance ou à la sortie des fonds distincts, ou encore à l'égard du revenu. En outre, la baisse des taux d'intérêt et la hausse de l'utilisation par les titulaires de polices pourraient donner lieu à une hausse du coût engagé par la Compagnie pour les garanties liées au fonds général, les garanties de retrait ou le revenu relativement aux fonds distincts.</p>	<p>Une conception prudente des produits, une mise en marché efficace, la répartition de l'actif à l'intérieur des portefeuilles de clients et notre vaste réseau de distribution de produits au Canada et aux États-Unis contribuent à diversifier sensiblement le profil des contrats de fonds distincts en vigueur, établis régulièrement sur plusieurs années, ce qui permet d'atténuer le risque inhérent aux garanties rattachées aux fonds distincts au Canada et aux États-Unis.</p> <p>La Compagnie a mis sur pied un programme de couverture pour les fonds distincts avec garantie de retrait. Ce programme vise à conclure des contrats à terme standardisés d'actions, des contrats de change à terme de gré à gré, des contrats à terme sur taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt en vue d'atténuer l'exposition aux fluctuations du coût des garanties de retrait en raison des variations sur les marchés financiers.</p>

RISQUES D'INVESTISSEMENT OU RISQUES DE MARCHÉ FINANCIER

La Compagnie acquiert et gère des portefeuilles d'actifs afin d'obtenir des rendements qui, après ajustement en fonction des risques, permettent de couvrir les obligations envers les titulaires de polices et d'assurer la rentabilité de la société. Les titres en portefeuille consistent en des obligations, des actions, des prêts hypothécaires et des immeubles de placement. Les instruments financiers dérivés sont des contrats sur taux d'intérêt (contrats à terme standardisés, swaps, options vendues ou achetées), des contrats de change (contrats à terme de gré à gré, swaps de devises) et d'autres contrats dérivés (contrats sur actions, swaps sur défaillance). Les conseils d'administration ou les comités de direction et les comités de placements des conseils d'administration (comités des placements) de certaines des principales filiales de Lifeco approuvent chaque année des politiques en matière de placement et de crédit ainsi que des procédures et des lignes directrices en matière de placement. Les placements sont effectués conformément à ces politiques en matière de placement, qui fournissent des lignes directrices à l'égard de la composition de l'actif admissible pour chaque catégorie de produits.

Un rapport détaillé sur la conformité avec ces politiques et lignes directrices est présenté annuellement aux conseils d'administration ou aux comités de placements, alors que le service d'audit interne procède, à intervalles réguliers, à un examen indépendant de la conformité avec les politiques, les procédures et les lignes directrices en matière de placement.

Les risques importants d'investissement ou de marché financier liés à l'exploitation sont décrits ci-dessous :

Risque	Gestion du risque
<p>Risque de taux d'intérêt</p> <p>Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie du passif et ceux de l'actif couvrant les passifs concernés et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif.</p>	<p>Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.</p> <p>Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe qui répondent de manière efficace aux flux de trésorerie relatifs aux passifs. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt. On obtient ainsi une protection contre les fluctuations des taux d'intérêt, toute variation de la juste valeur de marché des passifs étant compensée par une variation semblable de la juste valeur des actifs.</p> <p>Pour les produits dont la date de versement des prestations est moins prévisible, la Compagnie investit dans des placements à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues. La Compagnie suit régulièrement les faits nouveaux à l'égard du marché et du passif et elle peut, de temps à autre, mettre en œuvre des programmes de réduction des risques, notamment de couverture. Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.</p>

<p>Risque du marché boursier</p> <p>Les marchés boursiers sont volatils et leur repli peut nuire aux résultats d'un exercice malgré les attentes à long terme de la Compagnie à l'égard du rendement approprié des placements pour cette catégorie d'actif.</p> <p>Les rendements des titres de participation couvrant une partie des passifs relatifs aux contrats d'assurance-vie et de protection du vivant non ajustables pourraient se révéler insuffisants.</p>	<p>La politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, dans des limites clairement définies. L'exposition aux actions ordinaires et aux immeubles de placement est gérée de façon à procurer des rendements conformes aux exigences du secteur sous-jacent.</p> <p>La politique de placement établit des limites en matière de placement dans des titres de participation. En ce qui concerne les titres couvrant les polices non ajustables, les placements ont un horizon à très long terme, et les éléments couverts par ces titres de participation présentent peu ou pas de risque de liquidité. Le nombre permis de titres de participation a été établi après une évaluation minutieuse de la tolérance à la volatilité à court terme du compte de résultat et de l'équilibre entre cette volatilité et la valeur économique à long terme.</p>
<p>Risque de crédit</p> <p>Risque qu'un créancier, une partie ou un intermédiaire manquent à l'une de leurs obligations financières ou refusent de la respecter.</p>	<p>La Compagnie a pour politique d'acquérir uniquement des placements de première qualité et de réduire la concentration excessive de l'actif dans une seule région, un seul secteur et une seule société.</p> <p>Des lignes directrices précisent les limites minimales et maximales à respecter relativement à chaque catégorie d'actif. Les notations utilisées pour les obligations proviennent d'évaluations internes et tiennent compte des notations attribuées par des agences de notation externes reconnues.</p> <p>Ces portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par les conseils d'administration ou les comités de placements.</p> <p>Les instruments dérivés sont négociés avec des contreparties qui sont approuvées par les conseils d'administration ou les comités de placements. Le risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés est évalué trimestriellement selon la méthode d'évaluation du risque courant, et conformément à des pratiques jugées aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation.</p> <p>La solidité financière des sociétés qui fournissent de la réassurance à la Compagnie est revue dans le cadre du processus continu de surveillance.</p> <p>La Compagnie suit régulièrement le marché des placements et la conjoncture économique et elle peut, de temps à autre, mettre en œuvre des programmes de réduction des risques, notamment de couverture.</p>

Risque de liquidité	
<p>Risque que la Compagnie ne dispose pas de fonds suffisants pour répondre à ses engagements d'exploitation et de financement et à ses besoins de trésorerie imprévus et, ainsi, subisse une perte.</p> <p>Il existe un risque de défaillance dans l'éventualité où la Compagnie ne serait pas en mesure de fournir des garanties adéquates auprès de contreparties aux contrats sur instruments dérivés.</p> <p>Dans le cours normal de ses activités de réassurance, la Compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la Compagnie ou payables par celle-ci. La Compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.</p>	<p>La Compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et préserve des sources de liquidités adéquates pour couvrir les paiements imprévus. La Compagnie établit des prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires pour assurer une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.</p> <p>La Compagnie procède à un examen approfondi afin de savoir si elle conclura des ententes liées aux instruments dérivés en y incluant des garanties ou non. Lorsque la Compagnie ou ses filiales concluent des ententes en y incluant des garanties, la Compagnie effectue régulièrement des tests pour évaluer la disponibilité des garanties adéquates dans des situations à risque.</p> <p>La direction surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La Compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance.</p>

Risque de change	
<p>Les produits, les charges et le bénéfice de la Compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers. La Compagnie est exposée à un risque important à l'égard du dollar américain en raison des activités de Great-West Financial et de Putnam au sein du secteur d'exploitation américain et de l'unité Réassurance, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités qu'elle exerce au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne par l'entremise de l'exploitation européenne.</p> <p>La Compagnie détient des placements nets dans des établissements à l'étranger. De plus, les dettes de la Compagnie sont principalement libellées en dollars canadiens. Conformément aux IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des fonds propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.</p> <p>Une hausse (baisse) de 1 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice opérationnel de 11 M\$ en 2013.</p> <p>Une hausse (baisse) de 1 % du cours moyen du dollar canadien par rapport au cours moyen du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (augmentation) des pertes de change latentes comptabilisées dans le cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de 106 M\$ au 31 décembre 2013.</p>	<p>La direction utilise des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger.</p> <p>La Compagnie utilise certaines mesures financières non définies par les IFRS, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.</p> <p>Les placements sont normalement libellés dans la même devise que celle du passif qu'ils couvrent.</p> <p>Tout actif en devises qui est acquis afin de couvrir un passif est généralement reconverti dans la monnaie du passif en question au moyen de contrats de change.</p>

Instruments dérivés	
<p>Il existe un risque de perte advenant le cas où les dérivés seraient utilisés à des fins inappropriées.</p>	<p>Les politiques approuvées n'autorisent le recours aux dérivés que pour couvrir des déséquilibres entre les positions de l'actif et du passif ou pour remplacer les instruments de trésorerie.</p> <p>Le processus de gestion du risque de la Compagnie régissant l'utilisation des instruments dérivés exige que la Compagnie n'agisse qu'à titre d'utilisateur final des produits dérivés, et non à titre de teneur de marché.</p> <p>Les dérivés utilisés peuvent comprendre des swaps de taux d'intérêt, sur devises et sur actions, des options, des contrats à terme standardisés et de gré à gré ainsi que des plafonds, des planchers et des tunnels de taux.</p> <p>Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie et de ses filiales relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2013.</p>

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les principaux risques opérationnels associés aux activités de la Compagnie sont les suivants :

Risque	Gestion du risque
<p>Risque opérationnel</p> <p>Il existe un risque de perte directe ou indirecte résultant de processus internes et de systèmes inadéquats ou manquants, d'erreurs commises par des personnes ou encore d'événements externes. Une part importante des employés d'Irish Life sont syndiqués, facteur qui pourrait influencer sur la réussite du plan d'intégration.</p>	<p>La Compagnie gère et atténue les risques opérationnels internes au moyen de politiques, de procédures, de procédés et de pratiques intégrés et complémentaires. L'embauche, l'évaluation du rendement, les promotions et les pratiques de rémunération sont conçues pour attirer, conserver et former le personnel qualifié requis. Un processus complet d'évaluation des emplois est en vigueur, et des programmes de formation et de perfectionnement sont en place. Chaque secteur fournit une formation conçue en fonction de ses besoins précis et a élaboré des contrôles internes appropriés. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la Compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes. La Compagnie applique une discipline de gestion de projet rigoureuse pour toutes les initiatives majeures. Des mesures de sécurité appropriées protègent les locaux et l'information. La Compagnie dispose de procédures d'urgence en cas d'incident à court terme ou d'interruption de service et est déterminée à assurer la continuité des opérations et à mettre à exécution des plans de secours dans tous les lieux de travail, notamment en prévoyant des installations externes où sont stockées les copies de sécurité et d'autres locaux de travail externes, pour guider la reprise des activités critiques en cas de catastrophe.</p>

<p>Variations de la valeur de l'actif géré</p> <p>Les activités liées aux fonds de placement qu'exerce la Compagnie sont fondées sur des honoraires, les produits et la rentabilité étant principalement basés sur la valeur de marché de l'actif géré des fonds de placement. Par conséquent, l'augmentation ou la diminution des honoraires provenant de la gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture observée sur le marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients (y compris les achats et les rachats). Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des produits comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt et des défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits et du bénéfice.</p>	<p>Au moyen de sa gamme variée de fonds, la Compagnie cherche à limiter le risque associé à un marché financier en particulier. Dans le cadre de ses activités canadiennes de fonds distincts, la Compagnie encourage ses clients à adopter une approche de répartition diversifiée de l'actif à long terme, de façon à réduire la variabilité des rendements et la fréquence des substitutions entre les fonds. Cette approche permet qu'une partie importante des fonds distincts offerts aux particuliers soit placée dans un groupe de fonds diversifiés ou dans des « fonds de fonds », qui sont conçus de manière à faciliter l'obtention de rendements optimaux pour un niveau de risque donné.</p> <p>Le processus de placement de l'actif géré s'appuie essentiellement sur la recherche fondamentale, ainsi que sur l'analyse quantitative et la gestion du risque. La recherche fondamentale comprend l'analyse d'évaluations, des recherches économiques et politiques et des recherches sur les secteurs et les entreprises, des visites d'entreprises ainsi que la consultation de sources telles que les activités et les documents publics des entreprises, des entrevues avec la direction des entreprises, l'information préparée par les entreprises et les autres renseignements accessibles au public ainsi que les analyses de fournisseurs, de clients ou de concurrents. L'analyse quantitative comprend l'analyse des tendances passées et l'utilisation de modèles financiers complexes de façon à évaluer le rendement éventuel de titres de participation particuliers. Les ressources en gestion du risque de Putnam analysent les titres de participation de tous les fonds Putnam et des autres portefeuilles de manière à repérer les cas de surpondération et à cibler les autres risques éventuels.</p> <p>Dans certains cas, la Compagnie facture des honoraires qui ne sont pas liés à l'actif, mais qui sont fondés sur des primes ou d'autres paramètres, ce qui réduit la sensibilité des produits aux fluctuations du marché</p>
<p>Recrutement et conservation du personnel</p> <p>La Compagnie dépend en grande partie de sa capacité à attirer et à conserver un personnel hautement qualifié et souvent très spécialisé et à le motiver. Le marché pour ces professionnels est très compétitif et se caractérise de plus en plus par un mouvement entre les différentes sociétés. La perte de membres du personnel clés ou l'incapacité d'attirer du personnel qualifié de remplacement ou du personnel qualifié supplémentaire pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement financier. L'incapacité d'offrir ou de maintenir un système de rémunération concurrentiel pourrait se traduire par un taux de roulement accru de ces professionnels. Toute augmentation de la rémunération versée afin d'attirer ou de conserver des membres du personnel clés pourrait se traduire par une diminution du bénéfice net. Le départ de membres du personnel clés pourrait se traduire par la perte de clients, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats opérationnels et la situation financière.</p>	<p>La Compagnie fait appel à des consultants externes pour obtenir des données de référence à l'égard de la rémunération et travaille en étroite collaboration avec le conseil d'administration afin d'être en mesure d'élaborer un système de rémunération concurrentiel pour ses membres du personnel clés.</p> <p>La Compagnie utilise également des instruments de rémunération à base de primes, tels que des attributions d'options sur actions de Putnam et de Lifeco, pour attirer ou conserver des membres du personnel clés. Une telle forme de rémunération établit généralement un lien entre le rendement de la Compagnie et la rémunération finale des employés.</p>

<p>Résiliation de contrats</p> <p>Les services de retraite et de placement ainsi que les activités de gestion de l'actif et du patrimoine tirent la presque totalité de leurs produits et de leur bénéfice net des ententes de services-conseils en placement et de services à l'égard des fonds communs de placement, ainsi que d'autres produits de placement. Les contrats peuvent être résiliés après un préavis relativement court, sans justification, et les frais de gestion et de placement doivent être approuvés une fois par année. La résiliation de l'une ou de plusieurs de ces ententes ou l'incapacité de les renouveler, ou encore la réduction des honoraires liés à ces ententes, pourraient avoir une incidence sur les produits et le bénéfice de la Compagnie.</p>	<p>La Compagnie consacre des ressources importantes à son processus de gestion de placements et cherche à obtenir un rendement constant, sûr et supérieur au fil du temps pour tous les portefeuilles de ses clients. L'actif géré est réparti selon un large éventail d'objectifs de placement, ce qui amène une diversité au sein des gammes de produits.</p> <p>Le risque auquel la Compagnie est exposée à l'égard des fonds distincts et des fonds communs de placement est réparti entre de nombreux fonds individuels. Des ressources importantes sont consacrées au maintien de solides relations avec les fiduciaires des régimes ou les autres administrateurs des fonds, s'il y a lieu, en vertu des ententes applicables. Les représentants de la Compagnie rencontrent les différents comités, les fiduciaires des régimes et les autres fiduciaires afin de respecter les obligations juridiques de rendre compte, de les informer des faits nouveaux, de renégocier les contrats ou de régler les questions qu'ils pourraient soulever.</p>
<p>Accès à un réseau de distribution</p> <p>La capacité de la Compagnie de commercialiser ses produits dépend en grande partie de l'accès à une clientèle composée de particuliers, de fonds de pension d'employés de sociétés privées ou d'État, d'administrateurs de régimes à cotisations définies, de fonds de dotation, d'institutions ou de gouvernements nationaux ou étrangers, de compagnies d'assurance, de maisons de courtage, de courtiers, de banques et d'autres intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la Compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la Compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un conseiller en placement, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la Compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la Compagnie de générer des souscriptions.</p>	<p>La Compagnie dispose d'un vaste réseau de relations en matière de distribution. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers et autres institutions financières. En outre, Putnam a conclu certaines alliances stratégiques avec des sociétés de gestion de placements à l'échelle internationale. Putnam dépend de son vaste réseau de distribution international pour commercialiser les fonds Putnam et ses autres produits d'investissement dans tous les canaux importants de distribution de détail, institutionnels et de régimes de retraite.</p>

Structure de la société de portefeuille	
<p>La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges opérationnelles de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie, sauf dans la mesure où la Compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.</p> <p>Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Great-West, de la London Life, de la CFCV, de la Canada-Vie, de Great-West Financial et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages du personnel.</p>	<p>La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies et des marchés financiers. La direction suit de près les lois et les règlements au niveau de la société de portefeuille et de la société en exploitation.</p>

AUTRES RISQUES

Les autres risques qui ne sont pas expressément définis ailleurs sont les suivants :

Risque	Gestion du risque
Notations de crédit	
<p>La santé financière, les notations indiquant la capacité de paiement des sinistres et les notations liées à l'émission d'instruments financiers reflètent l'opinion des agences de notation à l'égard de la capacité financière de Lifeco et de ses principales filiales de respecter leurs obligations en vertu des polices d'assurance. De plus, elles constituent d'importants facteurs dans l'établissement de la position concurrentielle des compagnies d'assurance-vie et pourraient avoir une incidence sur les frais de financement. Les agences de notation analysent régulièrement le rendement financier et la situation financière des assureurs, y compris ceux des filiales de la Compagnie. Toute réduction, ou toute éventualité de réduction, des notations des filiales de la Compagnie pourrait augmenter le nombre de rachats de produits d'assurance et de rentes et réduire la capacité de la Compagnie à commercialiser et à distribuer ses produits et services, et pourrait nuire aux relations de la Compagnie avec ses créanciers, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses perspectives commerciales. Ces notations représentent un facteur important dans la préservation de la confiance des clients envers les filiales de la Compagnie et la capacité de ces dernières à vendre des produits d'assurance et de rentes.</p>	<p>La Compagnie ajuste sa gestion en fonction d'une notation de crédit cible, en surveillant de façon diligente l'évolution des critères et des processus de notation des diverses agences.</p>
Acquisitions futures	
<p>À l'occasion, Lifeco et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les produits et les services déjà existants, et de tels examens pourraient faire en sorte que Lifeco ou ses filiales cèdent ou acquièrent des activités, offrent de nouveaux produits et services ou cessent d'offrir des produits ou des services existants. Dans le cours normal de leurs activités, la Compagnie et ses filiales étudient l'achat ou la vente d'entreprises, d'activités ou de secteurs d'exploitation, et en discutent avec des tierces parties. Si elles se réalisaient, de telles opérations pourraient être importantes pour la Compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée, et pourraient se traduire par des variations de la valeur des titres de Lifeco, y compris de ses actions ordinaires.</p>	<p>Lifeco effectue un contrôle diligent complet lorsqu'elle considère toute acquisition ou cession d'entreprises ou d'activités, toute offre de nouveaux produits ou services ou tout abandon de produits ou de services existants.</p> <p>Lorsqu'elle étudie des possibilités d'acquisitions stratégiques, la Compagnie peut choisir, par prudence, de conserver du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir au cours de la période d'intégration.</p>

Risque juridique et risque lié à la réglementation	
<p>Risque – La Compagnie et certaines de ses principales filiales sont soumises à diverses exigences juridiques et réglementaires imposées par la <i>common law</i> et le droit civil, ainsi que les lois et les règlements du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni de l'Irlande et d'autres territoires de compétence pertinents aux émetteurs assujettis, aux compagnies d'assurance et aux sociétés offrant des services de gestion de placements et d'autres services financiers (y compris la supervision par les autorités gouvernementales dans les territoires où elles exercent des activités). Ces exigences, qui comprennent des exigences en matière d'adéquation du capital, de liquidités et de solvabilité, des restrictions relatives aux placements, des restrictions liées à la vente et à la commercialisation de produits d'assurances et de rentes ainsi que des exigences portant sur les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actif et les conseillers en placement, visent d'abord à protéger les titulaires de polices, leurs bénéficiaires et les clients des services-conseils en placement, et non les actionnaires. Des modifications importantes apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, lequel mènerait à des sanctions financières ou à des amendes et à des atteintes à la réputation de la Compagnie, pourraient avoir une incidence négative importante sur la Compagnie. Les organismes de réglementation peuvent, à l'occasion, réévaluer les exigences de capital et exiger que des capitaux supplémentaires soient détenus par diverses filiales réglementées. De plus, les exigences de capital réglementaire influent sur les liquidités et sur le montant de capital qui doivent être détenus par diverses filiales réglementées de la Compagnie dans certains territoires et limitent le mouvement de capital d'un territoire à l'autre, et, par conséquent, ces exigences pourraient restreindre la capacité de ces filiales de déclarer et de verser des dividendes à la Compagnie.</p> <p>Les éventuelles modifications à la réglementation au Canada comprennent de nouveaux principes directeurs en matière d'exigences de capital (la feuille de route du BSIF), dont l'entrée en vigueur est actuellement prévue pour 2018, ainsi que de nouvelles exigences de capital pour les entités européennes actuellement passées en revue par la Commission européenne (Solvabilité II), dont l'entrée en vigueur est actuellement prévue pour 2016.</p>	<p>La Compagnie surveille la conformité avec les normes et les exigences juridiques, réglementaires, comptables et autres dans tous les territoires où elle exerce ses activités et évalue les tendances relatives aux changements juridiques et réglementaires pour que les activités soient conformes et flexibles.</p> <p>Le risque de poursuite judiciaire est géré au moyen des diverses pratiques de gestion du risque et de contrôle décrites à la rubrique Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle, dans le présent rapport de gestion.</p>

<p>Risque juridique et risque lié à la réglementation (suite)</p>	
<p>La Compagnie a adopté les Normes internationales d'information financière (les IFRS) le 1^{er} janvier 2011, ce qui a eu une incidence sur son surplus et son bénéfice net d'ouverture. De plus, de nouveaux principes directeurs conformes aux IFRS sont élaborés, y compris une norme révisée portant sur les contrats des compagnies d'assurance, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et sur la présentation des résultats dans les états financiers. Bien qu'il existe d'importantes incertitudes, ces faits nouveaux en matière de comptabilité et de réglementation, selon leur version préliminaire, pourraient avoir une incidence sur la situation financière de la Compagnie en soumettant cette dernière aux fluctuations importantes des exigences en matière de réserves et de capital, ce qui ferait croître la volatilité des résultats et aurait par la même occasion une incidence sur la capacité de la Compagnie à distribuer des fonds à ses fournisseurs de capital dans l'avenir.</p> <p>La Compagnie et ses filiales exercent leurs activités dans un environnement de plus en plus réglementé et litigieux. Par conséquent, elle fait de temps à autre l'objet de poursuites, y compris des arbitrages et des recours collectifs survenant dans le cours normal des activités. Il est intrinsèquement difficile de prédire avec certitude l'issue de ces instances judiciaires, et l'issue défavorable de l'une de ces instances pourrait avoir une incidence importante sur la Compagnie ou porter atteinte à sa réputation, ce qui pourrait nuire à ses perspectives commerciales.</p>	
<p>Risque lié à la réputation</p>	
<p>Dans le cours de ses activités, la Compagnie peut être exposée au risque que certaines actions portent atteinte à sa réputation et causent des dommages à ses clients potentiels.</p> <p>Ces actions peuvent inclure des activités non autorisées d'employés ou d'autres personnes liées à la Compagnie, des négligences de la Compagnie qui sont rendues publiques et qui portent atteinte à sa réputation, des activités régulières ou passées de la Compagnie qui font l'objet d'un examen minutieux de la part d'un organisme de réglementation ou des médias en raison d'un changement dans la perception du public à son égard et qui portent atteinte à la Compagnie, ou toute autre action ou activité qui porte atteinte à la réputation générale de la Compagnie.</p>	<p>La Compagnie dispose de contrôles permanents visant à limiter les activités non autorisées de personnes liées à la Compagnie. Elle a adopté un code de conduite professionnelle et de déontologie, qui définit les normes de conduite que doivent respecter tous ses administrateurs, dirigeants et employés. En outre, les administrateurs, les dirigeants et les employés sont tenus d'attester leur conformité au code de conduite professionnelle et de déontologie une fois par année. De plus, la Compagnie prend des mesures pour régler les situations qui pourraient dégénérer et ainsi porter atteinte à sa réputation.</p>

<p>Réassurance</p>	<p>La Compagnie comptabilise toutes ses opérations de réassurance conformément aux IFRS. Dans certains cas, le traitement comptable prévu aux termes des IFRS peut différer de celui qu'appliquent les réassureurs ou les réassurés de la Compagnie, en fonction des règles applicables dans leurs territoires. La Compagnie croit que les opérations de réassurance qu'elle a conclues sont appropriées et comptabilisées adéquatement. Malgré tout, la Compagnie peut, dans le cadre de ce type de réassurance, être exposée à des risques liés à la réputation ou à d'autres risques dépendant d'événements futurs. La Compagnie a instauré une politique de gestion du risque pour la réassurance cédée, laquelle est passée en revue et approuvée par les filiales en exploitation. Une fois par année, les actuaires en chef présentent aux comités d'audit des rapports confirmant la conformité avec la politique de la Compagnie.</p>
<p>Systèmes de soutien et fonctions de service à la clientèle</p>	<p>Les unités d'exploitation de la Compagnie travaillent avec ses fournisseurs de systèmes et de services pour garantir la fiabilité et l'efficacité des systèmes d'information. La Compagnie utilise des systèmes externes de grande qualité et a mis en place des contrôles à l'égard de la sécurité de l'information, et elle travaille également avec ses fournisseurs de services pour vérifier et évaluer le caractère suffisant de leurs contrôles.</p>
<p>La capacité d'obtenir régulièrement et de façon fiable des données sur les prix des titres, de traiter avec précision les opérations des clients et de fournir des rapports et d'autres services à la clientèle est essentielle à l'exploitation de la Compagnie. Une défaillance de l'un des systèmes pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats opérationnels et la situation financière de la Compagnie. De plus, tout retard ou inexactitude dans l'obtention des données sur les prix, le traitement des opérations des clients ou la prestation de rapports, outre toute inexactitude dans la prestation d'autres services à la clientèle, pourrait se traduire par une perte de confiance de la part des clients, une atteinte à la réputation de la Compagnie, un risque de sanction disciplinaire ou une responsabilité envers les clients de la Compagnie. Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conserve et transmet de l'information confidentielle sur ses clients ainsi que des renseignements exclusifs relativement à ses activités commerciales. La Compagnie pourrait subir des pertes si elle se révélait incapable de protéger de façon adéquate les renseignements de nature délicate et confidentielle.</p>	

<p>Risque lié aux régimes de retraite</p> <p>Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies. Les coûts liés à ces régimes à prestations définies dépendent de nombreux facteurs dont les taux d'actualisation, le rendement de l'actif des régimes, les coûts de la rémunération, le risque d'inflation, la durée d'emploi, la réglementation gouvernementale et les écarts entre les résultats actuariels prévus et réels. Dans l'éventualité où l'actif des régimes de retraite n'enregistre pas une croissance durable au fil du temps et que les facteurs liés aux coûts susmentionnés ont une incidence négative, la Compagnie pourrait voir les obligations de capitalisation des régimes de retraite et les coûts connexes augmenter, ce qui pourrait diminuer les flux de trésorerie et les marges bénéficiaires. Dans certains territoires, les modifications récentes et la réforme proposée de la réglementation gouvernementale pourraient avoir une incidence importante sur les régimes.</p>	<p>La gestion du risque lié aux régimes de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation liée aux régimes de retraite et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Compagnie.</p> <p>La Compagnie a un comité de retraite qui s'occupe de la supervision de ses régimes de retraite. La réglementation liée aux régimes de retraite est suivie de façon continue afin d'évaluer l'incidence des modifications apportées à la réglementation gouvernementale sur la situation, les obligations de capitalisation et les résultats financiers de la Compagnie. Les hypothèses liées aux régimes sont examinées régulièrement par des personnes à l'interne ainsi que des conseillers externes et sont mises à jour, au besoin, de manière à refléter les recherches récentes sur les tendances futures. Les régimes de retraite et les hypothèses font l'objet d'un audit externe annuel.</p> <p>La Compagnie a mis en place des régimes à cotisations définies à l'intention des nouveaux employés dans un certain nombre de territoires dans l'optique de réduire les risques inhérents aux régimes à prestations définies auxquels la Compagnie est exposée.</p>
<p>Risque environnemental</p> <p>Le risque environnemental constitue le risque de perte directe ou indirecte à l'égard des résultats financiers ou d'exploitation de la Compagnie, ou encore de sa réputation, résultant de l'incidence de questions environnementales ou de coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement.</p>	<p>La Compagnie s'efforce de respecter l'environnement et d'adopter une façon équilibrée et durable sur le plan environnemental d'exercer ses activités.</p> <p>La Compagnie ne fera pas sciemment l'acquisition de placements présentant des risques environnementaux importants. La Compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par son conseil d'administration et sont passées en revue annuellement. Une des filiales de la Compagnie, Conseillers immobiliers GWL inc., dispose d'un plan de gestion environnementale conçu pour assurer la conformité avec les lois et les règlements applicables en matière d'environnement et établir les procédures et les lignes directrices sur les meilleures pratiques relatives aux pratiques de gestion responsable visant à protéger et à préserver l'environnement ainsi qu'à suivre les questions environnementales qui concernent les biens immobiliers détenus par la Compagnie (la Great-West, la London Life et la Canada-Vie) et par des tiers clients. Les biens immobiliers à l'égard desquels Conseillers immobiliers GWL inc. fournit des services de gestion sont également administrés selon un plan de gestion environnementale permettant d'assurer la conformité avec les lois, les règlements, les politiques et les codes fédéraux, provinciaux et municipaux applicables en matière d'environnement et adoptent une position de chef de file auprès des clients et au sein du secteur immobilier. Conseillers immobiliers GWL inc. effectue un examen continu des objectifs, des programmes, des politiques et des procédures liés à l'environnement pour en assurer la cohérence, l'efficacité, la qualité et l'application. De plus, elle établit et maintient de meilleures pratiques grâce à des programmes et à des projets d'entreprises et met l'accent sur la sensibilisation à l'environnement auprès du personnel, des fournisseurs de services et des clients.</p>

Risque environnemental (suite)	<p>Dans le but de quantifier les efforts déployés en matière de durabilité, Conseillers immobiliers GWL inc. a conçu une carte de pointage qui présente de l'information sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour ses sièges sociaux et ses bureaux régionaux partout au Canada. Les actifs commerciaux gérés font l'objet d'un suivi à l'échelle nationale et d'une évaluation du rendement environnemental, notamment des émissions de GES, du réacheminement des déchets et de la gestion de l'eau; ce suivi est effectué par un tiers expert-conseil spécialisé en environnement.</p> <p>Les fonctions de gestion et de location des biens immobiliers de Conseillers immobiliers GWL inc. sont exercées conformément aux lois sur l'environnement et à des pratiques de secteur prudentes, et la Compagnie cherche à réduire son empreinte environnementale au moyen de l'économie d'énergie et de la réduction des déchets, notamment par des programmes de recyclage, des vérifications périodiques du réacheminement des déchets et des tests de performance. Pour obtenir plus d'information sur les politiques et les projets de la Compagnie en matière d'environnement, se reporter à la Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité, sur les sites Web des filiales canadiennes en exploitation.</p> <p>La Compagnie surveille les nouveaux enjeux ainsi que l'évolution de la réglementation et des exigences applicables en collaboration avec des conseillers environnementaux et juridiques. Le comité environnemental de Conseillers immobiliers GWL inc. examine les politiques et les procédures annuellement et apporte des ajustements aux politiques et aux lignes directrices établies, au besoin.</p>
---------------------------------------	---

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dépend des notations de crédit des placements. La pratique de la Compagnie consiste à avoir recours à des notations de crédit de tiers indépendants, dans la mesure du possible.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

Évaluation à la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la Compagnie comprennent des titres en portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débetures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Compagnie s'appuie.

Conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, la Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 sont des données non observables; il s'agit de cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la Compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour consulter les informations sur l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers de la Compagnie au 31 décembre 2013.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la Bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus. La valeur de marché des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La valeur de marché d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché doit être pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et ayant subi une perte de valeur, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde au montant net réalisable estimatif. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur réalisable estimative. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) est reclassée dans les produits de placement nets. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est contrepassée s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le

biais du résultat net sont déjà comptabilisés en résultats et, par conséquent, une réduction imputable à la dépréciation d'actifs sera comptabilisée dans les résultats. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie sera tenue de contrepasser le montant de la charge de dépréciation ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des groupes d'unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable à laquelle le goodwill a été attribué. Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité, habituellement calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes et des produits de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation des contrats d'assurance est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan, qui tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges opérationnelles, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. On prévoit une amélioration des résultats au chapitre de la mortalité pour les 25 prochaines années. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire. Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 217 M\$ du bénéfice net.

Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes. Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par une diminution d'environ 272 M\$ du bénéfice net.

Morbidité – La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient un recul d'environ 208 M\$ du bénéfice net.

Réassurance IARD – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le GRL, une filiale de la London Life, sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. Dans certains cas, la direction du GRL rajuste les montants présentés dans les états de cession afin de tenir compte de l'interprétation de l'entente par la direction. Le recours à des audits et à d'autres moyens d'atténuation des pertes permet d'éliminer les écarts. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque traité de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est évalué au moyen d'un certain nombre de scénarios de taux d'intérêt (qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux). La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. Une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence importante sur la fourchette des taux d'intérêt qui, de l'avis de la Compagnie, devraient être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la Compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la Compagnie, devraient être couverts par ces provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se répercutant sur le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Compagnie.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 33 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 12 M\$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 481 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 322 M\$ du bénéfice net.

La Compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des actions de sociétés non cotées en Bourse, notamment celles liées aux produits de fonds distincts et aux produits liés à des flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des marchés boursiers. Leur montant pourrait donc varier en conséquence.

- Une remontée de 10 % des marchés boursiers donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 43 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 34 M\$.
- Un recul de 10 % des marchés boursiers entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 192 M\$, ce qui causerait une baisse d'environ 150 M\$ du bénéfice net.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 458 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 353 M\$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 514 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à un recul du bénéfice net d'environ 392 M\$.

Frais – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges opérationnelles indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges opérationnelles futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges opérationnelles unitaires. L'évaluation des charges opérationnelles futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 76 M\$ du bénéfice net.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la Compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et

d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. Nous nous sommes fondés sur l'information disponible dans le secteur pour établir nos hypothèses à l'égard de ces produits, notre propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une diminution d'environ 466 M\$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, nous présumons qu'un titulaire de polices avisé utilisera une option lorsqu'il est clairement avantageux pour lui de le faire.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. Nous croyons que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette négligeable des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat – La Compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la Compagnie sont complexes et les interprétations, ainsi que les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités, font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance-vie multinationales, les principales filiales en exploitation canadiennes de la Compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

La Compagnie a recours à des stratégies de planification fiscale qui comprennent plusieurs territoires dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La Compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences sur l'impôt exigible et différé des transactions et des événements survenus au cours de la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la reprise des différences temporaires. La Compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la contrepassation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen de l'Agence du revenu du Canada et des autorités fiscales d'autres territoires ont une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs – Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Dans la majorité des régimes, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. Depuis le 1^{er} janvier 2013, le régime de retraite des employés canadiens de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et le régime de retraite du personnel de la London Life comprennent un volet cotisations définies. Tous les employés embauchés après cette date ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Ce changement est conforme aux conditions liées aux prestations de la majorité des régimes de retraite de la Compagnie pour les nouveaux participants et continuera à atténuer l'exposition de la Compagnie au titre des régimes à prestations définies au cours des exercices à venir. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2013 de la Compagnie.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la Compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des règlements. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la Compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que du taux d'actualisation approprié pour calculer les obligations au titre des prestations définies et des actifs du régime. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – Avantages du personnel futurs

Aux 31 décembre

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2013	2012	2013	2012
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation	4,4 %	5,1 %	4,2 %	5,1 %
Taux de croissance prévu de la rémunération	3,1 %	3,5 %	–	–
Augmentations futures des rentes	1,9 %	2,0 %	–	–
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation	4,7 %	4,4 %	4,8 %	4,2 %
Taux de croissance de la rémunération	3,3 %	3,1 %	–	–
Augmentations futures des rentes	1,8 %	1,9 %	–	–
Pourcentage de l'obligation au titre des prestations définies assujetti aux augmentations futures des rentes	54,0 %	38,0 %	–	–
Taux tendanciels du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			6,4 %	6,5 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2024	2024

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la Compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies

	Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
	2013	2012	2013	2012
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(780) \$	(551) \$	1 016 \$	705 \$
Incidence de la variation du taux de rémunération	246	124	(196)	(109)
Incidence de la variation du taux d'inflation	620	289	(487)	(242)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence des variations des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux				
Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies	33	40	(28)	(33)
Incidence de la variation du taux d'actualisation sur l'obligation au titre des prestations définies	(42)	(48)	51	59

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – Les filiales de la Compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés de la Compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, la Compagnie a versé une cotisation de 152 M\$ (112 M\$ en 2012) dans les régimes de retraite et a effectué des paiements de prestations correspondants de 17 M\$ (17 M\$ en 2012) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. La Compagnie prévoit verser des cotisations de 148 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 20 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi en 2014.

Normes internationales d'information financière

En raison de la nature évolutive des IFRS, certaines modifications de ces normes ont eu une incidence sur la Compagnie en 2013 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la Compagnie dans les périodes à venir. La Compagnie surveille activement les modifications futures aux IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la Compagnie.

Le tableau suivant présente les nouvelles méthodes comptables ainsi que les changements de méthodes comptables qui ont été adoptés en 2013 ainsi que leur incidence connexe.

Nouvelle norme ou norme révisée	Sommaire des modifications à venir
IAS 19R, <i>Avantages du personnel</i>	<p>La Compagnie a adopté IAS 19R, <i>Avantages du personnel</i>. Les modifications apportées par IAS 19R comprennent l'élimination de la méthode du corridor pour la comptabilisation des écarts actuariels. Ces écarts sont ainsi constatés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Par conséquent, les actifs et les passifs nets au titre des régimes de retraite correspondront à la situation de capitalisation (déficit) des régimes de retraite (moins le plafond de l'actif, le cas échéant) dans les bilans consolidés. De plus, tous les coûts des services, y compris les réductions et les règlements, sont comptabilisés immédiatement en résultat net.</p> <p>En outre, le rendement prévu de l'actif des régimes n'est plus appliqué à la juste valeur des actifs pour calculer le coût des prestations. Selon la norme révisée, le même taux d'actualisation doit être appliqué à l'obligation au titre des prestations ainsi qu'aux actifs du régime lors de la détermination du montant net des charges (produits) d'intérêts. Le taux d'actualisation utilisé pour le montant net des charges (produits) d'intérêts est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.</p> <p>De plus, la norme comprend des modifications portant sur la présentation de l'obligation au titre des prestations définies, de la juste valeur des actifs du régime et des composantes de la charge de retraite dans les états financiers d'une entité, y compris la séparation du montant total des régimes de retraite et des charges au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi entre les montants qui sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat (les coûts des services et les charges d'intérêts nettes) et les montants qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global (les réévaluations). Les informations à fournir à l'égard des régimes de retraite comprennent la présentation de l'analyse de la sensibilité des régimes de retraite de la Compagnie envers le risque, ainsi qu'une explication des éléments comptabilisés dans les états financiers consolidés et une description des montants, de l'échéancier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs de la Compagnie.</p> <p>Conformément aux dispositions transitoires d'IAS 19R, ce changement a été appliqué de manière rétrospective, ce qui a donné lieu à une baisse de 392 M\$ des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2012 (une baisse de 352 M\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 40 M\$ du surplus attribuable au compte de participation) et à une baisse supplémentaire de 183 M\$ des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2013 (une baisse de 169 M\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 14 M\$ du surplus attribuable au compte de participation). Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adoption d'IAS 19R, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés au 31 décembre 2013.</p>

<p>IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i> et IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i></p>	<p>Conformément à IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i>, la Compagnie a déterminé si elle devrait consolider certaines entités en fonction de la définition de contrôle. Selon la norme, le contrôle est tributaire du pouvoir qu'a l'investisseur de diriger les activités de l'entreprise détenue, de sa capacité à tirer des avantages variables de ses avoirs dans l'entreprise détenue et du lien direct qui existe entre le pouvoir de diriger les activités et de recevoir des avantages.</p> <p>Parallèlement à l'adoption d'IFRS 10, la Compagnie a adopté les directives d'IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i>. Cette norme exige des informations à fournir supplémentaires, notamment sur la manière de déterminer le contrôle et sur les restrictions pouvant exister en ce qui a trait à l'actif et au passif consolidés présentés par les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées. L'adoption de cette norme accroît la quantité d'informations à fournir au sujet des filiales et des participations dans des entreprises associées de la Compagnie. L'adoption n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.</p> <p>À l'exclusion des éléments décrits ci-après liés aux fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices et aux titres de fiducies de capital, l'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie.</p> <p>La Compagnie a examiné la définition révisée du contrôle et son application aux fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices, et elle en a conclu que celle-ci n'avait pas changé de façon importante. La Compagnie continuera de présenter les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices en tant que montants équivalents et compensatoires des actifs et des passifs dans les bilans consolidés, et elle fournit des informations étendues sur la nature de ces entités et sur les risques connexes. De plus, dans les cas où l'actif d'un fonds distincts est investi dans des entités structurées et que l'on considère que le fonds exerce un contrôle sur ces entités, la Compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants équivalents et compensatoires dans l'actif et le passif. Ce changement n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net et les capitaux propres de la Compagnie, mais il a toutefois donné lieu à une hausse des fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices en tant que montants équivalents et compensatoires dans l'actif et le passif, soit des hausses de 403 M\$ et de 484 M\$ dans les bilans consolidés au 1^{er} janvier 2012 et au 31 décembre 2012, respectivement.</p> <p>L'application d'IFRS 10 aux fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices pourrait continuer d'évoluer, car les assureurs européens seront tenus d'adopter IFRS 10 le 1^{er} janvier 2014. La Compagnie continuera de surveiller l'évolution d'IFRS 10.</p> <p>Se reporter à la note 15 pour plus de renseignements en ce qui a trait à la présentation et aux informations à fournir relativement à ces structures.</p> <p>La Compagnie a consolidé la Fiducie de capital Canada-Vie et la Fiducie de capital Great-West (les fiducies de capital) en vertu d'IAS 27, <i>États financiers consolidés et individuels</i>. Les fiducies de capital ne seront plus consolidées dans les états financiers, car les participations de la Compagnie dans celles-ci ne sont pas exposées aux rendements variables et, par conséquent, elles ne répondent pas à la définition révisée du contrôle établie dans IFRS 10. Ce changement dans la consolidation n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net ni sur les capitaux propres de la Compagnie. Toutefois, la déconsolidation a donné lieu à des hausses de 282 M\$ des obligations au 1^{er} janvier 2012 et de 45 M\$ au 31 décembre 2012, lesquelles ont entraîné des hausses correspondantes dans le passif attribuable aux débetures de fiducies de capital dans les bilans consolidés.</p> <p>Pour de plus amples renseignements sur l'adoption d'IFRS 10, se reporter aux notes 3 et 15 des états financiers consolidés au 31 décembre 2013.</p>
---	--

IFRS 11, <i>Partenariats</i>	La Compagnie a adopté les directives d'IFRS 11, <i>Partenariats</i> , lesquelles séparent les entités contrôlées conjointement selon qu'il s'agisse d'entreprises communes ou de coentreprises. Cette norme élimine l'option d'utiliser la consolidation proportionnelle pour comptabiliser des participations dans des coentreprises, celles-ci devant dorénavant être comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Lorsque la Compagnie participe à une entreprise commune, elle comptabilise sa quote-part de l'actif, du passif et du bénéfice net. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur la Compagnie.
IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i>	La Compagnie a adopté les directives d'IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i> , qui visent à accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur à l'aide d'une hiérarchie des justes valeurs. Les données qui sont utilisées dans les techniques d'évaluation sont classées selon une échelle de trois niveaux, laquelle place au plus haut niveau les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données non observables. Cette norme porte principalement sur la présentation de l'information, et son adoption n'a donc pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	La Compagnie a adopté les directives de la version modifiée d'IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i> . Selon la norme modifiée, les autres éléments du résultat global doivent être classés d'après leur nature et groupés selon qu'ils seront reclassés en résultat net au cours d'une période ultérieure (lorsque certaines conditions sont réunies) ou qu'ils ne le seront pas. Cette norme révisée porte seulement sur la présentation et n'a donc pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.
IFRS 7, <i>Instruments financiers</i>	La Compagnie a adopté les directives des modifications apportées à IFRS 7, <i>Instruments financiers</i> , qui présentent de nouvelles informations à fournir relativement aux instruments financiers, notamment au sujet des droits de compensation et des arrangements connexes aux termes de conventions de compensation globale. La norme révisée porte seulement sur la présentation de l'information et n'a donc pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.

Le tableau suivant présente les IFRS qui pourraient être modifiées après 2013 et qui pourraient avoir une incidence sur la Compagnie :

Nouvelle norme ou norme révisée	Sommaire des modifications à venir
IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>	<p>L'IASB a publié un exposé-sondage révisé pour IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>, qui propose des modifications à la norme comptable portant sur les contrats d'assurance en juin 2013. Les modifications proposées visent à répondre aux questions liées à l'évaluation, à la présentation et à la transition qui ont été soulignées dans l'exposé-sondage initial, publié en juillet 2010, lors de consultations menées auprès du secteur de l'assurance et des utilisateurs d'états financiers. Les propositions révisées s'inspireraient du modèle d'évaluation par étapes qui oblige l'assureur à évaluer les passifs d'assurance au moyen d'un modèle axé sur le montant, l'échéance et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs associés aux contrats d'assurance.</p> <p>La norme proposée diffère de manière importante des pratiques comptables et actuarielles actuellement utilisées par la Compagnie en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB). Les pratiques comptables actuelles établissent un lien étroit entre l'évaluation comptable des passifs d'assurance et les actifs précis utilisés pour soutenir ces passifs, ce qui réduit les non-concordances comptables lorsque les passifs et les actifs sont appariés adéquatement d'un point de vue économique. Selon les propositions de l'IASB, la plupart des passifs relatifs aux contrats d'assurance seraient évalués en fonction des taux d'intérêt en vigueur et selon les modifications proposées en mars 2013 pour IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, les actifs d'investissement liés à certains titres de créance seraient également comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, la variation de la valeur comptable des passifs d'assurance et des actifs d'investissement découlant de la variation des taux d'intérêt serait présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. Bien que cette proposition exclue la volatilité liée aux taux d'intérêt du résultat net, certains autres actifs utilisés pour soutenir les passifs d'assurance ne sont pas admissibles à l'évaluation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, comme les prêts et les créances, qui seraient plutôt évalués au coût amorti, et d'autres actifs, comme les placements en titres de capitaux propres, qui seraient évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.</p> <p>Les propositions révisées de l'IASB auront également une incidence sur le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance et suggèrent que des changements soient apportés à la présentation des produits des contrats d'assurance qui sont comptabilisés au cours de la période et qui sont présentés dans les états financiers.</p> <p>Le 25 octobre 2013, la Compagnie a soumis une lettre d'observations en réponse à l'exposé-sondage de l'IASB, dans laquelle elle souligne la question à savoir si les lecteurs des états financiers auront accès à un portrait fidèle des résultats financiers d'un assureur. L'exposé-sondage devrait produire des résultats financiers plus volatils qui, de l'avis de Lifeco, ne reflètent pas l'incidence réelle des contrats d'assurance sur la situation financière, le rendement financier et les flux de trésorerie d'une entité. Dans sa réponse du 1^{er} novembre 2013 à l'exposé-sondage de l'IASB, le Conseil des normes comptables a proposé des changements visant à réduire la volatilité des résultats financiers des assureurs. L'IASB tient actuellement des délibérations sur les observations reçues au sujet de son exposé-sondage.</p> <p>Le 6 janvier 2014, la Compagnie a présenté une lettre d'observations en réponse à l'exposé-sondage ED/2013/7 du Conseil des normes comptables portant sur les contrats d'assurance. Dans cette lettre, la Compagnie se questionne sur la pertinence du projet de norme pour les entités canadienne.</p> <p>La Compagnie continue de surveiller activement les développements à cet égard. Tant qu'une nouvelle IFRS visant l'évaluation des contrats d'assurance ne sera pas publiée et entrée en vigueur, la Compagnie continuera d'évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon les politiques comptables et actuarielles actuelles, y compris selon la MCAB.</p>

<p>IFRS 9, <i>Instruments financiers</i></p>	<p>L'IASB a publié IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, en 2010 afin de remplacer IAS 39, <i>Instruments financiers</i>. L'IASB compte apporter de nouvelles modifications à la comptabilisation des instruments financiers et elle a donc divisé en trois phases son projet de modification d'IFRS 9 : classement et évaluation, méthode de dépréciation et comptabilité de couverture.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'IASB a publié une proposition visant à modifier les dispositions d'IFRS 9 portant sur le classement et l'évaluation en apportant une nouvelle modification à portée limitée qui ajouterait une nouvelle catégorie pour le classement de certains actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. L'IASB compte publier une IFRS officielle sur cette phase au cours du premier semestre de 2014. • L'IASB a publié un exposé-sondage révisé en mars 2013 portant sur l'utilisation de la méthode de dépréciation pour les actifs financiers. L'IASB compte publier une IFRS officielle sur cette phase au cours du premier semestre de 2014. • L'IASB a conclu ses délibérations au sujet des critères liés à l'application de la comptabilité de couverture et à l'évaluation de l'efficacité, et l'organisme a lancé la phase finale des travaux portant sur la comptabilité de couverture au cours en novembre 2013. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur la présentation de ses états financiers. <p>L'incidence d'IFRS 9 sur la Compagnie sera évaluée de façon approfondie lorsque les étapes restantes du projet de l'IASB qui vise à remplacer IAS 39 auront été franchies. En juillet 2013, l'IASB a décidé de reporter la date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 9, laquelle ne sera pas établie avant la finalisation des phases de méthode de dépréciation, et d'exigences en matière de classement et d'évaluation. La Compagnie continue toutefois de suivre activement l'évolution de cette norme en considérant les changements apportés à IFRS 4.</p>
<p>IAS 17, <i>Contrats de location</i></p>	<p>En mai 2013, l'IASB a publié un exposé-sondage révisé qui modifie la proposition, publiée en mai 2010, d'un nouveau modèle comptable pour les contrats de location, aux termes duquel le preneur et le bailleur auront à constater les actifs et les passifs au bilan à la valeur actualisée des paiements de location découlant de tous les contrats de location d'une durée maximum possible de plus de 12 mois.</p> <p>Le nouveau classement serait le modèle reposant sur le droit d'utilisation, qui remplacerait les modèles comptables de contrat de location simple et de contrat de location-financement qui existent actuellement. L'exposé-sondage révisé comprend des directives pour déterminer quels contrats sont des contrats de location, et il présente des approches distinctes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des charges et des flux de trésorerie découlant de contrats de location en fonction du montant de l'avantage économique de l'actif loué qui sera utilisé par le preneur.</p> <p>L'incidence de l'adoption des modifications proposées sera évaluée de façon approfondie une fois que la version finale de la norme sur les contrats de location sera publiée.</p>
<p>IAS 18, <i>Produits des activités ordinaires</i></p>	<p>L'IASB a publié un deuxième exposé-sondage en novembre 2011, qui propose la création d'une norme unique portant sur la comptabilisation des produits afin d'uniformiser la présentation de l'information financière sur les produits provenant de contrats clients et les coûts connexes. Une société serait ainsi tenue de comptabiliser, lors de la prestation de services ou de la vente de biens à un client, un produit correspondant à la contrepartie que la société s'attend à recevoir du client.</p> <p>L'incidence de l'adoption des modifications proposées sera évaluée une fois que la version finale de la norme sur la comptabilisation des produits sera publiée, ce qui est prévu pour 2014.</p>

IFRIC 21 – Droits ou taxes	<p>L'IASB a publié IFRIC 21, <i>Droits ou taxes</i>, portant sur la comptabilisation des droits ou taxes imposés par les gouvernements pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. L'interprétation tient compte des directives d'IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>, à propos de la comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe en raison d'un fait générateur d'obligation associé à une activité qui donne lieu au paiement d'un droit ou d'une taxe décrite dans les dispositions légales ou réglementaires.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur la présentation de ses états financiers.</p>
IAS 32, <i>Instruments financiers : présentation</i>	<p>À compter du 1^{er} janvier 2014, la Compagnie adoptera les directives comprises dans les modifications apportées à IAS 32, <i>Instruments financiers : présentation</i>. Cette norme révisée précise les exigences en matière de compensation des actifs et des passifs financiers.</p> <p>Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie, ni sur la présentation de ses états financiers.</p>
IAS 36, <i>Dépréciation d'actifs</i>	<p>Le 1^{er} janvier 2014, la Compagnie adoptera les directives comprises dans les modifications apportées à IAS 36, <i>Dépréciation d'actifs</i>. Les modifications précisent les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs dépréciés conformément à IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i>, dans le cas où la valeur se fonde sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur les informations à fournir dans ses états financiers.</p>

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS SECTORIELS

Les résultats opérationnels consolidés de Lifeco, y compris les chiffres correspondants, sont présentés selon les IFRS, après la répartition du capital. Les résultats opérationnels correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence respective des nouvelles IFRS et des IFRS révisées qui entrent en vigueur au cours de l'exercice, notamment IAS 19R. Les résultats opérationnels consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), de la Corporation Financière Canada-Vie (la CFCV), de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial), de Putnam Investments, LLC (Putnam) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life), à quoi s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats opérationnels consolidés sont regroupés en quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur de l'exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats opérationnels de l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ce secteur regroupe trois unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Assurance individuelle, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves aux clients de l'Individuelle. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Gestion du patrimoine, la Compagnie offre des produits de capitalisation et de rentes immédiates aux clients de la Collective et de l'Individuelle au Canada. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Assurance collective, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité et d'assurance créances à l'intention des clients de la Collective au Canada.

PROFIL**ASSURANCE INDIVIDUELLE**

L'unité d'exploitation Assurance individuelle de l'exploitation canadienne regroupe les secteurs d'activité Assurance-vie individuelle et Protection du vivant. Les produits et les services sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires formés de conseillers et de courtiers en sécurité financière associés à la Great-West, de conseillers en sécurité financière associés à la division Financière Liberté 55^{MC} de la London Life et du Groupe de planification successorale et patrimoniale et grâce au soutien des réseaux de distribution de la Canada-Vie, y compris les conseillers indépendants associés à des agences de gestion générale et à des agents nationaux, dont le Groupe Investors.

Les divers canaux de distribution sont accessibles par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life et la Canada-Vie. Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution, de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits au sein des canaux.

GESTION DU PATRIMOINE

L'unité Gestion du patrimoine comprend les secteurs d'activité Retraite et investissement de l'Individuelle et Services de retraite collectifs. La Compagnie emploie divers canaux de distribution complémentaires et, au Canada, est un chef de file en ce qui a trait à tous les produits de gestion du patrimoine. Les produits sont distribués par les mêmes canaux que ceux présentés pour l'unité d'exploitation Assurance individuelle, ainsi que par des courtiers indépendants, des conseillers et les Affaires directes, en ce qui concerne les Services de retraite collectifs.

Le secteur de l'assurance individuelle accède aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life, la Canada-Vie et les Services d'investissement Quadrus ltée (Quadrus). Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits au sein des canaux.

ASSURANCE COLLECTIVE

Au Canada, la Compagnie offre des solutions efficaces à tous les groupes d'employés, de petite et de grande taille. Ses produits sont distribués par des courtiers et des conseillers en sécurité financière par l'entremise du vaste réseau de bureaux de ventes en matière d'assurance collective et de centres de ventes et de marketing de la Compagnie situés partout au pays. La Compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire.

Par l'intermédiaire de sa filiale la Canada-Vie, la Compagnie obtient des souscriptions relatives à des produits d'assurance créances et de nouvelles ventes directes en offrant des solutions efficaces en matière d'avantages du personnel aux grandes institutions financières, aux sociétés émettrices de cartes de crédit, aux associations d'anciens étudiants et autres groupes. La Canada-Vie est un chef de file reconnu en matière d'assurance créances et enregistre annuellement 2,1 G\$ de primes directes.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

Assurance individuelle

La Compagnie offre une gamme de produits d'assurance individuelle qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life et Canada-Vie.

PART DE MARCHÉ ⁽¹⁾	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Premier gestionnaire de portefeuille de produits d'assurance-vie en importance au Canada au chapitre des primes • Fournisseur prédominant de produits individuels d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 29 % des primes en vigueur 	<p>Assurance-vie individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-vie temporaire • Assurance-vie universelle • Assurance-vie avec participation <p>Protection du vivant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-invalidité • Assurance contre les maladies graves 	<p>Association avec :</p> <p>Réseau de distribution de la Great-West</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 723 conseillers en sécurité financière de la Great-West • 2 385 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises • 6 238 courtiers indépendants <p>Réseau de distribution de la London Life</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 559 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55 et du Groupe de planification successorale et patrimoniale <p>Réseau de distribution de la Canada-Vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 688 courtiers indépendants associés aux 49 agents généraux • 1 680 conseillers associés aux 17 agents nationaux • 3 488 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie • 210 courtiers directs et groupes de producteurs

(1) Selon les données les plus récentes disponibles dans le marché.

Gestion du patrimoine

La Compagnie offre une gamme de produits d'épargne et de produits axés sur le revenu qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life, Canada-Vie et Quadrus.

La Compagnie offre un vaste éventail de fonds distincts par l'intermédiaire de ses multiples canaux de distribution, y compris 91 fonds distincts de la London Life aux clients individuels de la Financière Liberté 55^{MC}, 79 fonds distincts de la Canada-Vie aux clients individuels de la Canada-Vie, 84 fonds distincts de la Great-West aux clients de l'Individuelle de la Great-West et 232 fonds distincts aux clients des régimes de capitalisation collectifs Envision.

Quadrus offre 49 fonds communs de placement faisant partie de la Gamme de fonds Quadrus^{MC} et plus de 3 500 fonds communs de placement de tiers. La Corporation Financière Mackenzie, membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, est responsable de l'administration de la Gamme de fonds Quadrus.

PART DE MARCHÉ ⁽¹⁾	PRODUITS ET SERVICES		DISTRIBUTION
<ul style="list-style-type: none"> • 27 % des fonds distincts offerts aux particuliers • 18 % des régimes de capitalisation collectifs 	<p>Services de retraite collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de capitalisation collectifs • Régimes d'épargne non enregistrés • Régimes de participation différée aux bénéfices • Régimes de retraite à cotisations définies • CELI et REER collectifs <p>Investis dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Options de placement garanties • Actions d'une seule société <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de revenu de retraite <ul style="list-style-type: none"> • Rentes immédiates • Rentes différées • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Régimes de services de gestion de placement uniquement <p>Investis dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Options de placement garanties • Valeurs mobilières 	<p>Retraite et investissement de l'Individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régimes d'épargne <ul style="list-style-type: none"> • Régimes d'épargne-retraite enregistrés • Régimes d'épargne non enregistrés • CELI <p>Investis dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Fonds communs de placement • Options de placement garanties <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de revenu de retraite <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts avec avenants liés aux produits assortis d'une garantie de retrait minimum • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Rentes immédiates • Rentes différées • Prêts hypothécaires résidentiels • Produits bancaires 	<p>Association avec :</p> <p>Réseau de distribution de la Great-West</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 723 conseillers en sécurité financière de la Great-West • 2 385 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises • 6 238 courtiers indépendants <p>Réseau de distribution de la London Life</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 559 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55 et du Groupe de planification successorale et patrimoniale <p>Réseau de distribution de la Canada-Vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 688 courtiers indépendants associés aux 49 agents généraux • 1 680 conseillers associés à 17 agents nationaux • 3 488 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie • 210 courtiers directs et groupes de producteurs <p>Services d'investissement Quadrus Itée (compris aussi dans le compte des conseillers de la Great-West et de la London Life) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 943 représentants en placement <p>Services de retraite collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseillers en avantages du personnel, courtiers et experts-conseils affiliés (comme ci-dessus)

(1) Selon les données les plus récentes disponibles dans le marché.

Assurance collective

La Compagnie offre une gamme de produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance créances qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de vente de la Collective dans tout le pays.

PART DE MARCHÉ ⁽¹⁾	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 30 000 promoteurs de régimes • 22 % des régimes à l'intention des employés et des employeurs • Détient la plus grande part de marché des régimes d'assurance créances 	<p>Assurance-vie et assurance-maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-vie • Assurance-invalidité • Assurance contre les maladies graves • Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident • Assurance dentaire • Garantie d'expatriation • Assurance-maladie complémentaire <p>Assurance créances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance créances en cas de décès • Assurance créances en cas d'invalidité • Assurance créances contre la perte d'emploi • Assurance créances contre les maladies graves • Assurance des soldes de carte de crédit 	<ul style="list-style-type: none"> • 112 gestionnaires de comptes et membres du personnel de vente répartis dans 17 bureaux de la Collective • 103 gestionnaires régionaux d'avantages du personnel et spécialistes Selectpac situés dans les centres de ventes et de marketing

(1) Selon les données les plus récentes disponibles dans le marché.

CONCURRENCE

Assurance individuelle

Le marché de l'assurance individuelle est très concurrentiel. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

Gestion du patrimoine

Le marché des services de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la variété des options de placement, du rendement des placements, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

Assurance collective

Il existe trois grandes compagnies d'assurance au Canada qui détiennent une part importante du marché. La Compagnie détient une part de marché de 22 %. Il existe de nombreuses petites compagnies d'assurance qui exercent leurs activités à l'échelle nationale ainsi que plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. Le marché de l'assurance collective est hautement concurrentiel. Détenir une solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Dans le secteur des petites et des moyennes affaires, d'importantes pressions sont exercées sur les prix tandis que les employeurs cherchent à trouver des moyens de contrer les pressions inflationnistes en matière de soins de santé. Une société dont les coûts opérationnels sont faibles, dont les canaux de distribution sont étendus, dont la capacité des services est forte et dont les produits permettent de maîtriser les coûts bénéficie d'un avantage concurrentiel sur ces marchés. Dans le secteur des grandes affaires, même si des coûts peu élevés sont un facteur à ne pas négliger, l'excellence du service et les produits novateurs en matière de maîtrise des coûts sont des facteurs tout aussi importants. Sur ce marché, une société qui peut concevoir et mettre en œuvre efficacement des produits novateurs et des processus de gestion efficaces au moyen de l'utilisation de nouvelles technologies afin de répondre aux nouvelles exigences des clients se distinguera et possédera un avantage concurrentiel.

Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Primes et dépôts	5 366 \$	5 078 \$	5 786 \$	21 299 \$	20 761 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	2 852	2 389	2 917	10 800	9 870
Honoraires et autres produits ⁽²⁾	330	321	302	1 276	1 178
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	270	332	263	1 148	1 038
Total de l'actif⁽³⁾	129 983 \$	126 170 \$	121 471 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs	4 114	3 875	3 585		
Total de l'actif géré	134 097	130 045	125 056		
Autres actifs administrés	14 607	13 867	13 184		
Total de l'actif administré	148 704 \$	143 912 \$	138 240 \$		

(1) Les souscriptions (une mesure non définie par les IFRS) de 2012 ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie et les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

(2) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(3) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Assurance individuelle	73 \$	102 \$	11 \$	302 \$	187 \$
Gestion du patrimoine	93	114	69	387	299
Assurance collective	97	115	136	425	439
Exploitation générale	7	1	47	34	113
Bénéfice net	270 \$	332 \$	263 \$	1 148 \$	1 038 \$

FAITS NOUVEAUX EN 2013

- Les primes et dépôts se sont chiffrés à 21 299 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, comparativement à 20 761 M\$ en 2012. Les primes et dépôts se sont établis à 5 366 M\$ au quatrième trimestre de 2013, en baisse de 420 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2012. Les résultats du quatrième trimestre de 2012 comprenaient une prime liée à une grande affaire au sein de Services de retraite collectifs, laquelle ne s'est pas répétée au quatrième trimestre de 2013.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions se sont chiffrées à 10 800 M\$, comparativement à 9 870 M\$ en 2012. Au quatrième trimestre de 2013, les souscriptions se sont chiffrées à 2 852 M\$, en baisse de 65 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2012, en raison principalement de la baisse des souscriptions de grandes affaires collectives au quatrième trimestre de 2013.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 1 276 M\$, en hausse de 98 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 330 M\$ au quatrième trimestre de 2013, une augmentation de 28 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2012, laquelle reflète la hausse de l'actif géré.
- Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'est chiffré à 1 148 M\$, en hausse de 11 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 270 M\$ pour le quatrième trimestre de 2013, comparativement à 263 M\$ au quatrième trimestre de 2012.

- L'unité Assurance individuelle continue de revoir les tarifs de ses produits et d'ajuster les prix en fonction de la conjoncture économique dans toutes les gammes de produits. Des réductions aux taux des produits d'assurance-vie Temporaire 20 ont été annoncées en novembre 2013, et des réductions au tarif des produits d'assurance-vie Temporaire 10, des produits d'assurance-vie universelle à coût nivelé et de certains produits de protection du vivant ont été annoncées en janvier 2014.
- L'unité Gestion du patrimoine a amélioré les services offerts par les Services de retraite en permettant aux participants de s'inscrire eux-mêmes à des régimes collectifs et en lançant PARCOURS judicieux 2.0, une ressource interactive en ligne conçue pour aider les employeurs à inciter leurs employés à s'informer, planifier et épargner en vue de la retraite.
- Les services offerts aux participants aux régimes collectifs ont été améliorés en 2013, grâce à GroupNet Texto, qui permet un accès instantané à des renseignements détaillés au sujet des prestations à partir d'un appareil mobile. Les participants aux régimes peuvent désormais consulter le solde de leurs comptes de soins dentaires, de la vue ou paramédicaux par texto, en utilisant l'application GroupNet pour téléphone intelligent, ou en visitant le site Web sécurisé GroupNet. Le site GroupNet pour les participants aux régimes a atteint un jalon important; plus d'un million de participants aux régimes sont maintenant inscrits.
- La Great-West offre désormais une nouvelle approche en matière de gestion des médicaments sur ordonnance; celle-ci vise à aider les participants diabétiques à mieux gérer leur santé. En collaboration avec une pharmacie nationale, la Compagnie offre un programme de gestion du diabète dans le but d'aider les participants admissibles à gérer leur maladie grâce à une surveillance de la glycémie, à un examen de la médication et à des conseils. Combinés, ces moyens pourraient contribuer à réduire le risque de complications.
- Le travail s'est poursuivi dans le but de mettre en place davantage de moyens conviviaux en ligne pour offrir des services liés aux prestations d'assurance collective tout en réduisant la consommation de papier. Fondées sur nos travaux avant-gardistes à l'égard des demandes de règlement électroniques, les initiatives mises de l'avant dernièrement comprennent des trousseaux de bienvenue électroniques et l'utilisation de la technologie d'imagerie au sein de nos bureaux responsables du traitement des demandes de règlement d'assurance invalidité en vue d'améliorer la gestion et le service à la clientèle.
- Dans le cadre de son appui à la norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail, le Centre pour la santé mentale en milieu de travail de la Great-West a organisé plusieurs groupes d'échanges et tables rondes en 2013 qui réunissaient des groupes de professionnels clés. Dans le cadre de ces événements, les avantages de la santé et de la sécurité psychologiques en milieu de travail ont été abordés et des outils gratuits ont été offerts pour contribuer à la mise en œuvre de la norme. Le Centre a également présenté Prenezvotrepause, un autre nouveau programme gratuit qui offre des activités relaxantes et régénérantes en vue d'améliorer la santé mentale au travail.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

ASSURANCE INDIVIDUELLE

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Primes et dépôts	1 112 \$	1 035 \$	1 037 \$	4 177 \$	3 926 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	144	120	133	479	480
Bénéfice net	73	102	11	302	187

(1) Les souscriptions (une mesure non définie par les IFRS) de 2012 ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie et les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

Primes et dépôts

Au cours du quatrième trimestre de 2013, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 75 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 112 M\$. Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont crû de 78 M\$, pour s'établir à 1 035 M\$ au cours du trimestre, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de 9 % des primes d'assurance-vie avec participation. Les primes liées aux produits de protection du vivant ont diminué de 3 M\$ au cours du trimestre, pour se chiffrer à 77 M\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes ont crû de 6 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 177 M\$. Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont progressé de 247 M\$, pour atteindre 3 855 M\$, par rapport à l'exercice précédent. Les primes liées aux produits de protection du vivant ont augmenté de 4 M\$, pour s'établir à 322 M\$, par rapport à l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2013, les primes des produits d'assurance individuelle ont crû de 77 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une augmentation de 12 % des primes d'assurance-vie avec participation.

Souscriptions

Pour le quatrième trimestre de 2013, les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont crû de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 144 M\$. Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 14 M\$ pour atteindre 133 M\$, en raison principalement d'une augmentation de 26 % des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation. Les souscriptions de produits de protection du vivant se sont chiffrées à 11 M\$, soit 3 M\$ de moins qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle sont demeurées inchangées par rapport à celles enregistrées à l'exercice précédent. Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont crû de 2 M\$ pour s'établir à 436 M\$, essentiellement en raison d'une augmentation de 10 % des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation, contrebalancée par une diminution de 34 % des souscriptions de produits d'assurance-vie universelle. Les souscriptions de produits de protection du vivant se sont chiffrées à 43 M\$, soit 3 M\$ de moins qu'à l'exercice précédent.

Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont crû de 24 M\$ au quatrième trimestre de 2013, par rapport au trimestre précédent. Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont progressé de 23 M\$, en raison essentiellement d'une hausse de 28 % des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation. Les souscriptions de produits de protection du vivant ont augmenté de 1 M\$ par rapport au trimestre précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2013 a progressé de 62 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2012, pour se chiffrer à 73 M\$. Cette hausse est principalement attribuable à la réduction des pressions exercées par les nouvelles affaires en raison des hausses des prix et de l'augmentation des rendements projetés sur les actifs couvrant les nouvelles affaires, ainsi qu'aux résultats favorables au chapitre des placements et à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net a augmenté de 115 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 302 M\$. Cette hausse est principalement attribuable à une réduction des pressions exercées par les nouvelles affaires, aux résultats favorables au chapitre des placements et à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, facteurs partiellement contrebalancés par des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité et du comportement des titulaires de polices.

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a diminué de 29 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette diminution est principalement attribuable à des résultats moins favorables au chapitre des placements et de la morbidité et à la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

La perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 144 M\$ au quatrième trimestre de 2013, comparativement à 206 M\$ au quatrième trimestre de 2012. Les résultats des deux exercices comprennent l'incidence des révisions de la provision liée à des litiges ayant trait au compte de participation. À l'exclusion de cette incidence pour les deux exercices, le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2013 s'est chiffré à 16 M\$, en hausse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse tient essentiellement à l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et à la réduction des pressions exercées par les nouvelles affaires, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des résultats au chapitre des gains actuariels nets.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 92 M\$, comparativement à 269 M\$ pour l'exercice 2012. À l'exclusion de l'incidence de la révision de la provision liée à des litiges pour les deux exercices, le bénéfice net de l'exercice a dépassé de 5 M\$ celui enregistré à l'exercice 2012, en raison essentiellement de la réduction des pressions exercées par les nouvelles affaires, partiellement contrebalancée par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Le bénéfice net attribuable au compte de participation a diminué de 162 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2013. À l'exclusion de l'incidence de la révision de la provision liée à des litiges, le bénéfice net a augmenté de 64 M\$, principalement en raison de la réduction des pressions exercées par les nouvelles affaires et de la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PERSPECTIVES – ASSURANCE INDIVIDUELLE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

La division de l'assurance individuelle a affiché de solides résultats en 2013. La réputation de la Compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à ses pratiques commerciales avisées, de même que la profondeur et l'étendue de ses canaux de distribution font en sorte que l'organisation est en bonne posture pour 2014 et les années à venir. Nous avons revu nos stratégies et nous avons réaligné certains aspects de notre organisation afin d'améliorer considérablement notre croissance interne grâce à la rentabilité des produits.

En 2014, la Compagnie continuera de proposer aux conseillers des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme, malgré les fluctuations des marchés. Cette façon de faire permet de préserver et d'améliorer le taux de maintien des affaires existantes; elle aide également les conseillers à attirer de nouveaux clients. L'une des principales stratégies de distribution consiste à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide particulière à certaines catégories de conseillers.

Le vaste réseau d'associés de distribution de la Compagnie, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, ainsi que ses multiples marques lui procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien. La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme de produits d'assurance individuelle, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser de façon concurrentielle tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour ce qui est des grandes affaires de tous les canaux.

Les produits d'assurance individuelle diversifiés qu'offre la Compagnie, y compris les produits d'assurance-vie entière avec participation, d'assurance-vie temporaire, d'assurance-vie universelle, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, combinés à un engagement au chapitre du service en ce qui a trait aux nouvelles affaires, nous donneront les moyens de conserver, en 2014, la première place sur le marché en matière

de souscriptions. La Compagnie continuera d'améliorer sa gamme de solutions et de services, qui lui permet d'être un fournisseur de premier plan dans le secteur, ainsi que de mettre l'accent sur la croissance de ses affaires internes en améliorant constamment son service à la clientèle.

La gestion des charges opérationnelles reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. Cette gestion se concrétisera par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des placements stratégiques. La direction a repéré un certain nombre de secteurs clés dans lesquels de tels placements favoriseraient l'atteinte de l'objectif, soit la croissance interne.

GESTION DU PATRIMOINE

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Primes et dépôts	2 368 \$	2 191 \$	2 869 \$	9 619 \$	9 382 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	2 592	2 133	2 630	9 665	8 867
Honoraires et autres produits ⁽²⁾	281	271	253	1 075	983
Bénéfice net	93	114	69	387	299

(1) Les souscriptions (une mesure non définie par les IFRS) de 2012 ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie et les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

(2) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Primes et dépôts

Au quatrième trimestre de 2013, les primes et les dépôts de l'unité Gestion de patrimoine ont diminué de 501 M\$ pour atteindre 2 368 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce résultat tient essentiellement à la baisse des primes des produits de fonds distincts offerts aux particuliers assortis d'une garantie de retrait minimum. Au quatrième trimestre de 2012, une importante prime liée aux régimes de capitalisation collectifs avait eu une incidence favorable sur les primes. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la hausse des primes liées aux produits de rentes collectifs à prime unique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes et les dépôts ont augmenté de 237 M\$ pour atteindre 9 619 M\$, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient essentiellement à la hausse des primes liées aux régimes de capitalisation collectifs et aux produits de rentes collectifs à prime unique.

Au quatrième trimestre de 2013, les primes et les dépôts de l'unité Gestion de patrimoine ont crû de 177 M\$ comparativement au trimestre précédent. Ce résultat tient à la hausse des primes et des dépôts liés aux régimes de capitalisation collectifs, aux fonds de placement de détail exclusifs et aux produits de rentes collectifs à prime unique.

Souscriptions

Les souscriptions de l'unité Gestion du patrimoine ont diminué de 38 M\$ au quatrième trimestre de 2013 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 592 M\$. Ce résultat tient essentiellement à la baisse des souscriptions de produits de fonds distincts offerts aux particuliers assortis d'une garantie de retrait minimum et des produits collectifs de placement seulement; l'essentiel de cette baisse a été compensé par la hausse des souscriptions de produits de rentes collectifs à prime unique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions ont crû de 798 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 9 665 M\$. L'augmentation tient surtout à la hausse des souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs, de régimes de capitalisation collectifs et de produits de rentes collectifs à prime unique.

Au quatrième trimestre de 2013, les souscriptions de l'unité Gestion du patrimoine ont augmenté de 459 M\$ par rapport au trimestre précédent. Ce résultat tient à la hausse des souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs, de régimes de capitalisation collectifs et de produits de rentes collectifs à prime unique.

Les dépôts nets pour le quatrième trimestre de 2013 se sont chiffrés à 274 M\$, comparativement à 446 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et à 119 M\$ au trimestre précédent de 2013. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les dépôts nets se sont chiffrés à 1 097 M\$, comparativement à 1 158 M\$ pour l'exercice précédent, résultat qui reflète la diminution des dépôts des produits assortis d'une garantie de retrait minimum.

Actif administré

	31 décembre	
	2013	2012 ⁽²⁾
Actif géré		
Retraite et investissement de l'Individuelle		
Produits fondés sur le risque	6 467 \$	6 983 \$
Fonds distincts	27 022	24 322
Fonds communs de placement exclusifs	4 114	3 585
Services de retraite collectifs		
Produits fondés sur le risque	6 553	6 677
Fonds distincts	35 182	30 316
	79 338 \$	71 883 \$
Autres actifs administrés⁽¹⁾		
Retraite et investissement de l'Individuelle	5 367	4 572
Services de retraite collectifs	562	835
Total	5 929 \$	5 407 \$
Sommaire par activité/produit		
Retraite et investissement de l'Individuelle	42 970 \$	39 462 \$
Services de retraite collectifs	42 297	37 828
Total de l'actif administré	85 267 \$	77 290 \$

(1) Comprend les fonds communs de placement distribués par les Services d'investissement Quadrus, les régimes d'achat d'actions gérés par la London Life ainsi que l'actif des portefeuilles gérés par Groupe de gestion d'actifs GLC Itée.

(2) Certains chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2013 ont augmenté de 28 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2012, pour atteindre 281 M\$. Cette augmentation tient à la croissance de l'actif géré qui découle des profits réalisés sur le marché et des flux de trésorerie nets positifs, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des marges liées aux honoraires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits ont crû de 92 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 1 075 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour le trimestre.

Au quatrième trimestre de 2013, les honoraires et autres produits ont crû de 10 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison de la hausse de l'actif géré moyen quotidien, partiellement contrebalancée par la baisse des marges liées aux honoraires.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a crû de 24 M\$ par rapport au trimestre précédent pour atteindre 93 M\$. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des honoraires, par les résultats favorables au chapitre des placements et par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux contrats d'assurance, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des charges opérationnelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net a crû de 88 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 387 M\$. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des honoraires, par les résultats favorables au chapitre des placements et par la hausse des reports de frais d'acquisition de fonds distincts, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux contrats d'assurance, et par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2013 a diminué de 21 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette baisse tient essentiellement aux résultats moins favorables au chapitre des placements et à la hausse des charges, facteurs en partie compensés par la hausse des honoraires et par des résultats plus favorables au chapitre de la mortalité.

PERSPECTIVES – GESTION DU PATRIMOINE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

La réputation de la Compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à nos pratiques commerciales avisées, de même que la profondeur et l'étendue des canaux de distribution du secteur Gestion du patrimoine font en sorte que l'organisation est en bonne posture pour 2014 et les années à venir. La stratégie et la structure de Gestion du patrimoine visent à améliorer la croissance grâce à la rentabilité des produits.

En 2014, la Compagnie continuera de proposer aux conseillers des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à effectuer des placements à long terme fructueux. Cette façon de faire est avantageuse pour la Compagnie, car elle permet d'améliorer le taux de maintien de l'actif existant; elle aide également les conseillers à attirer de nouveaux dépôts de clients vers l'organisation. L'une des principales stratégies de distribution consiste à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide particulière à certaines catégories de conseillers.

Les multiples marques et le vaste réseau d'associés de distribution de l'unité Gestion du patrimoine, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien. La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme concurrentielle de produits de gestion du patrimoine, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser auprès des clients de l'Individuelle et de la Collective. Elle accordera une importance particulière aux comptes plus importants et complexes en offrant un soutien privilégié en matière de souscriptions et de service.

Au cours du prochain exercice, Gestion du patrimoine continuera d'axer ses efforts sur la création de produits de revenu de retraite de nouvelle génération pour répondre aux besoins de la population vieillissante et rendre l'expérience de nos clients plus conviviale grâce à diverses initiatives. Au cours des années à venir, la Compagnie s'attend à ce que ces efforts contribuent à l'augmentation des flux de trésorerie nets et des honoraires connexes liés aux fonds distincts, aux fonds communs de placement et aux rentes immédiates garanties. La Compagnie utilisera son réseau de distribution diversifié pour maximiser la croissance de sa part de marché.

L'unité Gestion du patrimoine mettra l'accent sur les investissements stratégiques, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et la gestion rigoureuse des charges pour livrer de solides résultats financiers.

ASSURANCE COLLECTIVE

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Primes et dépôts	1 886 \$	1 852 \$	1 880 \$	7 503 \$	7 453 \$
Souscriptions	116	136	154	656	523
Honoraires et autres produits	35	36	37	146	149
Bénéfice net	97	115	136	425	439

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2013, les primes et dépôts ont progressé de 6 M\$, pour s'établir à 1 886 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une hausse des primes et des dépôts sur le marché des petites et des moyennes affaires, contrebalancée par une diminution des primes et des dépôts dans le marché des grandes affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes et les dépôts ont crû de 50 M\$ par rapport à l'exercice 2012, pour s'établir à 7 503 M\$, essentiellement en raison de la hausse des primes d'assurance-invalidité de longue durée, en partie contrebalancée par une diminution des primes liées à l'assurance-maladie.

Au quatrième trimestre de 2013, les primes et les dépôts ont augmenté de 34 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement d'une augmentation des primes et des dépôts des grandes affaires.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2013, les souscriptions ont diminué de 38 M\$, pour s'établir à 116 M\$, par rapport au trimestre considéré de l'exercice précédent. La diminution tient à la baisse des souscriptions sur le marché des grandes affaires. Les souscriptions du marché des grandes affaires peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions ont crû de 133 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 656 M\$. L'augmentation tient essentiellement à la hausse des souscriptions des produits d'assurance créances et des ventes directes découlant d'une importante souscription d'un montant de 156 M\$ en 2013, comparativement à une importante souscription de 39 M\$ en 2012. L'augmentation s'explique également par la hausse des souscriptions sur le marché des petites et des moyennes affaires ainsi que sur le marché des grandes affaires.

Au quatrième trimestre de 2013, les souscriptions ont diminué de 20 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison essentiellement de la baisse des souscriptions sur le marché des produits d'assurance créances et des ventes directes, sur le marché des petites et des moyennes affaires et sur le marché des grandes affaires.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits sont essentiellement tirés des contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective, au prix coûtant majoré.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 35 M\$, sont comparables à ceux enregistrés au trimestre correspondant de 2012 et au trimestre précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 146 M\$, sont comparables à ceux enregistrés à l'exercice 2012.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a diminué de 39 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour se chiffrer à 97 M\$, essentiellement en raison de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. La diminution s'explique également en partie par la baisse des résultats au chapitre de la morbidité et des profits relatifs aux frais d'assurance, contrebalancée en partie par des résultats favorables au chapitre de la mortalité et des placements et par la réduction du taux d'imposition.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net s'est chiffré à 425 M\$, soit 14 M\$ de moins qu'à l'exercice précédent. La diminution tient principalement à la baisse des profits au chapitre de la morbidité et de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les baisses ont été en partie compensées par des résultats favorables au chapitre de la mortalité et des placements et par la réduction du taux d'imposition.

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a diminué de 18 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison principalement de la baisse des profits au chapitre de la mortalité et des frais d'assurance, des résultats moins favorables au chapitre des placements et de la hausse du taux d'imposition, facteurs partiellement compensés par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PERSPECTIVES – ASSURANCE COLLECTIVE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En 2013, la Compagnie a maintenu sa position concurrentielle enviable et a enregistré une croissance continue du revenu-primés, tout en continuant d'effectuer un contrôle serré des charges. La Compagnie est bien positionnée au sein du marché de l'assurance collective au Canada, puisqu'elle détient la plus importante part de marché dans la plupart des secteurs, selon la taille des affaires, la région ou le régime. La Compagnie estime qu'une telle position au sein du marché de même que sa structure de coûts peu élevés et sa capacité de distribution étendue favoriseront la croissance continue du revenu-primés. Grâce à des investissements efficaces dans les technologies et à de nouvelles solutions novatrices en matière d'avantages, la Compagnie prévoit enregistrer des réductions soutenues au chapitre des frais d'administration et des coûts liés au règlement de sinistres, améliorant ainsi sa position concurrentielle.

EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

L'exploitation générale canadienne a affiché un bénéfice net de 7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2013, comparativement à 47 M\$ au quatrième trimestre de 2012. La diminution de 40 M\$ est principalement attribuable à la reprise de 38 M\$ des provisions au titre de certains régimes de retraite canadiens au quatrième trimestre de 2012.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, l'exploitation générale canadienne a affiché un bénéfice net de 34 M\$, comparativement à 113 M\$ pour l'exercice 2012. Le recul du bénéfice net est principalement attribuable à la reprise des provisions au titre de certains régimes de retraite canadiens de 38 M\$ en 2012, comme il est décrit ci-dessus, au recul des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des immeubles de placement couvrant le surplus de 38 M\$, à la diminution de 8 M\$ des produits liés aux surplus d'actifs ainsi qu'à un recouvrement de coûts de 7 M\$ visant un fonds de capital-investissement en 2012, facteur qui ne s'est pas reproduit. Au cours du premier trimestre de 2013, la Compagnie a effectué une revue des passifs éventuels restants relativement aux coûts liés à l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003 et elle a déterminé que la plupart des provisions n'étaient plus requises, ce qui a eu une incidence positive de 23 M\$ sur le bénéfice net.

Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 6 M\$, en raison principalement de la hausse des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché sur les immeubles de placement couvrant le surplus de 5 M\$.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats opérationnels de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de Great-West Financial, de Putnam, des activités d'assurance des divisions américaines de la Great-West et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, la Compagnie offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur et des services de gestion et de tenue de dossiers, de gestion de fonds et de placement et de consultation. Elle offre également des produits individuels, notamment des comptes de retraite et des produits d'assurance-vie et de rentes et des produits destinés aux marchés des avantages offerts aux dirigeants. L'unité Gestion d'actifs de la Compagnie offre des services de gestion de placements, des services de distribution, des services administratifs ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

PROFIL

SERVICES FINANCIERS

Great-West Financial offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur. Grâce à ses relations avec des promoteurs de régimes gouvernementaux, la Compagnie est l'un des principaux fournisseurs de services de régimes à cotisations définies destinés aux employés de l'État, qui ont pour clients 18 États qui ont recours à nos services de tenue de dossiers et deux États qui utilisent nos régimes d'investissement uniquement, ainsi que le gouvernement de Guam. Great-West Financial offre également des comptes retraite individuels. En outre, la Compagnie offre des produits de rentes et d'assurance-vie à l'intention des particuliers et des entreprises, de même que des services de gestion de fonds, de placement et de consultation. Par l'intermédiaire de sa filiale FASCore, elle offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies.

GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements, de distribution, certains services administratifs, ainsi que des services liés aux régimes de retraite. Putnam offre un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu, ainsi que des stratégies de remplacement, par l'intermédiaire des fonds Putnam, des fonds Putnam World Trust et des portefeuilles institutionnels. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, des honoraires liés au rendement, des frais administratifs et des frais de placements. Par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif ou des comptes ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats opérationnels.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

SERVICES FINANCIERS

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Quatrième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies au pays pour 4,9 millions de comptes de participants et 29 742 régimes • Part de 26 % du marché des régimes de rémunération différée du gouvernement d'État et locaux (au 30 septembre 2013) • 25 % du marché des produits d'assurance-vie individuelle vendus par l'entremise de canaux de banques à réseau (du 30 septembre 2013) • 6 % du marché des régimes d'assurance-vie offerts aux dirigeants achetés par des institutions financières (au 30 septembre 2013) • Les fonds Great-West Lifetime sont les 14^{es} fonds à date cible en importance aux États-Unis 	<ul style="list-style-type: none"> • Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations définies offerts par l'employeur • Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations définies et à prestations définies connexes offerts par l'employeur • Services de gestion de fonds, de placement et de consultation • Comptes de retraite individuels, assurance-vie individuelle et à prime unique, et produits de rentes individuels • Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages offerts aux dirigeants 	<ul style="list-style-type: none"> • Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques • Services de gestion et de tenue de dossiers FASCore distribués par l'entremise des clients institutionnels • Produits d'assurance-vie individuelle et de rentes distribués par l'entremise d'agents de vente de gros et au détail, de banques, de courtiers et de conseillers en placement • Les clients peuvent ouvrir des comptes de retraite individuels en communiquant avec le centre de ressources en matière de retraite • Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages offerts aux dirigeants distribués par l'entremise de grossistes et de conseillers spécialisés

GESTION D'ACTIFS

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
<ul style="list-style-type: none"> Gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 150 G\$ US au 31 décembre 2013 Distribution internationale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie grâce à une relation stratégique de distribution au Japon 	<p>Produits et services de gestion de placements</p> <ul style="list-style-type: none"> Particuliers – gamme de fonds communs de placement et de fonds d'investissement à capital fixe, régimes d'épargne-études et produits de rentes variables Investisseurs institutionnels – régimes de retraite à prestations et à cotisations définies offerts par des entreprises, des États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, organisations caritatives et instruments de placement collectifs (tant aux États-Unis qu'à l'étranger) Services administratifs et de tenue de dossiers pour les régimes à cotisations définies Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe, les devises, l'analyse quantitative et les actions <p>Services administratifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires, services fiduciaires et autres services de fiducie 	<p>Particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les fonds Putnam et les services liés aux régimes de retraite à cotisations définies à leurs clients et qui, au total, regroupe près de 160 000 conseillers Relations de sous-conseillers et fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam Grâce à sa relation avec FASCore, Putnam offre du soutien aux promoteurs de régimes de retraite et à leurs participants par l'intermédiaire de professionnels en matière de régimes de retraite <p>Investisseurs institutionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam Relations stratégiques avec plusieurs sociétés de gestion de placements à l'extérieur des États-Unis

CONCURRENCE

Services financiers

Le marché de l'assurance-vie, de l'épargne et des placements est concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et certains organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la notoriété de sa marque, le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

Gestion d'actifs

Les activités de gestion de placements de Putnam sont soumises à une forte concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placements de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre,

Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients, alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Primes et dépôts ⁽²⁾	10 423 \$	10 389 \$	8 395 \$	37 590 \$	30 018 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	14 263	10 973	9 359	44 212	32 788
Honoraires et autres produits ⁽²⁾	395	365	319	1 446	1 247
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	56	76	76	276	321
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	53	74	77	268	321
Total de l'actif⁽²⁾	64 558 \$	63 857 \$	57 303 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	164 515	150 342	131 013		
Total de l'actif géré	229 073	214 199	188 316		
Autres actifs administrés	192 490	175 120	144 164		
Total de l'actif administré	421 563 \$	389 319 \$	332 480 \$		

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Services financiers	81 \$	86 \$	95 \$	339 \$	361 \$
Gestion d'actifs	(25)	(10)	(19)	(63)	(40)
Exploitation générale	–	–	–	–	–
	56 \$	76 \$	76 \$	276 \$	321 \$

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars américains)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Services financiers	77 \$	83 \$	96 \$	329 \$	361 \$
Gestion d'actifs	(24)	(9)	(19)	(61)	(40)
Exploitation générale	–	–	–	–	–
	53 \$	74 \$	77 \$	268 \$	321 \$

(1) Les souscriptions (une mesure non définie par les IFRS) de 2012 ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie et les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

(2) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION AMÉRICAINE

CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS visant à éliminer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, dans le présent rapport.

SERVICES FINANCIERS

FAITS NOUVEAUX EN 2013

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes et les dépôts se sont chiffrés à 6,1 G\$ US, une baisse de 2 % par rapport à l'exercice précédent qui tient essentiellement à la vigueur des souscriptions dans le marché des banques de détail en 2012, laquelle ne s'est pas répétée en 2013.
- Les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 618 M\$ US pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, soit une hausse de 102 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse de l'actif moyen découlant de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et des flux de trésorerie positifs.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions se sont chiffrées à 12,5 G\$ US, soit une hausse de 39 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation par rapport à 2012 tient essentiellement à d'importantes souscriptions de régimes au sein des Services de retraite en 2013.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net s'est chiffré à 329 M\$ US, en baisse de 9 % par rapport à l'exercice précédent. La croissance des affaires a été contrebalancée par la diminution des économies d'impôt, de l'apport des modifications des bases actuarielles et de l'incidence des mesures prises par la direction.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions sur le marché des avantages offerts aux dirigeants achetés par des banques à rayonnement local ont augmenté de 28 % pour atteindre 255 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, en raison des étroites relations en matière de distribution, de l'attention accrue portée à ce marché et de la conjoncture favorable.
- Les souscriptions de comptes de retraite individuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont crû de 45 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 422 M\$ US. L'augmentation tient essentiellement à l'initiative stratégique visant à faire la promotion du produit de transfert auprès des participants sortis des régimes.
- La valeur des comptes des clients des Services de retraite de la Great-West a progressé de 23 %, ou 41 G\$ US, depuis la fin de l'exercice précédent.
- La valeur des actifs des comptes gérés est supérieure à 8,0 G\$ US, une hausse de 32 % depuis la fin de l'exercice précédent.
- Les fonds Great-West Lifetime, qui sont demeurés au 14^e rang des fonds à date cible en importance aux États-Unis avec un actif de 5,3 G\$ US au 31 décembre 2013 (une hausse de 44 % depuis la fin de l'exercice précédent), se sont hissés au 9^e rang des familles de fonds à date cible en ce qui a trait aux rentrées nettes en 2013.
- Dans le cadre d'une étude menée par le magazine *Plan Adviser* en 2013, les conseillers de régimes 401(k) ont accordé à Great-West Financial la première place dans les catégories du rapport qualité-prix et des grossistes.
- Grâce à un nouvel État client au sein du secteur public et des organismes sans but lucratif, Great-West Financial fournira des services de tenue de dossiers, d'administration ou d'investissement à 20 des 50 États, soit plus que tout autre fournisseur de services.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Primes et dépôts	1 755 \$	1 710 \$	1 712 \$	6 311 \$	6 234 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	5 595	2 294	2 676	12 933	9 004
Honoraires et autres produits ⁽²⁾	173	163	133	638	516
Bénéfice net	81	86	95	339	361
Primes et dépôts (en dollars américains)	1 673 \$	1 643 \$	1 730 \$	6 121 \$	6 238 \$
Souscriptions (en dollars américains) ⁽¹⁾	5 329	2 206	2 702	12 505	9 012
Honoraires et autres produits (en dollars américains) ⁽²⁾	165	154	135	618	516
Bénéfice net (en dollars américains)	77	83	96	329	361

(1) Les souscriptions (une mesure non définie par les IFRS) de 2012 ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie et les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

(2) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Primes et dépôts

Les primes et les dépôts du quatrième trimestre de 2013 ont diminué de 57 M\$ US par rapport au quatrième trimestre de 2012 pour se chiffrer à 1 673 M\$ US, en raison d'une baisse de 66 M\$ US enregistrée par les Services de retraite, laquelle a été contrebalancée par une hausse de 9 M\$ dans les Marchés de l'Individuelle. La diminution au sein des Services de retraite est principalement attribuable à la baisse de 250 M\$ US des transferts des options de placement de détail vers le fonds général, contrebalancée par des dépôts liés aux souscriptions de 169 M\$ US. La hausse dans les Marchés de l'Individuelle tient essentiellement à l'augmentation des souscriptions dans les marchés des avantages offerts aux dirigeants, des comptes de retraite individuels et des rentes. Cette hausse est contrebalancée par une baisse des souscriptions dans le marché des banques de détail.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes et les dépôts ont diminué de 117 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 6 121 M\$ US, en raison d'une baisse de 185 M\$ US enregistrée par les Marchés de l'Individuelle, en partie contrebalancée par une hausse de 68 M\$ US dans les Services de retraite. La diminution au sein des Marchés de l'Individuelle est principalement attribuable au ralentissement des souscriptions dans le marché des banques de détail. La hausse au sein des Services de retraite est principalement liée au montant de 228 M\$ US provenant du produit de rentes collectif distribué par American Funds, le partenaire institutionnel de Great-West Financial, et est partiellement contrebalancée par une baisse de 157 M\$ US des dépôts sur le marché du secteur public et des organismes sans but lucratif.

Par rapport au trimestre précédent, les primes et les dépôts ont augmenté de 30 M\$ US au quatrième trimestre de 2013, en raison essentiellement d'une augmentation de 102 M\$ US sur les Marchés de l'Individuelle liée à la hausse de 133 M\$ US des souscriptions sur le marché des avantages offerts aux dirigeants, contrebalancée par une diminution de 72 M\$ US au sein des Services de retraite, laquelle découle principalement d'une baisse des dépôts sur le marché du secteur public et des organismes sans but lucratif.

Souscriptions

Pour le quatrième trimestre de 2013, les souscriptions ont augmenté de 2 627 M\$ US, pour se chiffrer à 5 329 M\$ US, par rapport au quatrième trimestre de 2012 en raison d'une hausse de 2 571 M\$ US pour les Services de retraite et d'une hausse de 56 M\$ US dans les Marchés de l'Individuelle. L'augmentation pour les Services de retraite tient essentiellement à une importante souscription de régime sur le marché du secteur public et des organismes sans but lucratif d'un montant de 1 636 M\$ US, à deux importantes souscriptions de régimes 401(k) d'un montant de 839 M\$ US et à la hausse des souscriptions liées au produit de rentes collectif distribué par le partenaire institutionnel de Great-West Financial, American Funds, d'un montant de 105 M\$ US.

L'augmentation au sein des Marchés de l'individuelle est principalement attribuable aux souscriptions de 56 M\$ US liées aux marchés des comptes de retraite individuels et des rentes individuelles. Les souscriptions sur le marché des avantages offerts aux dirigeants ont crû de 37 M\$ US, en hausse de 25 %, en raison d'une hausse de 80 M\$ US des souscriptions sur le marché des banques à rayonnement local, contrebalancée par une diminution des souscriptions sur le marché des banques de détail.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions ont crû de 3 493 M\$ US par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 12 505 M\$ US, en raison d'une hausse de 3 513 M\$ US pour les Services de retraite. L'augmentation pour les Services de retraite s'explique surtout par une hausse de 1 796 M\$ US dans le marché du secteur public et des organismes sans but lucratif liée à une importante souscription de régime d'un montant de 1 636 M\$ US et par une hausse de 42 000, ou 25 %, du nombre de participants par rapport à l'exercice précédent, ainsi que par une hausse de 1 536 M\$ US liée aux régimes 401(k). L'augmentation sur le marché des régimes 401(k) reflète deux importantes souscriptions de 839 M\$ US et une hausse de l'actif moyen par régime souscrit en 2013, par rapport à 2012. La diminution de 20 M\$ US enregistrée dans les Marchés de l'Individuelle est principalement attribuable aux baisses de 193 M\$ US et 27 M\$ US des souscriptions liées aux marchés des banques de détail et des avantages offerts aux dirigeants, respectivement, lesquelles ont été contrebalancées par la hausse de 200 M\$ US des souscriptions dans le marché des comptes de retraite individuels et dans le marché des rentes individuelles. Dans l'ensemble, les souscriptions de produits d'assurance-vie universelle dans le marché des banques de détail aux États-Unis ont essuyé une baisse de leurs activités d'un exercice à l'autre, laquelle a contribué à la diminution des souscriptions sur le marché des banques de détail.

Au quatrième trimestre de 2013, les souscriptions ont augmenté de 3 123 M\$ US par rapport au trimestre précédent, en raison d'une hausse de 2 959 M\$ US pour les Services de retraite et d'une hausse de 164 M\$ US pour les Marchés de l'Individuelle. La hausse pour les Services de retraite tient essentiellement à une importante souscription de régime de 1 636 M\$ US sur le marché du secteur public et des organismes sans but lucratif, à deux importantes souscriptions de 839 M\$ US sur le marché des régimes 401(k), à un nombre accru de régimes 401(k) souscrits au quatrième trimestre par rapport au troisième trimestre et à la hausse des souscriptions du produit de rentes collectif distribué par le partenaire institutionnel de Great-West Financial, American Funds, de 83 M\$ US. La hausse pour les Marchés de l'Individuelle tient surtout à la hausse de 127 M\$ US des souscriptions sur le marché des avantages offerts aux dirigeants liée à l'augmentation des souscriptions sur le marché des banques à rayonnement local de 129 M\$ US.

Services financiers – Valeur des comptes des Services de retraite

(en millions de dollars américains)

	Variation pour les exercices clos les 31 décembre		Total aux 31 décembre		
	2013	2012	2013	2012	% de variation
Fonds général – options fixes					
Secteur public et organismes sans but lucratif	– \$	201 \$	3 825 \$	3 825 \$	– %
Régimes 401(k)	164	645	5 725	5 561	3 %
Institutionnel	22	–	22	–	n.s.
	186 \$	846 \$	9 572 \$	9 386 \$	2 %
Fonds distincts – options variables					
Secteur public et organismes sans but lucratif	257 \$	738 \$	10 483 \$	10 226 \$	3 %
Régimes 401(k)	1 825	985	9 608	7 783	23 %
Institutionnel	483	14	497	14	n.s.
	2 565 \$	1 737 \$	20 588 \$	18 023 \$	14 %
Fonds communs de placement exclusifs					
Secteur public et organismes sans but lucratif	125 \$	(31) \$	466 \$	341 \$	37 %
Régimes 401(k)	1 809	1 361	5 565	3 756	48 %
Institutionnel	9	20	83	74	12 %
	1 943 \$	1 350 \$	6 114 \$	4 171 \$	47 %
Options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement					
Secteur public et organismes sans but lucratif	13 347 \$	7 376 \$	79 522 \$	66 175 \$	20 %
Régimes 401(k)	8 948	5 815	37 322	28 374	32 %
Institutionnel	14 120	10 615	66 747	52 627	27 %
	36 415 \$	23 806 \$	183 591 \$	147 176 \$	25 %

L'augmentation du fonds général enregistrée en 2013 découle principalement des souscriptions liées aux régimes 401(k), tandis que l'augmentation des fonds distincts enregistrée en 2013 tient principalement à la croissance des marchés boursiers. Les fonds communs de placement exclusifs ont également augmenté en 2013, en raison principalement des souscriptions liées aux régimes 401(k) et de la croissance des marchés boursiers en 2013. L'augmentation des fonds institutionnels du compte général et des fonds distincts tient à l'offre d'un nouveau produit de rentes collectif au second semestre de 2012, lequel est distribué par le partenaire institutionnel de Great-West Financial, American Funds. Les options de placement de détail non affiliées et la valeur des comptes de services administratifs seulement ont enregistré une croissance d'un exercice à l'autre en raison de la hausse des marchés boursiers ainsi que des souscriptions liées aux régimes institutionnels et aux régimes 401(k).

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2013 ont crû de 30 M\$ US pour se chiffrer à 165 M\$ US, par rapport au quatrième trimestre de 2012, principalement en raison de la hausse de l'actif moyen découlant de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et des flux de trésorerie positifs.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 618 M\$ US, ont augmenté de 102 M\$ US par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux raisons mentionnées ci-dessus.

Au quatrième trimestre de 2013, les honoraires et autres produits ont crû de 11 M\$ US par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation est attribuable aux raisons mentionnées ci-dessus.

Bénéfice net

Le bénéfice net de 77 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2013 a diminué de 19 M\$ US par rapport au quatrième trimestre de 2012, en raison principalement de la baisse de 13 M\$ US des profits au chapitre de la mortalité et de la constatation, à l'exercice précédent, d'actifs d'impôt différé de 14 M\$ US, facteurs partiellement contrebalancés par une augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles et du montant au titre de l'incidence des mesures prises par la direction de 3 M\$ US ainsi que par une hausse des honoraires, contrebalancée par une hausse des charges de 2 M\$ US.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net a totalisé 329 M\$ US, une diminution de 32 M\$ US par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de 21 M\$ US du bénéfice net liée à la croissance des affaires et à la hausse des honoraires, des marges et du taux de maintien en vigueur, a été contrebalancée par la hausse des charges et la baisse des profits au chapitre de la mortalité. Cette hausse a été contrebalancée par la réduction de 17 M\$ US des économies d'impôt, par la diminution de l'apport des modifications des bases actuarielle et la réduction du montant au titre de l'incidence des mesures prises par la direction de 25 M\$ US ainsi que par la baisse de 10 M\$ US des résultats au chapitre des placements.

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a diminué de 6 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2013, en raison essentiellement de la baisse de 7 M\$ US de l'apport des modifications des bases actuarielles au chapitre de la mortalité et de la diminution de 3 M\$ US des profits au chapitre de la mortalité, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse de 4 M\$ US des résultats au chapitre des placements.

PERSPECTIVES – SERVICES FINANCIERS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Les progrès continus réalisés à l'égard des initiatives du plan stratégique quinquennal de Great-West Financial, combinés à la reconnaissance accrue sur le marché depuis le lancement de la bannière en 2012, ont placé la Compagnie sur la voie d'une solide croissance. Great-West Financial s'est hissée au 6^e rang en ce qui a trait à la réputation selon l'étude du magazine Plan Adviser en 2013, elle qui ne figurait pas parmi les 10 premières l'an dernier, tandis que les initiatives stratégiques ont donné lieu à une amélioration des souscriptions, du service et de la conservation des clients dans les marchés clés.

Les initiatives liées aux conseillers et aux grossistes dans le secteur des Services de retraite visent à attirer et à fidéliser du personnel de qualité ainsi qu'à améliorer la capacité des grossistes de régimes 401(k) à guider les conseillers afin qu'ils puissent obtenir de nouvelles souscriptions pour les produits de Great-West Financial. L'accroissement du personnel, le nombre de relations qu'entretiennent les grossistes avec les conseillers et le taux de vente par rapport aux prix obtenus devraient contribuer à la croissance des souscriptions dans l'avenir.

Les initiatives en matière de service et de conservation ont rehaussé de façon importante le niveau de service offert aux clients des régimes 401(k). Le modèle de service amélioré comprend un nouveau système de gestion des relations avec les clients qui a contribué à la hausse du taux de résolution dès le premier contact et à l'atteinte des temps de réponse ciblés en matière de service. Ces efforts ont permis d'améliorer la conservation des clients des régimes 401(k), qui atteint maintenant la cible établie dans le plan quinquennal, amélioration qui devrait se poursuivre.

D'importantes hausses des souscriptions de comptes de retraite individuels ont été permises par des activités proactives qui tirent parti du volume d'appels entrants, du marketing axé directement sur les participants actifs et du repérage d'occasions liées aux comptes de retraites individuels au sein d'un centre de service interne. Ces efforts ont propulsé les comptes de retraite individuels de Great-West Financial au premier rang en matière de transfert de solde du bloc d'affaires lié aux régimes 401(k), et nous croyons que cette lancée se poursuivra.

L'initiative visant à augmenter les soldes des participants devrait permettre de poursuivre l'importante croissance de l'actif enregistrée en 2013, grâce aux améliorations apportées aux systèmes et à la mise sur pied d'une équipe interne dont l'objectif est de faciliter le transfert sans support papier pour les participants des régimes. Des systèmes conçus pour promouvoir et saisir les occasions par le truchement de tous les canaux de communications ont contribué à la découverte de pistes prometteuses et ont favorisé la productivité de l'équipe interne en matière d'approbation et de conclusion des occasions de transfert.

Great-West Financial étudie continuellement les occasions de structurer les produits et de mettre au point des stratégies pour stimuler la croissance de l'actif géré. Les fonds Great-West Lifetime et les produits de comptes gérés offerts dans le cadre de régimes à cotisations définies devraient continuer de contribuer à la croissance de l'actif géré.

L'expansion des canaux de distribution des banques de détail, ainsi que le lancement de nouveaux produits de revenus de retraite offerts aux particuliers, devraient contribuer à compenser la baisse globale des souscriptions de produits d'assurance-vie universelle. La stratégie du canal de distribution des courtiers a été élargie pour inclure les courtiers indépendants. Cette initiative favorise les souscriptions par l'entremise de grossistes à près de 1 800 conseillers.

Dans le marché des avantages offerts aux dirigeants, le secteur des banques à rayonnement local a enregistré de fortes souscriptions au quatrième trimestre, favorisé par une conjoncture favorable ainsi que par de solides relations de distribution. La santé et la stabilité financières de Great-West Financial, ainsi que l'importance accordée à ce marché, devraient également générer des facteurs de succès constants.

GESTION D'ACTIFS

FAITS NOUVEAUX EN 2013

- L'actif géré de clôture de Putnam se chiffrait à 150 G\$ US au 31 décembre 2013, en hausse de 21 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des marchés financiers, qui étaient favorables, et du rendement des placements.
- Les souscriptions brutes de Putnam pour le trimestre clos le 31 décembre 2013 ont crû de 1,5 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de fonds communs de placement au cours du trimestre considéré, souscriptions qui étaient à leur niveau le plus élevé depuis le troisième trimestre de 2003. Les souscriptions brutes pour l'ensemble de l'exercice ont augmenté de 6,5 G\$ US par rapport à l'exercice précédent.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 784 M\$ US, une augmentation de 53 M\$ US par rapport à l'exercice précédent.
- En 2013, Putnam s'est classée au deuxième rang des 64 familles de fonds communs de placement évaluées dans le cadre de l'étude annuelle de Barron's et Lipper en fonction du rendement global des placements, dans toutes les catégories d'actif. Putnam occupe également la deuxième place parmi toutes les familles de fonds évaluées au cours des cinq dernières années.
- Putnam a reçu le prix DALBAR récompensant le service exceptionnel offert aux actionnaires à l'égard de ses fonds communs de placement, pour la 24^e année consécutive.
- Putnam s'est classé au premier rang dans 47 catégories selon le sondage portant sur les régimes à cotisations définies de PLANSPONSOR pour 2013, ce qui signifie que la société a reçu un prix pour chaque catégorie de service évaluée. Au chapitre du nombre de prix reçus, Putnam occupe la première place du palmarès des fournisseurs de services de retraite aux États-Unis.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement sur placement ajusté en fonction du risque, par rapport à ses concurrents. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, environ 93 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper. Cette proportion s'établissait à 80 % et à 87 % sur une période de trois ans et de cinq ans, respectivement. Au 31 décembre 2013, environ 63 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement se situant dans le quartile supérieur des fonds classés par Lipper. Cette proportion s'établissait à 71 % sur une période de cinq ans.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Primes et dépôts	8 668 \$	8 679 \$	6 683 \$	31 279 \$	23 784 \$
Honoraires et autres produits					
Frais de gestion de placements	165	153	136	602	528
Honoraires liés au rendement	5	1	4	8	13
Frais administratifs	40	38	35	151	142
Commissions et frais de placement	12	10	11	47	48
Honoraires et autres produits	222	202	186	808	731
Perte nette	(25)	(10)	(19)	(63)	(40)
Primes et dépôts (en dollars américains)	8 255 \$	8 345 \$	6 750 \$	30 331 \$	23 804 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)					
Frais de gestion de placements (en dollars américains)	157	147	137	584	529
Honoraires liés au rendement (en dollars américains)	5	1	4	8	13
Frais administratifs (en dollars américains)	38	37	36	147	142
Commissions et frais de placement (en dollars américains)	11	10	11	45	47
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	211	195	188	784	731
Perte nette (en dollars américains)	(24)	(9)	(19)	(61)	(40)

Primes et dépôts

Les primes et les dépôts se sont élevés à 8,3 G\$ US au quatrième trimestre de 2013, une augmentation de 1,5 G\$ US par rapport à la période correspondante de 2012 en raison de la hausse de 2,8 G\$ US de l'ensemble des souscriptions de fonds communs de placement, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions institutionnelles de 1,2 G\$ US.

Les primes et les dépôts de 30,3 G\$ US ont crû de 6,5 G\$ US pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse de 8,6 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement, partiellement contrebalancée par la baisse de 2,1 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Au quatrième trimestre de 2013, les primes et les dépôts sont demeurés inchangés par rapport à ceux enregistrés au troisième trimestre de 2013.

Honoraires et autres produits

Les produits sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et des frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré moyen et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam et du nombre de comptes individuels et des souscriptions.

Les honoraires et autres produits de 211 M\$ US ont augmenté de 23 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de 2012, principalement en raison d'une augmentation des frais de gestion de placements découlant de la hausse de l'actif géré moyen.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 784 M\$ US, une augmentation de 53 M\$ US par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la hausse des frais de gestion de placements et des frais administratifs qui s'explique par la hausse de l'actif géré moyen, facteur contrebalancé en partie par la diminution des honoraires liés au rendement sur les comptes institutionnels.

Au quatrième trimestre de 2013, les honoraires et autres produits ont crû de 16 M\$ US par rapport au troisième trimestre de 2013, principalement en raison de la hausse des frais de gestion de placements découlant de la hausse de l'actif géré moyen et d'une augmentation des honoraires liés au rendement en raison du caractère saisonnier de ces honoraires.

Bénéfice net

La perte nette a crû de 5 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 24 M\$ US. La hausse des honoraires et des produits de placement nets, y compris un montant de 3 M\$ US au titre de profits non récurrents tirés du remboursement de capitaux de lancement au cours du trimestre, a été plus que contrebalancée par la hausse de 6 M\$ US des coûts de distribution, par l'augmentation de la rémunération à base de primes du fait de l'amélioration du rendement des placements de 5 M\$ US, et par la hausse de 11 M\$ US des charges relatives aux ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la perte nette a augmenté de 21 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 61 M\$ US. Les résultats pour l'exercice 2012 comprenaient la reprise d'une provision liée à une poursuite judiciaire de 16 M\$ US tandis que les résultats pour la période considérée comprennent une hausse de 16 M\$ US de la charge relative aux ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions. Le niveau plus élevé des honoraires et des produits de placement nets, y compris les profits liés aux capitaux de lancement susmentionnés, et la diminution des coûts de financement ont été plus que contrebalancés par la hausse de la rémunération à base de primes du fait de l'amélioration du rendement des placements et des autres charges.

Au quatrième trimestre de 2013, la perte nette a augmenté de 15 M\$ US par rapport à celle enregistrée au troisième trimestre de 2013. L'augmentation des honoraires et des produits de placements nets, y compris les profits liés aux capitaux de lancement susmentionnés, a été plus que contrebalancée par l'augmentation de la rémunération à base de primes en raison de l'amélioration du rendement des placements et d'autres charges, par une hausse de 15 M\$ US des charges relatives aux ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions et par la reprise de certaines réserves pour impôt au trimestre précédent.

ACTIF GÉRÉ

Actif géré

(en millions de dollars américains)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Actif au début	140 773 \$	133 685 \$	126 935 \$	128 329 \$	116 652 \$
Souscriptions (y compris les participations réinvesties)	8 255	8 345	6 750	30 331	23 804
Rachats	(7 941)	(7 280)	(6 901)	(29 673)	(25 593)
Entrées (sorties) d'actifs nettes	314	1 065	(151)	658	(1 789)
Incidence du rendement du marché	8 469	6 023	1 545	20 569	13 466
Actif à la fin	149 556 \$	140 773 \$	128 329 \$	149 556 \$	128 329 \$
Actif géré moyen	145 570 \$	138 831 \$	127 125 \$	138 417 \$	123 259 \$

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, l'actif géré moyen s'est établi à 145,6 G\$ US, soit 73,8 G\$ US au titre des fonds communs de placement et 71,8 G\$ US au titre des comptes institutionnels. L'actif géré moyen a crû de 18,4 G\$ US par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2012, essentiellement en raison de l'incidence cumulative du rendement positif du marché et des placements sur l'actif géré. Pour le quatrième trimestre de 2013, les entrées d'actifs nettes se sont chiffrées à 0,3 G\$ US comparativement à des sorties nettes de 0,2 G\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des rentrées d'actifs nettes trimestrielles liées aux fonds communs de placement de 1,8 G\$ US.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, l'actif géré moyen a augmenté de 15,2 G\$ US par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2012, pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le trimestre. Les sorties d'actifs nettes pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 se sont chiffrées à 0,7 G\$ US, contre des sorties nettes de 1,8 G\$ US à l'exercice précédent, en raison des rentrées d'actifs nettes trimestrielles liées aux fonds communs de placement de 3,7 G\$ US.

L'actif géré moyen pour le trimestre clos le 31 décembre 2013 a progressé de 6,7 G\$ US par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de l'incidence du rendement favorable des marchés.

PERSPECTIVES – GESTION D'ACTIFS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En 2014, Putnam continuera à favoriser la croissance, de même qu'elle cherchera à accaparer une plus grande part du marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d'actifs dans tous les marchés sur lesquels elle offre ses services, soit le marché institutionnel mondial, du détail américain, des régimes à cotisations définies et celui des conseillers en placement inscrits, ainsi que par l'intermédiaire de PanAgora (responsable de la gestion quantitative des placements institutionnels de Putnam), tout en préservant sa réputation bien établie dans le secteur en matière d'excellence du service.

Au cours des dernières années, Putnam a redonné de la vigueur à l'organisation de ses placements et la société maintient son engagement à fournir un rendement supérieur.

La société a renouvelé son engagement envers le secteur des régimes à cotisations définies et continue d'enregistrer une hausse des nouveaux régimes de retraite dans sa plateforme de tenue de dossiers et des souscriptions de produits de placement seulement.

L'innovation continuera d'être un puissant outil de différenciation pour Putnam en 2014. La société renforcera son offre de produits et services ainsi que ses fonctions d'exécution, tout en affermissant son image de marque en ce qui a trait à la société, aux activités et aux produits grâce à un large éventail de composantes clés. En outre, Putnam entend continuer d'investir dans les technologies afin de répartir les coûts de son modèle d'affaires plus efficacement.

EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments qui ne sont pas liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine.

Le bénéfice net de l'exploitation générale américaine a été de néant pour la période considérée et pour les périodes présentées à titre comparatif.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, par l'entremise de laquelle la Compagnie offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, ainsi que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande; ainsi que l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada-Vie, la London Life et ses filiales.

CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS visant à éliminer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, dans le présent rapport.

PROFIL

ASSURANCE ET RENTES

Les principaux produits offerts au Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates, d'épargne et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers financiers indépendants et des conseillers en avantages du personnel. À l'île de Man, des produits d'épargne et d'assurance individuelle sont offerts par des conseillers financiers indépendants et des banques privées du Royaume-Uni et de certains autres territoires.

Les principaux produits offerts en Irlande sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance individuelle et collective et de retraite par l'entremise d'Irish Life Assurance. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Irish Life Investment Managers (ILIM), la division responsable de la gestion des fonds du groupe, gère les fonds au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels et particuliers, de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies offerts par des employeurs, d'importantes multinationales, d'organismes de charité et de société nationales, et est le premier gestionnaire de services de retraite en importance en Irlande.

En Allemagne, l'exploitation se concentre sur les produits de retraite, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum à vie et les produits d'assurance individuelle distribués par l'entremise de courtiers indépendants et d'agents liés à plusieurs sociétés.

L'unité Assurance et rentes continue d'accroître sa présence sur les segments de marchés visés en misant sur la commercialisation de produits et de services novateurs, sur la qualité de son offre de service et sur l'amélioration des capacités de distribution et des relations avec les intermédiaires.

RÉASSURANCE

L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life, de filiales de la London Life et d'une filiale indirecte de Great-West Financial. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life et de filiales de la London Life. En Irlande, les activités de réassurance sont aussi exercées par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie et de la London Life.

Les activités de la Compagnie englobent les traités de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la Compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de diversifier leur risque en matière de réassurance.

Le portefeuille de produits offert par la Compagnie comprend des produits de réassurance-vie, de réassurance de rentes et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la Compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco afin de mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité, à la concentration et de faciliter la gestion du capital de la Compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la Compagnie.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de réseaux de vente indépendants.

ASSURANCE ET RENTES

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
<p>Royaume-Uni et île de Man</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chef de file du marché de l'assurance-vie collective, avec une part de 27 % du marché (au 31 décembre 2012) • Deuxième fournisseur sur le marché de l'assurance-revenu collective, détenant 21 % de ce marché (au 31 décembre 2012) • Parmi les dix principaux fournisseurs de rentes immédiates, avec 8 % du marché (au 30 septembre 2013) • Une des principales compagnies d'assurance-vie hors de l'île de Grande-Bretagne qui vendent sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de 21 % (au 30 septembre 2013) • Parmi les 10 premiers fournisseurs en importance sur le marché des obligations à prime unique à capital variable sur l'île de Grande-Bretagne, avec 6 % du marché (au 30 septembre 2013) <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • La première compagnie d'assurance-vie en importance avec 34 % du marché (au 31 octobre 2013) • Position enviable sur les marchés de l'assurance-vie et des services de retraite pour les particuliers, avec 26 % du marché (au 30 juin 2013) • Leader en matière de régimes de retraite et d'assurance collectifs et de produits de rentes de sociétés • Irish Life Investment Manager est le plus important gestionnaire de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établit à 38 G€. <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un des deux principaux assureurs sur le marché global de l'assurance à capital variable indépendant intermédiaire (au 30 septembre 2013) • Parmi les sept premiers fournisseurs sur le marché global de l'assurance à capital variable (au 30 septembre 2013) 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentes immédiates • Épargne • Assurance-vie • Protection du revenu (assurance-invalidité) • Assurance contre les maladies graves <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits d'assurance et de retraite de l'Individuelle et de la Collective • Produits de rentes individuelles et collectives • Services de gestion du patrimoine • Produits de placement et d'épargne individuels • Gestion de placement pour des clients institutionnels <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits de retraite • Protection du revenu (invalidité) • Assurance contre les maladies graves • Rentes variables (produits assortis d'une garantie de retrait minimum) 	<p>Royaume-Uni et île de Man</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseillers financiers indépendants • Banques privées • Conseillers en avantages du personnel <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers indépendants • Conseillers en retraite et en placements • Agents de ventes directes • Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés (diverses banques en Irlande) <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers indépendants • Agents liés à plusieurs sociétés

RÉASSURANCE

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Parmi les dix premières compagnies de réassurance-vie en importance aux États-Unis en fonction des affaires prises en charge • Créneau exclusif en matière de produits de réassurance IARD et de rentes 	<p>Assurance-vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée • Solutions de réassurance privilégiant un allègement de capital <p>Réassurance IARD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétrocession relative aux catastrophes <p>Rentes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentes immédiates • Rentes à capital fixe 	<ul style="list-style-type: none"> • Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs

CONCURRENCE

Royaume-Uni et île de Man

Au Royaume-Uni, la Compagnie possède de solides parts de marché dans l'assurance collective, les rentes immédiates (un des cinq grands fournisseurs du marché des ventes par l'entremise de conseillers financiers indépendants, de conseillers *restricted whole of market* et de tiers distributeurs sans l'intervention d'un conseiller), de même qu'en gestion du patrimoine où, tant sur l'île de Grande-Bretagne que dans le reste du pays, la Canada-Vie compte parmi les trois grands fournisseurs sur le marché des obligations à prime unique à capital variable au Royaume-Uni.

Au Royaume-Uni, la Canada-Vie a lancé avec succès une gamme de fonds visant le marché des fonds communs de placement de détail et a continué de renforcer son assise dans cette partie du marché de l'investissement au cours de l'année. La Compagnie a également rehaussé ses activités de gestion de patrimoine à l'île de Man en lançant une gamme de produits de placement semblables à ceux offerts aux épargnants à valeur nette élevée du Royaume-Uni, à partir de bureaux situés en Irlande. Au Royaume-Uni, le marché a montré certains signes de reprise en 2013, et la Compagnie a enregistré une augmentation des nouvelles souscriptions de produits d'assurance collective au sein de l'unité Gestion de patrimoine hors de l'île de Grande-Bretagne. Les ventes d'obligations sur l'île de Grande-Bretagne ont toutefois reculé, en raison de l'incidence de la modification d'une loi sur la distribution, laquelle est entrée en vigueur au début de l'exercice. Les souscriptions de produits de rentes immédiates sont demeurées très vigoureuses au cours de l'exercice. Les souscriptions de produits de rentes immédiates ont été très vigoureuses au cours de l'exercice et la Compagnie a porté son attention sur le marché des rentes améliorées dans lequel les éventuels titulaires de polices doivent subir une évaluation médicale avant d'être acceptés.

Irlande

Au cours de l'exercice, la Compagnie a largement accru sa présence en Irlande grâce à l'acquisition d'Irish Life, la plus importante compagnie d'assurance-vie en Irlande, qui occupe 34 % du marché. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de distribution multi-canaux dont l'objectif est de doter la Compagnie du plus important réseau de distribution par courtiers, agents de ventes directes et Bancassurance (relations avec cinq banques). ILIM est le plus important gestionnaire de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à 38 G€ au 31 décembre 2013.

Irish Life détient également une participation de 30 % dans Allianz Ireland, la principale compagnie d'assurance IARD en Irlande, ainsi qu'une participation de 50 % dans GloHealth, une compagnie d'assurance privée en phase de démarrage.

Allemagne

La Canada-Vie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance à capital variable sur le marché indépendant intermédiaire allemand. La concurrence sur ce marché demeure féroce, car de nouvelles sociétés y font leur entrée, tentées par la forte croissance projetée au cours des prochaines années. Durant cette période d'intensification de la concurrence, la Compagnie a conservé le deuxième rang dans ce secteur du marché grâce à des améliorations continues en matière de produits, de technologie et de services.

Même si l'économie allemande a poursuivi sa reprise, sur les marchés des produits d'assurance-vie et de retraite, les clients sont demeurés craintifs à l'idée d'investir dans des produits de retraite à long terme, particulièrement dans les produits à base d'actions et les produits d'assurance à capital variable en raison de la volatilité des marchés.

Réassurance

Sur le marché de la réassurance aux États-Unis, la demande en matière d'allègement de capital demeure élevée en raison des exigences prudentes en matière de réserves à l'égard des produits d'assurance-vie temporaire et universelle et de l'incertitude qui règne quant à la façon dont la réglementation évoluera au fil du temps en ce qui concerne ces produits.

La Compagnie a également affiché de bons résultats dans le domaine de la réassurance-vie traditionnelle, le nombre de réassureurs-vie restants ayant diminué en raison de la consolidation et de la diversification de la valeur des clients. La force financière de la Compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire. De plus, bien que l'intérêt pour les opérations privilégiant un allègement de capital soit demeuré fort, très peu de sociétés sont prêtes à s'engager dans des opérations à long terme avant que la réglementation ne soit finalisée. La demande de réassurance relative à la longévité demeure solide au Royaume-Uni et dans certains pays d'Europe continentale, même si ce marché compte désormais davantage de réassureurs.

Les assureurs et les réassureurs de biens ont été moins touchés par les catastrophes majeures en 2013. En 2013, la saison des ouragans dans l'Atlantique n'a été marquée par aucun ouragan important, pour la première fois depuis 1994.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Primes et dépôts ⁽¹⁾	6 767 \$	4 511 \$	2 636 \$	15 894 \$	9 459 \$
Honoraires et autres produits ⁽¹⁾	276	269	166	863	605
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	202	129	151	701	615
Total de l'actif^{(1), (2)}	131 364 \$	122 446 \$	75 076 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	16 614	13 402	–		
Total de l'actif géré	147 978	135 848	75 076		
Autres actifs administrés	40 042	36 200	107		
Total de l'actif administré	188 020 \$	172 048 \$	75 183 \$		

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(2) Certains chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Assurance et rentes	166 \$	134 \$	91 \$	548 \$	407 \$
Réassurance	63	57	64	245	215
Exploitation générale européenne	(27)	(62)	(4)	(92)	(7)
	202 \$	129 \$	151 \$	701 \$	615 \$

FAITS NOUVEAUX EN 2013

Acquisition d’Irish Life Group Limited

Le 18 juillet 2013, la Compagnie a conclu, par l’entremise de sa filiale en propriété exclusive Canada Life Limited, l’acquisition d’Irish Life Group Limited (Irish Life) pour une contrepartie de 1,3 G€. Les activités d’assurance-vie et de retraite de la filiale irlandaise de la Compagnie, Canada Life (Ireland), sont intégrées à celles d’Irish Life et seront exercées sous le nom d’Irish Life. Irish Life dispose d’une marque bien établie, en plus d’offrir une vaste gamme de produits et de profiter d’un important réseau de multidistribution en Irlande, similaire à celui de la Compagnie au Canada.

D’un coût total de 60 M€, l’intégration des activités progresse bien et demeure sur la voie de créer des synergies de coûts annuelles de 40 M€.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour le trimestre clos le			Pour l’exercice clos le		
	31 décembre 2013			31 décembre 2013		
	Irish Life	Autres qu’Irish Life	Variation	Irish Life	Autres qu’Irish Life	Variation
Primes et dépôts	4 019 \$	2 748 \$	146 %	6 590 \$	9 304 \$	71 %
Honoraires et autres produits	110	166	66 %	203	660	31 %
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	37	165	22 %	74	627	12 %
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires, à l’exclusion des coûts de restructuration et d’acquisition	44	181	24 %	85	713	12 %
Total de l’actif	48 355 \$	83 009 \$	58 %			
Actifs nets des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	16 614	–	n.s.			
Total de l’actif géré	64 969	83 009	78 %			
Autres actifs administrés	39 916	126	n.s.			
Total de l’actif administré	104 885 \$	83 135 \$	126 %			

Résultats opérationnels

- Le bénéfice net pour l’exercice clos le 31 décembre 2013 s’est chiffré à 701 M\$, et comprend 97 M\$ de charges de restructuration, de coûts d’acquisition et de charges de dépréciation liée à la valeur de la bannière Canada Life (Ireland), facteurs qui sont tous liés à l’acquisition d’Irish Life. À l’exclusion de ces coûts, le bénéfice net pour l’exercice clos le 31 décembre 2013 s’est chiffré à 798 M\$, soit une croissance de 30 % par rapport à l’exercice précédent. Irish Life a fourni un apport de 85 M\$ au bénéfice net, à l’exclusion des coûts de restructuration, depuis la date d’acquisition.

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes et les dépôts ont crû de 6,4 G\$ par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 15,9 G\$, en raison essentiellement de l'apport de 6,6 G\$ d'Irish Life.
- Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes se sont chiffrées à 9,9 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, soit une hausse de 6,2 G\$ par rapport à l'exercice précédent, qui tient essentiellement à l'apport d'Irish Life.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits ont été de 863 M\$, une hausse de 258 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Irish Life a fourni un apport de 203 M\$ aux honoraires et autres produits pour 2013. Le reste de la hausse, soit 55 M\$, s'explique principalement par la hausse des honoraires en Allemagne et au Royaume-Uni ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises.
- Au Royaume-Uni, la Canada-Vie a une fois de plus récolté le prix « Five star » qui récompense un service exceptionnel dans la catégorie des placements, pour la cinquième année consécutive lors de l'édition 2013 des prix « Financial Adviser Awards ». Également au Royaume-Uni, la Canada-Vie a reçu les prix « Best Tax and Estate Planning Solutions Provider » et « Most Competitive Annuity Provider » dans le cadre de l'édition 2013 des prix « Investments Life and Pensions Moneyfacts » pour les troisième et quatrième années consécutives, respectivement. En outre, la Canada-Vie a remporté la première place dans la catégorie « Service Beyond the Call of Duty ».
- La Canada-Vie a été nommée « Best Group Risk Provider » de l'année au Royaume-Uni aux éditions 2013 des prix « Health insurance Provider Awards » et « Workplace Savings and Benefit Awards ».
- Dans le cadre des « Irish Pensions Awards », Irish Life a remporté les honneurs dans la catégorie « Investment Manager of the Year, Innovation and Communication », alors que Setanta a été nommé « Equities Manager of the Year ».
- Le magazine allemand *FOCUS-MONEY* a nommé le produit Garantierter Rentenplan bAV de la Canada-Vie comme étant le meilleur produit de régimes de retraite professionnels en Allemagne.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EUROPE

ASSURANCE ET RENTES

L'unité Assurance et rentes comprend les résultats opérationnels d'Irish Life du 19 juillet 2013 au 31 décembre 2013.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Primes et dépôts	5 229 \$	3 775 \$	1 567 \$	11 521 \$	5 021 \$
Souscriptions	4 773	3 299	1 289	9 922	3 738
Honoraires et autres produits	266	257	149	820	560
Bénéfice net	166	134	91	548	407

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2013, les primes et les dépôts ont augmenté de 3,7 G\$ par rapport à la période correspondante de 2012 pour atteindre 5,2 G\$. L'augmentation tient à l'apport de 4,0 G\$ d'Irish Life et aux fluctuations des devises, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes et les dépôts ont augmenté de 6,5 G\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 11,5 G\$, en raison essentiellement de l'apport de 6,6 G\$ d'Irish Life et des fluctuations des devises.

Au quatrième trimestre de 2013, les primes et les dépôts ont augmenté de 1,5 G\$ par rapport au trimestre précédent en raison de la hausse des primes et des dépôts attribuables à Irish Life et des fluctuations des devises.

Souscriptions

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, les souscriptions se sont chiffrées à 4,8 G\$, une hausse de 3,5 G\$ par rapport à la période correspondante de 2012. Irish Life a fourni un apport de 3,8 G\$ à la croissance des souscriptions. À l'exclusion d'Irish Life, les souscriptions du quatrième trimestre ont diminué de 0,3 G\$ en raison essentiellement de la baisse des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni, partiellement compensée par la hausse des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni et les fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions ont augmenté de 6,2 G\$ par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 9,9 G\$, y compris les souscriptions de 6,2 G\$ liées à Irish Life. La croissance des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni a été contrebalancée par la baisse des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni.

Au quatrième trimestre de 2013, les souscriptions ont progressé de 1,5 G\$ par rapport au trimestre précédent en raison essentiellement de la croissance enregistrée dans les secteurs des produits d'assurance offerts aux particuliers et de la gestion de fonds d'Irish Life, ainsi que des fluctuations des devises.

Honoraires et autres produits

Au quatrième trimestre de 2013, les honoraires et autres produits ont crû de 117 M\$ par rapport à la période correspondante de 2012 pour atteindre 266 M\$, en raison essentiellement de l'apport de 110 M\$ d'Irish Life. La hausse des honoraires en Allemagne liée à la hausse des fonds gérés et les fluctuations des devises ont également contribué à la croissance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits ont progressé de 260 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 820 M\$, en raison principalement de l'apport de 203 M\$ d'Irish Life. Les fluctuations des devises ainsi que la hausse des honoraires en Allemagne et au Royaume-Uni, attribuable à la hausse des fonds gérés et aux changements apportés à la composition des produits, ont également contribué à la progression.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 9 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison essentiellement de la hausse des honoraires d'Irish Life et des fluctuations des devises, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des honoraires au Royaume-Uni.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a augmenté de 75 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'élever à 166 M\$. Au cours du trimestre, Irish Life a fourni un apport de 44 M\$ au bénéfice net, à l'exclusion des coûts de restructuration. Compte non tenu de l'apport d'Irish Life, le bénéfice net a augmenté de 31 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse tient essentiellement à la hausse de 36 M\$ des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité en ce qui concerne les activités d'assurance collective et de rentes immédiates au Royaume-Uni et à l'augmentation de 6 M\$ des profits liés aux nouvelles affaires en ce qui a trait aux produits de rentes immédiates au Royaume-Uni. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par des résultats moins favorables au chapitre des placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net a augmenté de 141 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 548 M\$. Irish Life a fourni un apport de 85 M\$, compte non tenu des coûts de restructuration, au bénéfice net au cours du trimestre. À l'exclusion de l'apport d'Irish Life depuis le début de l'exercice, le bénéfice net enregistré pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 a progressé de 56 M\$, par rapport à l'exercice précédent. Les résultats pour 2012 comprenaient un raffermissement net de 19 M\$ des marges au titre des intérêts et du risque de réinvestissement et des autres réserves. Les facteurs ayant aussi contribué à la hausse du bénéfice net sont l'augmentation de 38 M\$ des profits au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni et la

hausse de 23 M\$ des volumes et des marges des nouvelles affaires en matière de rentes immédiates au Royaume-Uni. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par des résultats moins favorables au chapitre des placements.

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a crû de 32 M\$ par rapport au trimestre précédent. À l'exclusion de la hausse de 3 M\$ de l'apport d'Irish Life, le bénéfice net a augmenté de 29 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2013. Les résultats favorables au chapitre des placements et la hausse des profits au chapitre de la mortalité et de la morbidité au Royaume-Uni ont été partiellement contrebalancés par la baisse des frais de rachat liés aux activités de gestion de patrimoine et l'incidence des variations de la charge d'impôt.

PERSPECTIVES – ASSURANCE ET RENTES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Royaume-Uni et île de Man – Dans l'ensemble, les perspectives à l'égard des produits de rentes immédiates en 2014 sont favorables; le marché continue de croître puisqu'un nombre croissant de retraités n'ont accès qu'à des régimes à cotisations définies en raison de la fin de l'élimination de certains régimes à prestations définies. Au Royaume-Uni, l'organisme de réglementation a mené une étude du marché des rentes en 2013 et devrait produire un rapport sur le sujet au début de 2014. Même si les résultats de cette étude sont inconnus, nous prévoyons qu'ils encourageront la reprise des rentes sur le marché libre et réduiront le nombre de titulaires de polices qui souscrivent un produit de rentes auprès de leur actuel fournisseur de services de retraite. Si elle se concrétise, cette hausse des souscriptions de produits de rentes devrait accroître la taille du marché sur lequel la Canada-Vie exerce actuellement ses activités. Le marché des rentes rehaussées demeure caractérisé par une vive concurrence; un certain nombre de fournisseurs font leur apparition sur le marché, ou prévoient le faire.

La Canada-Vie continue d'occuper un rôle important dans le marché des placements en obligations à prime unique et en 2013, elle a solidifié sa part de marché. Elle continuera d'augmenter sa présence sur l'île de Grande-Bretagne et dans le reste du Royaume-Uni, et accordera une attention particulière à la croissance de sa nouvelle gamme ciblée de fonds communs de placement en 2014. La stratégie de distribution de la Compagnie restera axée sur les conseillers financiers indépendants.

Le contexte réglementaire en matière de distribution a subi l'incidence de l'arrivée du régime Retail Distribution Review le 31 décembre 2012. Comme les conseillers financiers indépendants se sont adaptés au passage d'un modèle de rémunération fondée sur les commissions à un modèle selon lequel ils facturent directement à leurs clients le prix des conseils offerts, certaines perturbations ont été remarquées sur le marché. Ces perturbations ont eu une certaine incidence sur le niveau des souscriptions au début de 2013, en particulier en ce qui concerne les placements dans le marché des placements en obligations sur l'île de Grande-Bretagne. Néanmoins, ce changement réglementaire est désormais largement implanté et la Compagnie continue de concentrer ses efforts sur ce canal de distribution clé en gardant le cap sur le renforcement de nos relations avec les conseillers.

En ce qui concerne l'assurance collective, les perspectives demeurent favorables. Nos activités profitent de la rigoureuse discipline en matière de tarification et de sélection des risques dont la Compagnie a fait preuve durant la récession au Royaume-Uni, et leur positionnement leur permettra de profiter de la reprise économique sur ce territoire, alors que le nombre de participants et les salaires sont en voie d'augmenter. En matière d'assurance-revenu collective, la discipline restera le mot d'ordre en matière de tarification afin de tenir compte de la faiblesse des taux d'intérêt et de la hausse des sinistres liés à d'importants régimes fournis par les employeurs. Le secteur devrait continuer de profiter des souscriptions additionnelles à des régimes d'assurance collective dans son bassin de clientèle attribuables à l'initiative du gouvernement du Royaume-Uni en matière de souscription automatique aux régimes de retraite en milieu de travail. Cette initiative a démarré en octobre 2012 et s'achèvera en 2016.

Irlande – En décembre 2013, l'Irlande s'est officiellement retirée du programme d'aide financière mis en place par l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international auquel elle avait adhéré en novembre 2010, puisque le gouvernement irlandais a atteint tous ses objectifs en matière de redressement budgétaire et d'emprunt en vertu du programme. Ce retrait constitue un important pas en avant pour l'Irlande et son économie. Bien qu'il subsiste des risques élevés, en particulier des risques externes, la Central Bank of Ireland prévoit que l'économie irlandaise devrait atteindre une croissance annuelle du PIB de 2 % à moyen terme. Conséquence de ces faits nouveaux, la demande relative aux nouvelles affaires dans le marché de l'assurance-vie et des services de retraite devrait renouer avec la croissance, une croissance qu'on prévoit stable, quoique modeste, après cinq années de recul.

Allemagne – Les perspectives pour les affaires allemandes de la Compagnie sont positives et la Compagnie prévoit que la croissance de l'actif géré se poursuivra en 2014. En Allemagne, les indicateurs économiques de base sont encourageants, malgré le fait que la hausse des souscriptions pourrait être retardée à court terme. Le report tient à l'incertitude qui entoure les effets persistants de la crise de la dette en Europe et les garanties de placement à long terme, laquelle, une fois dissipée, devrait rétablir la confiance des investisseurs allemands.

La part de la Compagnie du marché des produits d'assurance à capital variable devrait croître, en particulier grâce au fait que les produits garantis traditionnels n'ont plus la cote en raison du coût accru des garanties. La Compagnie se positionne de manière à continuer d'accentuer sa présence sur le marché des produits d'assurance à capital variable grâce à des investissements continus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service.

RÉASSURANCE

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2013	30 sept. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Primes et dépôts ⁽¹⁾	1 538 \$	736 \$	1 069 \$	4 373 \$	4 438 \$
Honoraires et autres produits ⁽¹⁾	10	12	17	43	45
Bénéfice net	63	57	64	245	215

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2013 ont crû de 469 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 1 538 M\$, essentiellement en raison des fluctuations des devises et des volumes d'affaires favorables, facteurs partiellement contrebalancés par la commutation d'un traité de réassurance-maladie.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes et dépôts ont diminué de 65 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 4 373 M\$, en raison de la commutation d'un traité de réassurance-maladie, facteur essentiellement contrebalancé par les fluctuations des devises et les volumes d'affaires favorables.

Au quatrième trimestre de 2013, les primes et dépôts ont augmenté de 802 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des volumes d'affaires favorables.

Honoraires et autres produits

Les activités de réassurance génèrent des honoraires principalement par l'intermédiaire des produits d'assurance-vie, dont les honoraires sont tributaires du volume de la couverture offerte.

Les honoraires et autres produits ont reculé de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2 M\$ depuis le début de l'exercice, en raison d'une commutation favorable à l'exercice précédent, facteur partiellement contrebalancé par la hausse des volumes et des nouvelles affaires.

Les honoraires et autres produits sont comparables à ceux enregistrés au trimestre précédent.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a diminué de 1 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour s'établir à 63 M\$. Les résultats favorables au chapitre de la mortalité dans le secteur de l'assurance-vie et les diminutions nettes des provisions au titre de l'impôt ont été contrebalancés par la baisse de l'apport lié aux modifications des bases actuarielles d'un exercice à l'autre et l'incidence des profits liés aux nouvelles affaires enregistrés à l'exercice précédent au chapitre des activités d'assurance-vie de l'exploitation européenne.

Le bénéfice net a augmenté de 30 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 245 M\$. Les résultats favorables au chapitre des sinistres et la baisse des coûts liés aux modifications des bases actuarielles au cours de l'exercice ont été partiellement contrebalancés par la baisse des profits sur les nouvelles affaires en raison d'une entente de rétrocession de polices d'assurance-vie au sein de l'exploitation européenne signée en 2012 et l'incidence nette des variations des provisions au titre de l'impôt d'un exercice à l'autre.

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a crû de 6 M\$ par rapport au trimestre précédent, les diminutions nettes des provisions au titre de l'impôt ayant été partiellement contrebalancées par des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

PERSPECTIVES – RÉASSURANCE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Le secteur de la réassurance aux États-Unis devrait demeurer stable en 2014. De nouvelles directives réglementaires liées au calcul des provisions réglementaires devraient entrer en vigueur en 2016, au plus tôt. Ces directives auront une incidence sur les garanties que les entités de réassurance non enregistrées doivent donner en garantie, ce qui aura une incidence sur les types de produits d'assurance qui seront vendus ainsi que sur les besoins en matière de réassurance pour les années à venir. En outre, les organismes de réglementation américains en matière d'assurance ont mis sur pied une équipe responsable de passer en revue et de modifier, au besoin, la réglementation entourant les captives d'assurance utilisées pour financer les provisions excédentaires. Les souscriptions d'assurance sous-jacentes se maintiendront à leur niveau actuel si l'économie américaine ne présente pas de signe de reprise notable.

La réforme Solvabilité II en Europe devrait stimuler les affaires en 2014 et par la suite. L'unité Réassurance de la Compagnie se prépare à aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés affiliées à surmonter les défis éventuels en matière de capital et à tirer parti des possibles occasions d'affaires qui découleront de ces modifications à la réglementation.

Comme le nombre de catastrophes importantes a diminué en 2013, les prix devraient continuer de reculer en 2014, comme ce fut le cas en 2013. En outre, dans le marché de la réassurance IARD, la capacité du fonds de couverture, les protections garanties par nantissement de titres et l'émission d'obligations événementielles continuent de croître et la demande subit des pressions à la baisse en raison de l'amélioration de la rétention des clients. En 2014, les objectifs seront de réduire de nouveau l'exposition aux risques, de continuer à utiliser les plus récentes mises à jour au sujet des modèles américains obtenues de Risk Management Solutions (RMS) et de contrôler les risques géographiques sans nuire de façon importante aux marges.

EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des charges financières, de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales existantes.

La perte nette pour le trimestre clos le 31 décembre 2013 s'est chiffrée à 27 M\$ et comprend des coûts de restructuration et d'autres coûts de 23 M\$ liés à Irish Life, ce qui reflète principalement la réduction de valeur des immobilisations incorporelles liée à la marque Canada-Vie en Irlande. À l'exclusion des coûts de 23 M\$ liés à Irish Life, la perte nette pour le trimestre clos le 31 décembre 2013 se chiffre à 4 M\$, comparativement à 4 M\$ pour la période correspondante de 2012.

La perte nette s'est chiffrée à 92 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, ce qui comprend des charges de restructuration, des coûts d'acquisition et une réduction de la valeur des immobilisations incorporelles de 97 M\$ enregistrés depuis le début de l'exercice relativement à l'acquisition d'Irish Life. À l'exclusion des coûts de 97 M\$ liés à Irish Life, le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'est chiffré à 5 M\$, comparativement à une perte nette de 7 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre de 2013, la Compagnie a effectué une revue des passifs éventuels restants relativement au coût lié à l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003 et a déterminé que, pour la plupart, les provisions n'étaient plus nécessaires, ce qui a eu une incidence positive de 11 M\$ sur le bénéfice net en 2013.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, la perte nette s'est établie à 27 M\$, y compris des coûts de restructuration et d'acquisition et une réduction de la valeur des immobilisations incorporelles liés à Irish Life, comparativement à une perte nette de 62 M\$ pour le troisième trimestre de 2013. Le recul de la perte nette tient essentiellement à une réduction des coûts de restructuration et d'acquisition liés à Irish Life, lesquels sont passés de 60 M\$ au troisième trimestre à 23 M\$ au quatrième trimestre.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur de l'exploitation générale de Lifeco comprend les résultats opérationnels associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la Compagnie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, l'exploitation générale de Lifeco a présenté un bénéfice net de 189 M\$, comparativement à une perte nette de 139 M\$ au quatrième trimestre de 2012. Le bénéfice net enregistré au quatrième trimestre de 2013 comprend une reprise liée à un litige comptabilisée à la période précédente, qui a fait croître le bénéfice net de 226 M\$. Au quatrième trimestre de 2012, le bénéfice net comprenait l'incidence d'ajustements à la provision liée à ce même litige, qui avait réduit le bénéfice net de 140 M\$, après impôt. À l'exclusion de l'incidence de ces éléments relatifs au litige, la perte nette a augmenté de 38 M\$ par rapport à la période correspondante de 2012, en raison essentiellement de la hausse des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché à l'égard d'une macrocouverture du capital de 26 M\$. Au quatrième trimestre de 2012, le bénéfice net comprenait une libération des réserves au titre des positions fiscales incertaines, ce qui a eu une incidence favorable de 20 M\$ sur le bénéfice net en 2012.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice de l'exploitation générale de Lifeco s'est chiffré à 153 M\$, comparativement à une perte nette de 168 M\$ à l'exercice précédent. À l'exclusion des ajustements à la provision liée à un litige susmentionnés, la perte nette a augmenté de 45 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement des raisons évoquées ci-dessus pour le trimestre. La hausse de la perte nette tient également à une charge de 5 M\$ découlant de redressements de l'impôt sur le capital d'exercices antérieurs qui résultent de vérifications fiscales, facteur partiellement contrebalancé par la diminution des charges opérationnelles et des autres charges.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net de l'exploitation générale de Lifeco a crû de 203 M\$ par rapport au trimestre précédent. À l'exclusion de l'incidence de la provision liée à un litige susmentionnée, la perte nette a augmenté de 23 M\$, en raison essentiellement de la hausse des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché à l'égard d'une macrocouverture du capital de 26 M\$.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Exercices clos les 31 décembre		
	2013	2012	2011 ⁽¹⁾
Total des produits⁽²⁾	26 446 \$	30 597 \$	29 898 \$
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires			
Bénéfice opérationnel	2 052 \$	1 946 \$	1 898 \$
Bénéfice net	2 278	1 806	2 022
Bénéfice net par action ordinaire			
Activités opérationnelles	2,108 \$	2,049 \$	2,000 \$
De base	2,340	1,902	2,129
Dilué	2,297	1,891	2,112
Total de l’actif			
Total de l’actif ^{(2), (3)}	325 905 \$	253 850 \$	238 768 \$
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	185 243	134 598	125 390
Total de l’actif géré	511 148	388 448	364 158
Autres actifs administrés	247 139	157 455	137 807
Total de l’actif administré	758 287	545 903	501 965
Total du passif^{(2), (3)}	305 906 \$	236 839 \$	222 664 \$
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série F	1,4750	1,4750	1,4750
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série J ⁽⁴⁾	1,50000	1,50000	1,50000
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N ⁽⁵⁾	0,912500	0,912500	1,004375
Actions privilégiées de premier rang, série P ⁽⁶⁾	1,350	1,152120	–
Actions privilégiées de premier rang, série Q ⁽⁷⁾	1,2875	0,625235	–
Actions privilégiées de premier rang, série R ⁽⁸⁾	1,200	0,26630	–
Actions ordinaires	1,230	1,230	1,230

(1) Les données de 2011 n’ont pas été ajustées pour tenir compte des reclassements de la période considérée et des nouvelles IFRS adoptées le 1^{er} janvier 2013.

(2) Au cours de l’exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(3) Le cas échéant, les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l’incidence rétrospective des nouvelles IFRS et des IFRS révisées entrant en vigueur en 2013, en particulier IAS 19R, *Avantages du personnel*, et IFRS 10, *États financiers consolidés*.

(4) Les actions privilégiées de premier rang, série J, ont été rachetées le 31 décembre 2013.

(5) Les actions privilégiées de premier rang, série N, ont été émises le 23 novembre 2010. Le premier versement de dividendes a été effectué le 31 mars 2011 et correspondait à un montant de 0,32 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s’établissent à 0,228125 \$ par action.

(6) Les actions privilégiées de premier rang, série P, ont été émises le 22 février 2012. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 juin 2012 et correspondait à un montant de 0,477120 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s’établissent à 0,337500 \$ par action.

(7) Les actions privilégiées de premier rang, série Q, ont été émises le 6 juillet 2012. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 septembre 2012 et correspondait à un montant de 0,303360 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s’établissent à 0,321875 \$ par action.

(8) Les actions privilégiées de premier rang, série R, ont été émises le 11 octobre 2012. Le premier versement de dividendes a été effectué le 31 décembre 2012 et correspondait à un montant de 0,266300 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s’établissent à 0,30000 \$ par action.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2013				2012			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits⁽¹⁾	8 056	\$ 7 206	\$ 3 628	\$ 7 556	\$ 7 305	\$ 8 756	\$ 7 918	\$ 6 618
Détenteurs d'actions ordinaires								
Bénéfice net								
Total	717	523	521	517	351	518	488	449
De base – par action	0,717	0,527	0,548	0,544	0,370	0,546	0,512	0,474
Dilué – par action	0,716	0,522	0,547	0,544	0,369	0,542	0,509	0,471
Bénéfice opérationnel⁽²⁾								
Total	491	523	521	517	491	518	488	449
De base – par action	0,491	0,527	0,548	0,544	0,517	0,546	0,512	0,474
Dilué – par action	0,490	0,522	0,547	0,544	0,514	0,542	0,509	0,471

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(2) Le bénéfice opérationnel est une mesure financière de la performance en matière de bénéfice non définie par les IFRS qui ne tient pas compte de certains éléments que la direction considère comme non récurrents. Se reporter à la section Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, dans le présent document.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 717 M\$ pour le quatrième trimestre de 2013, comparativement à 351 M\$ il y a un an, ce qui représente 0,717 \$ par action ordinaire (0,716 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2013, comparativement à 0,370 \$ par action ordinaire (0,369 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2013 s'est établi à 8 056 M\$ et comprend des primes reçues de 5 850 M\$, des produits de placement nets réguliers de 1 430 M\$, une variation à la baisse de 225 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 1 001 M\$.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la Compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la Compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Compagnie au 31 décembre 2013 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie est conçu pour garantir de manière raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux IFRS. La direction de la Compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco suivant les critères de l'Internal Control - Integrated Framework (le cadre COSO) publié en 1992 par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la Compagnie au 31 décembre 2013 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la Compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse importante n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence importante sur celui-ci.

LIMITES À L'ÉGARD DES CONTRÔLES ET DES PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET DES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Comme le permettent les lois sur les valeurs mobilières, pour la période close le 31 décembre 2013, la direction de la Compagnie a limité l'étendue de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière pour en exclure les contrôles, politiques et procédures d'Irish Life, que la Compagnie a acquise le 18 juillet 2013.

Entre la date d'acquisition et le 31 décembre 2013, Irish Life a enregistré des produits de 526 M\$ et un bénéfice net de 85 M\$ (qui exclut des coûts de restructuration de 11 M\$ engagés par Irish Life). Au 31 décembre 2013, le total des actifs d'Irish Life se chiffrait à 48,4 G\$, montant qui comprend des placements pour le compte des polices de fonds distincts de 38,2 G\$. Le total des passifs d'Irish Life se chiffre à 46,3 G\$, y compris un montant de 38,2 G\$ au titre des placements et des contrats d'assurance pour le compte des polices de fonds distincts.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses activités, la Great-West a offert des prestations d'assurance à d'autres membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, la société mère de Lifeco. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs de la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, et lui en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM.

Au 31 décembre 2013, la Compagnie détenait des débetures émises par IGM d'un montant en capital de 40 M\$ (41 M\$ en 2012).

En 2013, la Great-West, la London Life et des fonds distincts gérés par la London Life ont acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 204 M\$ (232 M\$ en 2012).

La Compagnie fournit des services de réassurance et de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Compagnie et de ses filiales.

Aucun prêt ni aucune garantie n'était en cours à la date du bilan, et aucun prêt ni aucune garantie n'avait été émis en 2013 ou en 2012. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2013 ou en 2012.

CONVERSION DES DEVISES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises								
Périodes closes les	31 déc. 2013	30 sept. 2013	30 juin 2013	31 mars 2013	31 déc. 2012	30 sept. 2012	30 juin 2012	31 mars 2012
Dollar américain								
Bilan	1,06 \$	1,03 \$	1,05 \$	1,02 \$	0,99 \$	0,98 \$	1,02 \$	1,00 \$
Produits et charges	1,05 \$	1,04 \$	1,02 \$	1,01 \$	0,99 \$	1,00 \$	1,01 \$	1,00 \$
Livre sterling								
Bilan	1,76 \$	1,66 \$	1,60 \$	1,54 \$	1,62 \$	1,59 \$	1,60 \$	1,60 \$
Produits et charges	1,70 \$	1,61 \$	1,57 \$	1,56 \$	1,59 \$	1,57 \$	1,60 \$	1,57 \$
Euro								
Bilan	1,47 \$	1,39 \$	1,37 \$	1,30 \$	1,31 \$	1,26 \$	1,29 \$	1,33 \$
Produits et charges	1,43 \$	1,38 \$	1,34 \$	1,33 \$	1,29 \$	1,24 \$	1,30 \$	1,31 \$

DÉPÔTS DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET ÉQUIVALENT DES PRIMES SAS (CONTRATS SAS)

Les états financiers d'une compagnie d'assurance-vie ne comprennent pas l'actif, le passif, les dépôts et les retraits visant les fonds communs de placement ni les règlements de sinistres relatifs aux contrats collectifs de garanties de soins de santé SAS. Cependant, la Compagnie touche des honoraires et d'autres produits relativement à ces contrats. Les fonds communs de placement et les contrats SAS représentent un secteur important des activités générales de la Compagnie. Par conséquent, ils doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.